

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

# 2020

L'AGRICULTURE  
TROPICALE  
RESPONSABLE





An aerial photograph of a tropical rural landscape. A dirt road winds through the scene, flanked by lush greenery, palm trees, and a large plantation of young palm trees on the right. In the background, there are some buildings and more dense vegetation. The image is framed by a large, stylized white outline of a teardrop shape, set against a solid green background.

# Améliorer les conditions de vie rurale

En encourageant  
une agriculture tropicale  
respectueuse  
et transformatrice.

## Message du Président

**Notre ambition a toujours été de développer et de promouvoir une agriculture tropicale responsable** créant de la valeur partagée pour tous nos employés, les communautés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et nos actionnaires, et ce, tout en protégeant l'environnement.

Le développement durable est intégré au cœur de notre modèle économique. D'ailleurs, notre **mission** est de produire de l'huile de palme et du caoutchouc naturel de manière durable et avec une approche qui permet de **développer ou de relancer socio économiquement et à long terme** les régions rurales enclavées où nous sommes implantés en Afrique et en Asie. Cette démarche est fondée sur une charte de standards et de bonnes pratiques (politique de gestion responsable) qui nous assure également de pouvoir **renforcer et protéger les droits des communautés, améliorer leur qualité de vie et protéger l'environnement** au sein et autour de nos plantations.

Pour concrétiser notre ambition au quotidien, et au sein de l'ensemble de nos activités opérationnelles, **nous focalisons nos actions sur trois domaines d'impact** : le développement rural, les employés locaux et les communautés, et l'environnement ; pour lesquels, nous mettons en œuvre des initiatives clés amenant une performance économique à long terme, un bien-être social, de meilleures conditions de santé, de sécurité et une gestion efficace des ressources naturelles.

Pour tous, **l'année 2020 a été à bien des égards, particulière et remplie d'épreuves**, du fait de la **pandémie de Covid-19**. A nouveau, notre modèle de gestion basé sur de solides structures sociales et de santé nous a permis de gérer de manière efficace la crise sanitaire que nous traversons. Nous avons pu mettre en œuvre très rapidement un programme opérationnel dans toutes les régions où nous sommes implantés notamment en réactivant des infrastructures mises en place lors de l'épidémie d'Ébola (2015). Des dons de matériel, des appuis financiers aux gouvernements locaux, et des plans de formation et de sensibilisation ont été déployés par et pour les équipes médicales, les employés et les communautés. Au quotidien, des mesures strictes ont été mises en place sur nos sites pour tenter d'endiguer la pandémie et, pour monitorer notre gestion de la crise, un système de tracking a été développé et activé.

Aujourd'hui, **ce nouveau rapport vous présente le travail accompli** par notre Groupe dans les trois domaines d'impact cités précédemment malgré la crise du Covid-19. Vous découvrirez comment, sur le terrain et grâce à l'engagement de nos équipes, nous avons su faire preuve de résilience et assurer une production continue, tout en protégeant les employés et les communautés de l'épidémie, et en maintenant la réalisation de nos objectifs ambitieux de développement durable.

Nos activités se déroulent pour la plupart dans des régions aux contextes spécifiques et souvent complexes mais nous tentons, jour après jour, **d'y améliorer les conditions de vie et de travail en y encourageant une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice**. Concrètement, pour près de 50 000 employés locaux et 40 000 planteurs villageois partenaires, nous entretenons et soutenons plus de 300 écoles où se rendent quotidiennement plus de 60 000 enfants. Nous assurons également des soins de santé à nos employés et leurs familles au sein de nos 91 hôpitaux et dispensaires.

En cette période de pandémie, nous avons tenu à tout prix à assurer la continuité de nos activités opérationnelles afin de **garantir les emplois et les revenus stables de milliers de familles** vivant sur et autour des plantations. Nous savons tous à quel point la sécurité alimentaire et l'accès des familles aux soins de santé sont des conditions sine qua non pour faire face à ce type de crise sanitaire, spécialement dans ces zones rurales reculées.

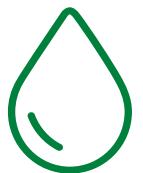
Nous vous invitons à **prendre connaissance de nos actions concrètes sur le terrain ainsi que des impacts positifs** et prometteurs qu'elles génèrent. Le développement durable est un travail collaboratif continu, et pour cette raison il est toujours intéressant de favoriser les échanges d'idées et de bonnes pratiques.

Hubert Fabri  
Président  
info@socfin.com

---

## LE PALMIER À HUILE

EST L'ARBRE QUI CONSOMME LE **MOINS DE SURFACE POUR LA MÊME QUANTITÉ D'HUILE PRODUITE**



PRODUIT L'HUILE VÉGÉTALE LA PLUS RICHE EN CAROTÈNES, **SOURCE NATURELLE DE VITAMINE A**

---

## L'HÉVÉA

**PERMET UNE FIXATION EFFICACIE DU CARBONE**

**PRODUIT DU CAOUTCHOUC/LATEX, UNE MATIÈRE PREMIÈRE NATURELLE ET RENOUEVABLE**



---

## 47,8 MILLIONS €

BUDGET DÉVELOPPEMENT DURABLE



# TABLE DES MATIÈRES



# 1

Notre Groupe

6



# 2

Pour un développement local et rural

22



# 3

Pour nos employés locaux et les communautés

36



# 4

Pour notre environnement

68



# 5

Focus sur nos produits

86



# 6

Suivez-nous

98



# 7

Annexes

100



# LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ODD<sup>1</sup>

« Parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ».

En tant que Groupe international, nous voulons contribuer à la réalisation de ces objectifs élaborés par les Nations Unies, les ODD.

Ce rapport explique toutes les actions mises en œuvre au quotidien dans nos plantations pour apporter notre participation et aider à atteindre ces objectifs.

Notre programme de développement durable cherche à contribuer à 12 des 17 ODD :



<sup>1</sup> Les Objectifs de Développement Durable (ODD), fixés par l'ONU en 2015, définissent les priorités mondiales de développement durable, en mettant en évidence les plus grands problèmes sociaux et environnementaux de notre planète. Ils comprennent 17 objectifs à atteindre pour 2030 et donnent « la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ».

# 1

# NOTRE GROUPE



1.1 Contexte



1.2 Chiffres clés



1.3 Notre organisation



1.4 Notre histoire



1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice



1.6 Notre ambition



1.7 Notre système de gouvernance



1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable



1.9 Nos engagements d'ici 2025





SOGB, Côte d'Ivoire



**81,9 MILLIONS €**  
INVESTISSEMENTS  
TOTAUX DU GROUPE



**47,8 MILLIONS €**  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



**48 300 EMPLOIS**  
DIRECTS ET  
INDIRECTS

### 1.1 Contexte

Sur tous les sites où nous travaillons, notre objectif est que les activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : aux employés et à leurs familles, aux planteurs villageois et aux communautés en améliorant leurs conditions de vie.

Par exemple, l'huile de palme que nous produisons en Afrique est destinée à la consommation locale. Elle contribue de cette manière à la sécurité alimentaire de ces populations en pleine explosion démographique.

En effet, dans ces régions, l'huile de palme, constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes depuis des millénaires.

L'explosion démographique en Afrique exige un approvisionnement en matières premières de plus en plus important, que l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire en termes de quantité, tout en assurant le respect des standards internationaux en termes d'hygiène et de respect de l'environnement.

Cette situation rend ces pays dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est alors que leur potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.



*Le Nigéria, par exemple, importe chaque année 1,25 millions de tonnes d'huile de palme afin de satisfaire les besoins de sa population en huile, soit une dépense de centaines de millions de dollars en importations.*

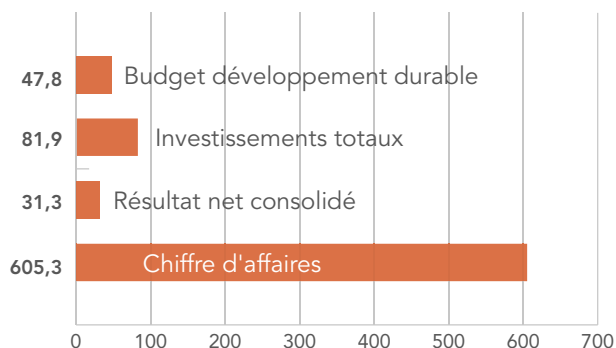
Nous mettons donc en place des partenariats avec les planteurs villageois ce qui favorise le développement de leurs propres plantations, augmentent la quantité d'huile produite localement et réduit finalement la pauvreté dans ces régions en améliorant les conditions de vie.

Et, contrairement à l'idée préconçue, le modèle de « plantation agro-industrielle » et le modèle de « plantation villageoise » sont complémentaires et interdépendants. Couplés l'un à l'autre, ils répondent de façon efficace et adaptée aux besoins de développement socio-économique de ces régions, tout en assurant une préservation de leur environnement.

## 1.2 Chiffres clés

Nous sommes convaincus que la pérennisation de nos activités est la base nécessaire à tout programme de développement durable. En cette année 2020 très particulière compte tenu de la pandémie, nos activités, ralenties dans certaines régions, ont malgré tout dégagé un résultat annuel positif avec un chiffre d'affaires à 605,3 millions €.

Chiffre d'affaires et investissements en 2020 (M€)



Production d'huile de palme brute (tonnes)

	2018	2019	2020
Huile de palme produite par nos plantations	426 277	434 013	468 303
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	30 554	34 428	35 623
<b>Total</b>	<b>456 831</b>	<b>468 441</b>	<b>503 926</b>

Production de caoutchouc sec (tonnes)

	2018	2019	2020
Caoutchouc sec produit par nos plantations	62 895	68 873	64 082
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	81 950	94 102	96 329
<b>Total</b>	<b>144 845</b>	<b>162 975</b>	<b>160 411</b>



**504 000 TONNES**  
D'HUILE DE PALME PRODUITES



**160 000 TONNES**  
DE CAOUTCHOUC PRODUITES



VENTE DE SEMENCES :  
**7,03 MILLIONS**



**192 500 ha**  
DE PLANTATIONS

**33% D'HEVÉAS**  
**67% DE PALMIERS**



Rampe de déchargement, Socfindo-Aek Loba, Indonésie



### 1.3 Notre organisation

Nous tenons à soutenir nos équipes opérationnelles de manière efficace. Pour cela, au fur et à mesure des années, nous nous sommes structurés en différentes filiales, répondant chacune à un domaine d'expertise bien précis :

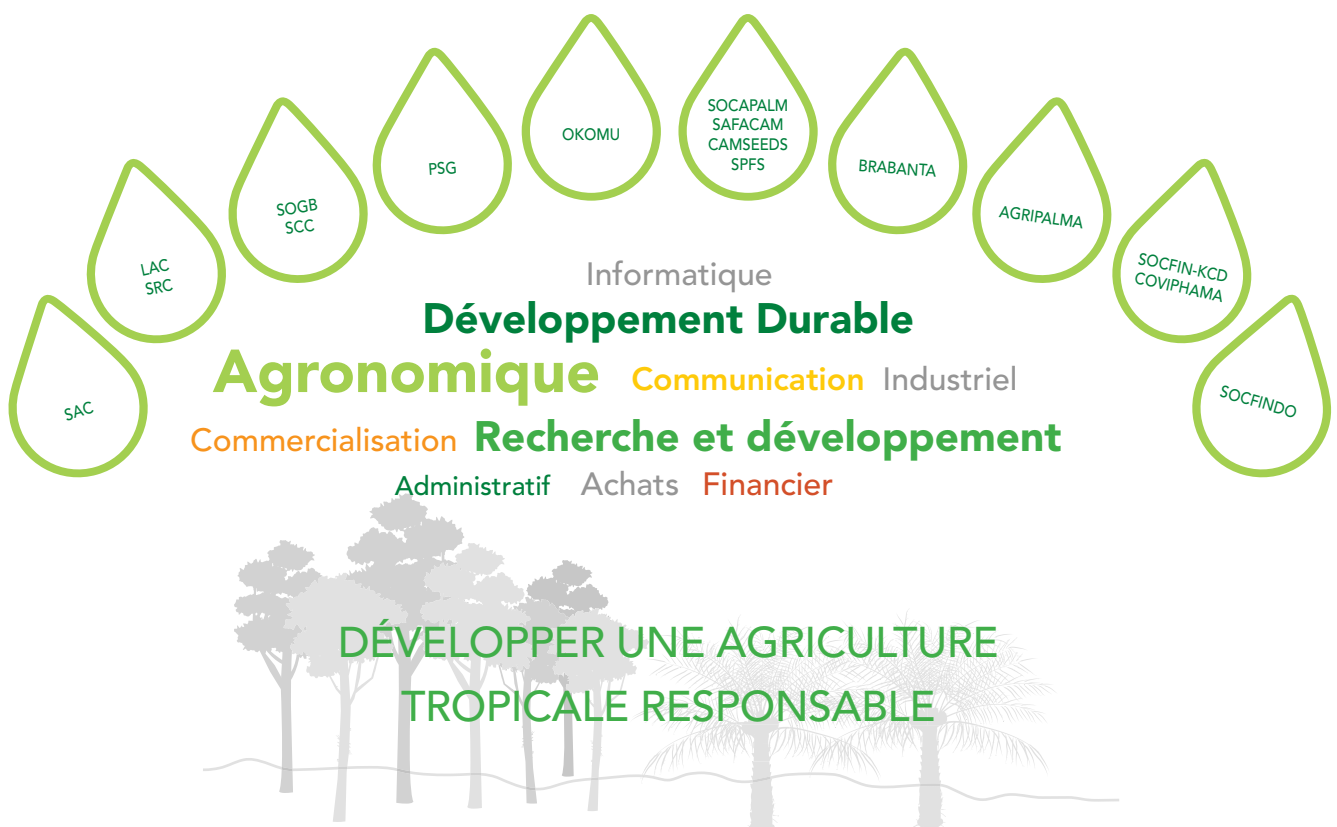
- **Socfinco FR** : gestion de nos plantations agro-industrielles et assistance technique ;
- **Sodimex FR** : centrale d'achats au service de nos plantations ;
- **Sogescol FR** : commercialisation et exportation de notre caoutchouc naturel et de notre huile de palme ;
- **Socfin Research** : recherche scientifique dans le domaine agronomique ;
- **Socfin Green Energy** : développement et exploitation de nos installations productrices d'énergies vertes ;
- **Induservices FR** : développement et fourniture de nos solutions informatiques et administratives.

Nos filiales locales comptent 16 sites agro-industriels (36 sites opérationnels) et 2 centres de recherche.

Au quotidien, nous travaillons tous en étroite collaboration afin de garantir une intégration cohérente entre le développement global du Groupe, les opérations sur le terrain et l'implémentation de nos engagements de développement durable pour aller vers une agriculture tropicale responsable et transformatrice.

## NOTRE ORGANISATION

UNE ORGANISATION AGILE, METTANT EN SYNERGIE DES EXPERTISES ET DES EXPÉRIENCES, AVEC EN SON CŒUR LES PRATIQUES DE L'AGRICULTURE RESPECTUEUSE ET TRANSFORMATRICE.



## 1.4 Notre histoire

UN SIÈCLE D'EXPERTISE DE TERRAIN.

PIONNIER DU DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DES RÉGIONS RURALES GRÂCE À UNE AGRICULTURE TROPICALE RESPONSABLE.

### 1909 - 1989 :

Fondation du Groupe en sécurisant les conditions de vie rurale et de santé sur le terrain.

**1909 :** Fondation de la société financière des caoutchoucs, Socfin S.A.

**1968 :** Création de Socfindo avec le Gouvernement indonésien.

**1973 :** Naissance du Groupe Socfin.



Chaque village est doté d'une crèche, d'une école, d'un dispensaire, d'une place des marchés, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé par l'Entreprise à proximité de son lieu de travail.

Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales.

Ensuite en 1968, toutes les maisons sont remplacées par des constructions en dur. Un « camion cinéma » tourne même mensuellement sur les plantations et des spectacles traditionnels sont organisés.

### 1990 - 2000 :

Première phase d'acquisition en Afrique, période de privatisations et de relance économique en Afrique.

**1990 :** Acquisition d'Okomu au Nigéria  
Socfindo devient un producteur de graines sélectionnées de renommée internationale.

**1994 :** Acquisition de la SOGB en Côte d'Ivoire.

**1998 :** Acquisition de LAC au Libéria.

**1999 :** Le Groupe SIPH cède SPFS au Cameroun au Groupe Socfin.

**2000 :** Socapalm au Cameroun.



Certains pays africains privatisent leurs plantations et, accompagnés par les grandes institutions financières (Société Financière Internationale, Proparco, Banque Mondiale, etc.) proposent des participations au Groupe Socfin. Ils ont deux objectifs : satisfaire la demande nationale grandissante d'huile végétale et développer socio économiquement ces régions, parfois ravagées par des années de guerre civile (Libéria).

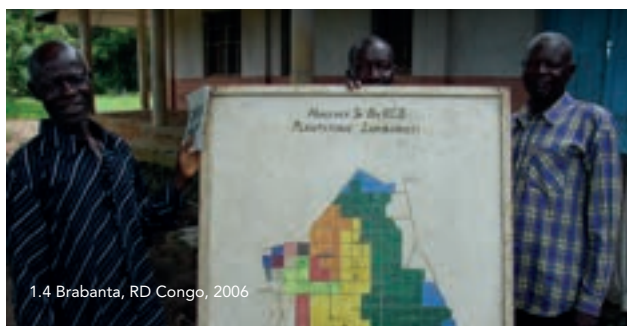
Suite à l'acquisition et pour soutenir l'ouverture de la région, la SOGB lance un programme de plantations villageoises en partenariat avec la DEG en 1996, et un second projet avec la coopération suisse FISDES, en 1997.



## 2000 - 2014 :

### Seconde phase d'acquisition et renforcement du programme de développement durable.

- 2007 :** Réhabilitation de Brabanta en RDC, acquisition de SRC au Libéria et de Socfin KCD au Cambodge.
- 2008 :** Naissance de la SCC en Côte d'Ivoire.
- 2009 :** Création d'Agripalma à Sao Tomé-et-Principe qui sera acquise par le Groupe Socfin en 2013.
- 2010 :** Création de SAC en Sierra Leone.
- 2011 :** Socfindo certifie sa première plantation selon les P&C RSPO.
- 2012 :** Acquisition de PSG au Ghana.
- 2013 :** Obtention de Coviphama au Cambodge. Créations de Socfin Research et Socfin Green Energy, actives respectivement dans la recherche agronomique et les énergies renouvelables.
- 2014 :** Rachat de la Safacam et création de Camseeds au Cameroun.



Le Groupe Socfin devient un acteur d'envergure dans le secteur et est sollicité par les états pour relancer des projets laissés à l'abandon (RDC), détruit par la guerre civile (Libéria) et ainsi soutenir socio économiquement certaines régions (Sao Tomé-et-Principe et Sierra Leone). Des planteurs villageois accompagnés d'autorités locales nous sollicitent aussi pour créer une usine de traitement de caoutchouc en partenariat avec eux (Aboisso, Côte d'Ivoire).

Durant cette seconde phase, un partenariat essentiel a été créé avec la DEG visant l'intensification de la prévention et du traitement du VIH/SIDA, pour les employés et leurs familles, ainsi que pour les communautés (2008-2014).

## 2015 - 2020 :

### Publication de la politique de gestion responsable et lancement de programmes intensifs de certification.

- 2017 :** Création d'un tableau de bord de transparence et certification Bio et GGAP d'Agripalma à Sao Tomé-et-Principe.
- 2018 :** Socfin devient membre fondateur de la GPSNR.
- 2020 :** Certifications RSPO d'Okomu au Nigéria et de la Safacam au Cameroun, certification « Bio Suisse » pour Agripalma à Sao Tomé-et-Principe. Installation de panneaux solaires à SAC en Sierra Leone.



Membre fondateur de la RSPO depuis 2004, le Groupe devient membre fondateur de la GPSNR<sup>2</sup> en 2018. Un programme de certification intensif est lancé et, en 2015, la Socapalm devient la première plantation de palmiers à huile certifiée ISO 14001 en Afrique Centrale et l'ensemble des plantations indonésiennes sont certifiées RSPO. En décembre de la même année, Pujehun est la première région de Sierra Leone à être déclarée exempte d'Ébola, grâce au soutien de SAC.

En parallèle, en 2016, le Groupe formalise ses engagements au sein de sa politique de gestion responsable et de sa politique qualité. Il investit aussi massivement dans les énergies renouvelables et inaugure le barrage hydroélectrique de LAC au Libéria en 2016.

Nos activités contribuent à 12 des 17 ODD.

<sup>2</sup> Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR)

## 1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice

1

### SIERRA LEONE SAC

Créée par SOCFIN en 2010  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 18 473 ha  
 12 349 ha de palmiers à huile  
 1 huilerie  
 Production de 30 748 T d'huile de palme  
 Emplois 3 027

2

### LIBÉRIA SRC

Acquise par SOCFIN en 2007  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 8 000 ha  
 4 445 ha d'hévéas  
 Emplois 249

### LAC

Acquise par SOCFIN en 1998  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 121 407 ha  
 12 743 ha d'hévéas  
 1 usine à caoutchouc  
 Production de 28 363 T de caoutchouc  
 Emplois 4 195

3

### CÔTE D'IVOIRE SOGB

Acquise par SOCFIN en 1994  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 34 712 ha  
 16 177 ha d'hévéas  
 7 489 ha de palmiers à huile  
 1 usine à caoutchouc  
 1 huilerie  
 1 palmisterie  
 Production de 67 594 T de caoutchouc  
 Production de 36 228 T d'huile de palme  
 Production de 2 674 T d'huile de palmiste  
 Emplois 8 957

### SCC

Créée par SOCFIN en 2008  
 1 usine à caoutchouc  
 Production de 35 882 T de caoutchouc  
 Emplois 388

4

### GHANA PSG

Acquise par SOCFIN en 2012  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 18 303 ha  
 942 ha d'hévéas  
 6 140 ha de palmiers à huile  
 1 huilerie  
 Production de 18 892 T d'huile de palme  
 Emplois 1 934

5

### NIGÉRIA OKOMU

Acquise par SOCFIN en 1990  
 Extension acquise en 2014  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 33 113 ha  
 7 335 ha d'hévéas  
 19 061 ha de palmiers à huile  
 1 usine à caoutchouc  
 1 huilerie  
 Deuxième huilerie opérationnelle en 2021  
 1 palmisterie  
 Production de 7 341 T de caoutchouc  
 Production de 45 445 T d'huile de palme  
 Production de 1 602 T d'huile de palmiste  
 Emplois 4 528

8

7

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO BRABANTA

Acquise par SOCFIN en 2007  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 8 689 ha  
 6 169 ha de palmiers à huile  
 1 huilerie  
 Production de 20 438 T d'huile de palme  
 Emplois 3 291

**Emplois** : emplois directs et indirects



6

**CAMEROUN  
SAFACAM**

Acquise par SOCFIN en 2014  
 Concession de 17 690 ha  
 4 525 ha d'hévéas  
 5 325 ha de palmiers à huile  
 1 usine à caoutchouc  
 1 huilerie  
 1 palmisterie  
 Production de 5 276 T de caoutchouc  
 Production de 16 543 T d'huile de palme  
 Production de 9 510 T d'huile de palmiste  
 Emplois 2 683

**SOCAPALM**

Acquise par SOCFIN en 2000  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 6 sites  
 Concession de 58 063 ha  
 2 079 ha d'hévéas  
 32 574 ha de palmiers à huile  
 6 huileries  
 Production de 308 T de caoutchouc  
 Production de 145 898 T d'huile de palme  
 Emplois 6 731

**CAMSEEDS**

1 laboratoire de recherche  
 Vente de 1 million de semences  
 Emplois 270

**SPFS**

Acquise par SOCFIN en 1999  
 1 raffinerie  
 Production de 5 405 T d'huile raffinée  
 Emplois 39

9

**CAMBODGE  
SOCFIN KCD**

Acquise par SOCFIN en 2007  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 6 659 ha  
 3 847 ha d'hévéas  
 1 usine à caoutchouc  
 Production de 5 466 T de caoutchouc  
 Emplois 923

**COVIPHAMA**

Acquise par SOCFIN en 2013  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 5 345 ha  
 3 280 ha d'hévéas  
 Emplois 203

9

10

**INDONÉSIE  
SOCFINDO**

Créée par Socfin en 1968  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 47 695 ha  
 7 288 ha d'hévéas  
 38 727 ha de palmiers à huile  
 2 usines à caoutchouc  
 9 huileries  
 Production de 9 802 T de caoutchouc  
 Production de 182 577 T d'huile de palme  
 Vente de 6,03 millions de semences  
 Emplois 9 970

10

8

**SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE  
AGRIPALMA**

Acquise par SOCFIN en 2013  
 Domaine de l'État, bail emphytéotique  
 Concession de 4 917 ha  
 2 100 ha de palmiers à huile  
 1 huilerie  
 Production de 5 097 T d'huile de palme  
 Emplois 820



## Développer une agriculture tropicale responsable

1.6 Vue aérienne SOGB, Côte d'Ivoire

### 1.6 Notre ambition

« Développer une agriculture tropicale responsable ».

Nous voulons que nos activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : aux employés locaux sur le terrain, aux planteurs villageois et aux communautés ; afin de les aider à construire une vie meilleure pour les générations futures.

Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact : le développement rural, les employés et les communautés, et l'environnement, pour lesquels nous mettons en œuvre de nombreuses initiatives amenant **une performance économique à long terme**, un respect des droits humains, **un bien-être social**, **une santé**, **une sécurité** et **une gestion des ressources naturelles** telles que l'engagement « zéro-déforestation ».

### 1.7 Notre système de gouvernance

Le développement durable est intégré dans nos processus de gestion.

Fin 2018, nous avons établi une charte de gouvernance qui inclut aussi les engagements que nous avons pris dans notre politique de gestion responsable, approuvée par notre Conseil d'Administration, et nous publions aussi chaque année, au sein de notre rapport annuel financier, une Déclaration de Gouvernance.

Le Conseil d'Administration joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît que le développement durable doit s'inscrire au cœur du modèle des activités du Groupe et qu'il est essentiel pour assurer sa réussite à long terme. De ce fait, il approuve et encourage les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre les objectifs. Concrètement, le CEO du Groupe Socfin a la responsabilité du département développement durable du Groupe qui est géré par un Directeur développement durable et son équipe, et chaque filiale a également un département développement durable en place. Au sein de notre Groupe, sur 218 postes d'administrateur, 2 sont occupés par des femmes dans les différentes holdings et filiales.



## 1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable

### 1.8.1 Notre politique de gestion responsable et notre code éthique

Dès la création du Groupe, en 1909, nous nous sommes engagés envers les enjeux sociaux et de santé les plus urgents.

Depuis lors, nous avons toujours cherché une performance, qui soit à la fois saine et éthique pour assurer la pérennité de l'entreprise tout en améliorant les conditions de vie et la gestion des ressources naturelles.

Fort de cette vision, nous avons opté pour une approche de gestion non seulement responsable mais aussi transformatrice.

Notre approche est formalisée dans notre politique de gestion responsable<sup>3</sup>, qui est considérée comme robuste par nos clients et répond à leurs exigences d'approvisionnement responsable. Elle a été développée en impliquant de nombreuses parties prenantes internes et externes. Notre politique va au-delà d'un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable ; elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d'approvisionnement de notre Groupe.



Ces engagements que nous avons pris sont applicables à nos plantations mais également à nos sous-traitants et fournisseurs. Ces règles sont spécifiées dans les contrats qui nous lient à eux et ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

Nous disposons également d'un « code éthique de l'employé et de l'entreprise<sup>4</sup> » et d'un « code des fournisseurs<sup>5</sup> », tous deux accompagnés d'une politique « lanceurs d'alerte<sup>6</sup> ».

### 1.8.2 Nos engagements

#### 1.8.2.1 Notre conformité réglementaire nationale

Nous nous sommes toujours engagés à être pleinement conformes aux législations environnementales, sociales, fiscales et foncières des pays hôtes.

Nos équipes ont aussi développé des procédures de veille juridique et les ont incluses dans leur système de gestion, comme les différentes normes ISO ou les Principes et Critères (P&C) de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO), ce qui leur permet d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non conformes.

<sup>3,4,5,6</sup> [www.socfin.com/fr/engagements](http://www.socfin.com/fr/engagements)



1.8.2. Tapping team, Socfindo-Aek Pamienke estate, Indonésie

# NOUS APPLIQUONS UNE TOLÉRANCE ZÉRO CONTRE :

## 1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre :

### Le travail des enfants



Nous ne pouvons tolérer qu'un enfant en âge de franchir les portes de l'école soit amené à travailler. C'est pourquoi nous n'engageons ou n'employons aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Nos équipes prennent des mesures adéquates pour prévenir tout travail d'enfant en vérifiant l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires, les cartes d'identité et les permis de conduire.

Nous ne faisons aucune exception à cette politique, nos équipes font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

Toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, nous avons mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement appliquée par nos fournisseurs de matières premières et par nos sous-traitants.

Dans le cadre du projet « Rubberway », auquel nous participons, des « checklists » ont été développées et testées (au sein de la SCC et de la SOGB en Côte d'Ivoire) afin d'identifier les différents risques sociaux et environnementaux dans les chaînes d'approvisionnement, notamment le travail d'enfants.

### Le travail forcé ou obligatoire



Nous sommes tous libres et égaux et ne tolérons pas le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gages, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain.

En 2020, aucun événement non conforme n'a été identifié et toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

### La corruption



Notre code éthique des employés et des filiales, précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir des sommes illicites au nom du Groupe Socfin ou d'une de ses filiales.

En outre, notre centrale d'achats Sodimex est la plus exposée à ces pratiques ce qui l'a amenée à développer un code de déontologie qui encadre et limite drastiquement ces pratiques. Ce code a été mis à jour en 2020.

### Le comportement anticoncurrentiel



Conformément aux codes éthiques et au code de déontologie (Sodimex), les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.





1.8.3 Equipes EF et Safacam en plantation, Cameroun

### 1.8.3 Nos partenaires au quotidien

Les partenariats permettent d'amplifier les impacts positifs et d'accélérer les mises en œuvre des projets.


Nos partenariats sont basés sur des valeurs communes et primordiales à la réussite des projets : transparence et respect mutuel.


Convaincu de l'efficacité de créer des partenariats gagnant-gagnant avec des organisations de développement ou des universités qui partagent notre mission, nous cherchons continuellement à développer des synergies qui rassemblent des expertises complémentaires. Ceci nous permet d'assurer la réalisation de projets de développement durable adaptés et ayant un impact positif à long terme sur les régions.

Nous avons décidé de devenir membre de Earthworm Foundation (EF) pour nous accompagner dans la mise en œuvre de notre politique de gestion responsable au sein de nos filiales.


### 1.8.4 Nos parties prenantes nous évaluent

Nous avons mis en place des systèmes de suivi et de vérification de nos activités. Ils interviennent au niveau opérationnel, technique, légal ou administratif afin de suivre la bonne réalisation et atteinte de nos engagements.

 **Notre système d'audit interne** : sur le terrain, les départements techniques de notre Groupe assurent un suivi et des audits techniques des activités menées par les plantations.

 **Le suivi réalisé par les Ministères locaux nationaux** : les Ministères locaux du travail, de l'environnement, de la santé, etc. réalisent des audits annuels dans nos plantations afin de vérifier la conformité légale de nos opérations.

 **Notre partenaire sur le terrain** :  Earthworm Foundation suit l'implémentation de notre politique de gestion responsable dans nos plantations, en effectuant des missions de terrain avec nos équipes.

 **Les audits de qualité de nos clients** : la majorité de nos clients ont des politiques qualité exigeantes. Leurs auditeurs accompagnés de nos équipes effectuent des missions de terrain fréquentes afin de vérifier le respect des procédures et des processus de production.

 **Les organismes certificateurs** : les auditeurs certificateurs, tels que ISO, RSPO, Bio Suisse réalisent sur nos plantations des audits de certification et/ou de renouvellement de certifications obtenues.

 **Les organismes évaluateurs spécialisés** tels que   SPOTT, Forest 500, Ecovadis évaluent la performance des plantations en termes de durabilité, de transparence, etc. et octroient un score à chaque entité analysée.

Nos performances en matière d'éthique, de durabilité, de gestion responsable et notre transparence sont évaluées périodiquement par nos clients, fournisseurs de services et/ou par des organismes évaluateurs spécialisés. L'organisme EcoVadis, auquel se réfèrent certains de nos clients et fournisseurs, comme la majorité des pneumaticiens ou les grandes banques, nous a attribué le score de 51%, ce qui correspond à « Silver ».

Parmi les fournisseurs attirés de Michelin, nous nous positionnons au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des critères : environnement, social, éthique des affaires et achats responsables.

La disponibilité publique d'informations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance est également évaluée par des organismes neutres, comme SPOTT<sup>7</sup> ou Global Canopy<sup>8</sup>.

Cette belle évolution est due à l'engagement de transparence pris par le Groupe en 2016 et à la communication réalisée sur ses sites web, dans ses rapports développement durable, et via son tableau de bord de transparence.

### Nos résultats SPOTT

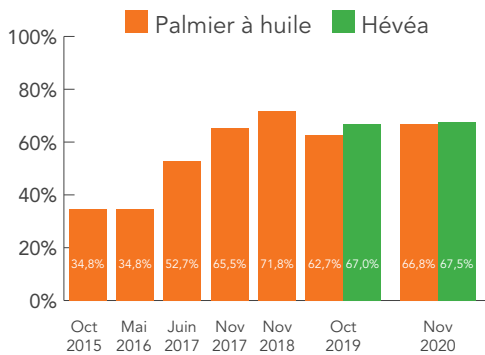


66,8%



67,5%

### Evaluation SPOTT



Les moyennes de toutes les sociétés évaluées sont de 41,5% pour le palmier et de 41,2% pour l'hévéa.

Le score palmier est, en 2020, encore très légèrement inférieur à celui obtenu lors de l'évaluation 2018 (71,8%) ; cela s'explique par une nouvelle méthodologie qui insiste davantage sur les méthodes de suivi et les éléments démontrant la réalisation des engagements pris. Suite à ce changement, Socfin a établi un plan d'action afin d'améliorer ses scores qui s'est concrétisé par une progression réalisée en 2020.

Depuis 2019, l'évaluation SPOTT, qui portait initialement uniquement sur le palmier à huile, s'est étendu au secteur de l'hévéa.

Sur les 7 dernières années, le Groupe Socfin a graduellement augmenté son score de l'huile de palme, de 28% en 2014 à 66,8% en 2020.

Aujourd'hui, nous sommes 27<sup>ème</sup> sur 100 entreprises pour le palmier et 3<sup>ème</sup> sur 15 entreprises pour l'hévéa.

Global Canopy Programme (Forest 500) a fait une nouvelle évaluation et a publié les derniers scores en février 2020 ; nous sommes passés de la 30<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> place sur 350, avec un score de 59% ou 3/5. (Il faut noter que la méthodologie de l'évaluation a aussi été modifiée et a rendu ses critères plus exigeants).

<sup>7</sup> [www.spott.org/palm-oil](http://www.spott.org/palm-oil) et [www.spott.org/natural-rubber](http://www.spott.org/natural-rubber)

<sup>8</sup> [www.globalcanopy.org](http://www.globalcanopy.org)



### 1.8.5 Notre système de gestion des plaintes

Pour renforcer notre transparence, nous avons aussi créé un « tableau de bord de transparence<sup>9</sup> » disponible en ligne.

Pour notre Groupe, le respect des droits humains et des communautés est essentiel et nous mettons tout en œuvre pour l'assurer. Néanmoins, notre démarche est parfois incomprise ou remise en question et peut générer des plaintes. Par conséquent, il nous est apparu comme primordial de développer un système de gestion et de suivi de ces plaintes.

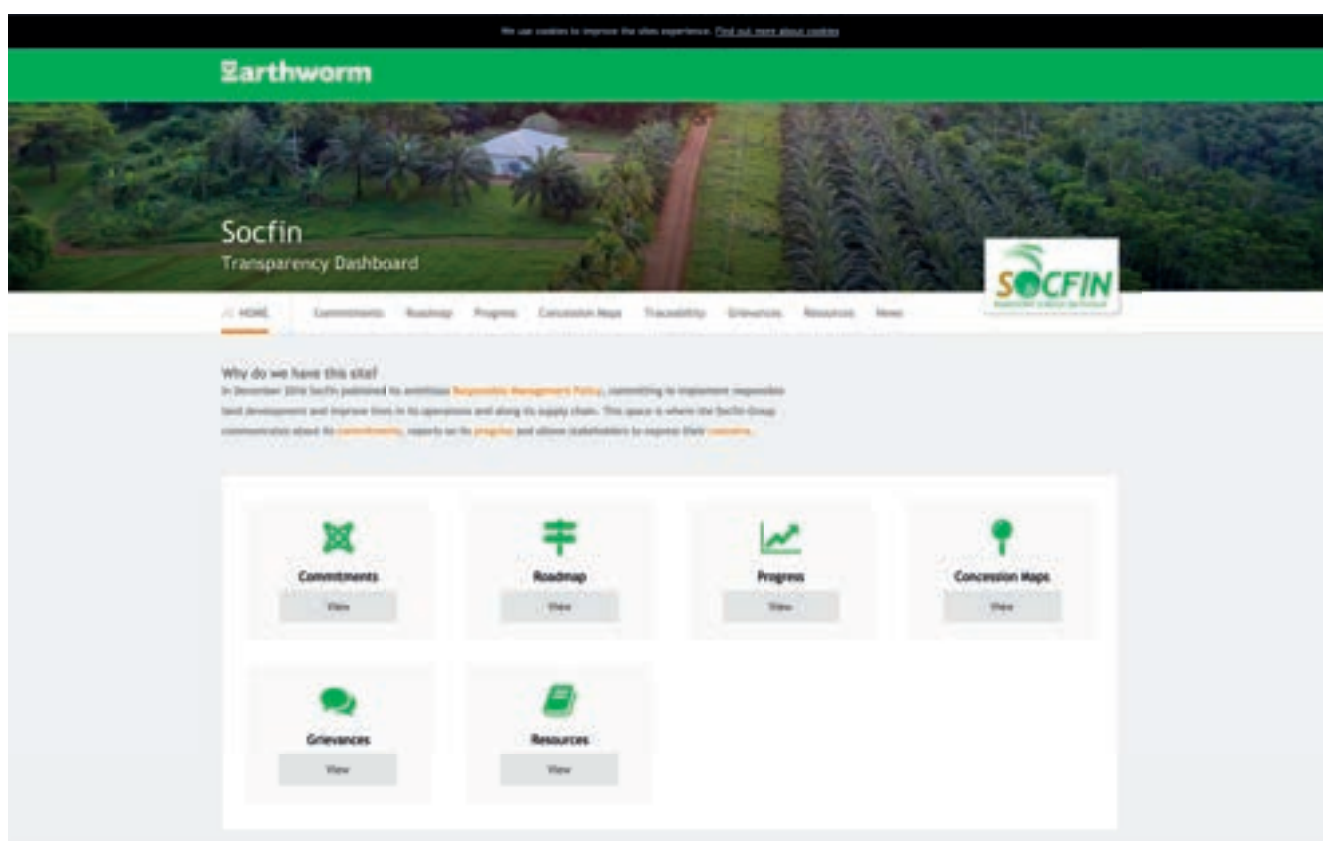
Dans un cas de conflit, nous favorisons le dialogue avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, afin de résoudre la situation de manière adéquate. Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.

Le système que nous avons mis en place avec notre partenaire EF, nous permet de suivre étape par étape la gestion et le traitement des plaintes reçues<sup>10</sup>.

Cette plateforme de gestion des plaintes et son suivi en ligne, vérifiés par EF, garantissent aux parties prenantes une information factuelle et transparente.

Au 31 décembre 2020, 4 des 6 plaintes enregistrées avaient été clôturées et 2 étaient en phase d'investigation.

Sur le terrain, chaque plantation a décliné ce système de gestion des plaintes externes afin de résoudre aussi rapidement que possible chaque grief ou plainte en toute transparence et en pleine collaboration avec les parties concernées.



<sup>9</sup> Au moment de l'édition de ce rapport, nous procédions à une modernisation de notre tableau de bord de transparence afin de faciliter l'accès aux données : [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard)

<sup>10</sup> [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard) > Relations externes > Gestion des plaintes

Sites	RSPO	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	GGAP Bio Agricert	ISO 17025 ISCC - ISPO SMK3 - SNI SIR
SAC	🔄2021		✓			
LAC	N/A	✓	🔄2022			
SRC	N/A		✓			
SOGB	🔄2021	✓	✓			
SCC	N/A	✓	✓			
PSG	🔄2021		🔄2021			
Okomu	✓	✓	✓			
Safacam	✓	✓	🔄2021			
Socapalm	🔄2021		✓			
Brabanta	🔄2021		🔄2021			
Agripalma	🔄2021		🔄2021		✓	
Socfin Cambodia	N/A	🔄2021	🔄2021			
Socfindo	✓	✓	✓	✓		✓
Sogescol	N/A	✓	N/A			

🔄 En cours - Préviation date certification ✓ Obtenu N/A = Non Applicable

### 1.9 Nos engagements d'ici 2025

Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact pour lesquels nous avons pris des engagements globaux et forts d'ici 2025. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des plans d'actions, des programmes et des projets sur le terrain qui renforcent nos engagements :

- Assurer 100% de transfert de compétences agricoles techniques, responsables et adaptées ;
- Respecter et améliorer le bien-être social des employés, de leurs familles et des communautés ;
- Mener des actions intégrées pour combattre la déforestation et protéger les écosystèmes.

#### ✓ Nos certifications obtenues et en cours

En tant qu'acteur international de l'agriculture tropicale responsable, il est important pour nous de démontrer notre conformité à des standards de qualité reconnus et partagés à l'échelle mondiale.

#### ✓ ISO 9001 et ISO 14001

La majorité de nos opérations africaines sont maintenant certifiées ISO 14001.

La certification ISO 14001 ayant été révisée en 2015, nos sites ont entrepris la mise en conformité avec la nouvelle version de la norme et se font désormais auditer selon la nouvelle version.

En parallèle, le système de management de la qualité proposé par la certification ISO 9001 apporte une structure adaptée à notre démarche, elle est aussi très valorisée par la filière du caoutchouc, notamment les pneumaticiens.

#### ✓ RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil)

Nous sommes membres actifs de RSPO depuis le 7 décembre 2004, via Socfinco et Socfindo. En février 2019, nous avons obtenu une affiliation unique nous permettant d'étendre la certification RSPO à toutes nos filiales africaines. Désormais, le Groupe Socfin est le membre RSPO le plus représentatif des réalités africaines.

De ce fait, toutes nos opérations palmiers sont en processus de certification RSPO. Nous visons 2021 pour certifier l'ensemble de nos sites produisant de l'huile de palme.

#### ✓ GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber)

Nous sommes membre fondateur de la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR)<sup>11</sup>. Son lancement a eu lieu en octobre 2018. GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG – Organisation Non Gouvernementale). Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.

En parallèle à ces certifications et initiatives, les acheteurs majeurs de la filière : Michelin, Bridgestone, Continental, Nestlé, etc. imposent à leurs fournisseurs, dont notre Groupe, une adhésion à leurs politiques et à leurs engagements, à leurs tours applicables à toute notre chaîne d'approvisionnement.

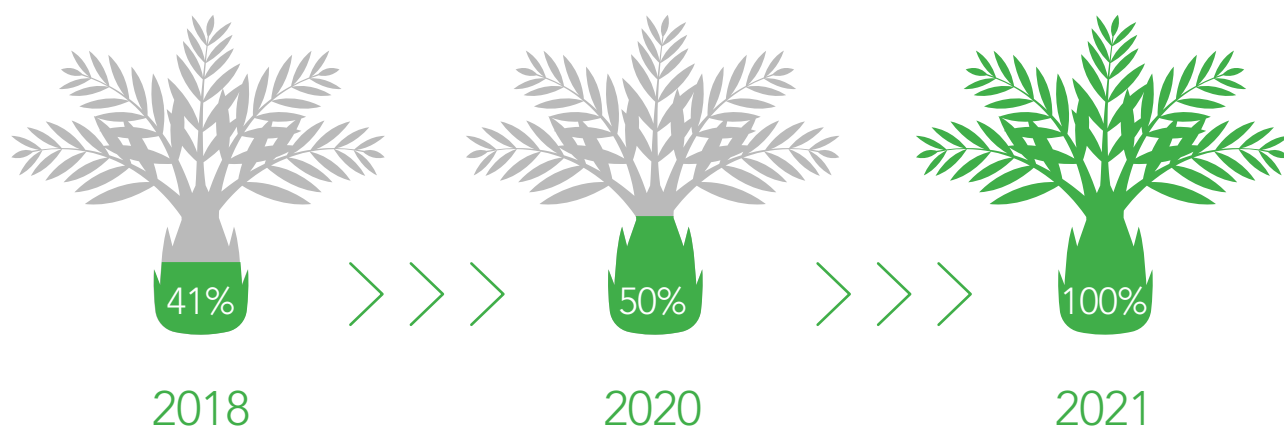
<sup>11</sup>[www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf](http://www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf)



## PLANNING DE CERTIFICATION ISO 14001 (FILIALES)



## PLANNING DE CERTIFICATION RSPO (HUILERIES)



### Autres initiatives

Une première expérience concluante d'huile de palme bio a été réalisée sur notre plantation de Sao Tomé-et-Principe. La certification Global Gap et la certification selon le standard européen de l'agriculture biologique ont été obtenues en 2017 et ont été ensuite renouvelées chaque année.



Fort de cette expérience positive, Agripalma a obtenu la certification Bio Suisse en janvier 2020.

L'ensemble de nos certificats sont visibles sur notre site web<sup>12</sup>.

<sup>12</sup>[www.socfin.com/fr/certifications](http://www.socfin.com/fr/certifications)





# 2 POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RURAL



2.1 Contexte



2.2 Nos engagements



2.3 Des engagements validés par des certifications



2.4 Nos actions pour le développement local et rural



2.5 Notre chaîne d'approvisionnement



Formation à l'école de saignée de la SOGB, Côte d'Ivoire

60%

DE LA PRODUCTION DE  
CAOUTCHOUC PROVIENT  
DE PLANTEURS VILLAGEOIS



BUDGET ROUTE

9,1 MILLIONS €

en 2020

9 CENTRES  
DE FORMATION  
TECHNIQUE



## 2.1 Contexte

Nos activités se déroulent majoritairement dans des zones reculées et pour certaines très peu développées. Nous faisons face à : des situations post-conflits comme en Sierra Leone, au Libéria, ou au Cambodge, à des régions oubliées comme en République démocratique du Congo (RDC), ou à des régions ayant des problèmes de sécurité comme au Nigéria.

Ces années de guerre, de non-investissement dans les infrastructures (routes, réseaux électriques, etc.) ont laissé des traces. L'impact sur les jeunes générations se perçoit aisément, peu de formations et peu d'opportunités de développement de petites entreprises.

Partant de ce constat, nous sommes convaincus qu'associer une activité agro-industrielle au développement de plantations villageoises est une réponse efficace et adaptée aux besoins de développement économique et de sécurité alimentaire de ces régions. Cette approche intègre également des pratiques visant à protéger l'environnement et permet donc de reconstruire l'agriculture locale sur des bases respectueuses tant au niveau économique et social qu'environnemental.

Il est important de rappeler que notre présence dans ces pays est souvent due à une demande des États locaux, comme au Cameroun et en Sierra Leone ou de la Banque Mondiale pour le Libéria. Notre Groupe y a le plus souvent repris d'anciennes entreprises de plantations, pour y moderniser et relancer les activités agro-industrielles souvent tombées en désuétude faute de capacités d'investissement durant les années 1990. Ce sont alors des régions entières qui ont repris vie progressivement.



## 2.2 Nos engagements

Connaissant l'état de développement socio-économique dans nos régions d'implantation, nous avons formalisé nos grands engagements dans ce domaine pour mieux structurer nos actions et participer efficacement à leur développement à long terme.



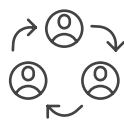
## NOS ENGAGEMENTS

- Garantir l'éthique et améliorer en continu la transparence et la traçabilité ;
- Apporter des solutions pour accélérer le développement rural tout en préservant l'environnement ;
- Faciliter le développement et la responsabilisation des travailleurs et des jeunes : formations, stages... ;
- Améliorer ou créer les infrastructures locales les plus nécessaires (par exemple, construction de routes, écoles de formation technique, etc.) ;
- Contribuer à assurer une sécurité alimentaire locale dans les pays producteurs d'huile de palme ;
- Établir des partenariats pour stimuler l'innovation et la performance en matière de durabilité (exemples : micro-crédits, riziculture, EFA (Ecoles Familiales Agricoles), etc.).



2.2 Workshop avec le WWF, Socfin Cambodia, Cambodge

## ✓ Nos plans d'engagement avec les parties prenantes



Nous ne nous préoccupons pas uniquement de nos travailleurs et de leur famille. Nous nous engageons également auprès des communautés locales et de nos fournisseurs.

Chaque plantation a élaboré son propre « plan d'engagement avec les parties prenantes » et son « plan de développement communautaire » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

Concrètement, nous collaborons autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux, et avec les organisations non gouvernementales présentes dans nos régions d'implantation pour mener des projets de développement communs.

## 2.3 Des engagements validés par des certifications

Les engagements que nous avons pris sont encadrés et structurés par diverses certifications ou organisations auxquelles nous avons décidé d'adhérer.

### 2.3.1 Vers 100% de certification RSPO



Notre politique de gestion responsable est totalement alignée avec les Principes et les Critères RSPO.

Le Groupe Socfin est devenu membre de la RSPO en février 2019 (numéro de membre : 1-0269-19-000-00). Pour Socfindo, membre depuis 2004, rien ne change, si ce n'est qu'elle utilise désormais aussi le nouveau numéro de membre.

1-0269-19-000-00

Nous nous sommes fixés comme objectif de faire certifier RSPO l'ensemble de nos plantations de palmiers. Socfindo, Okomu et Safacam sont déjà certifiées, ainsi que SOGB depuis janvier 2021.



### 2.3.2 Création de la plateforme GPSNR



En octobre 2018, la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR) a été mise en

place par un groupe de membres fondateurs dont nous faisons partie.

La mission de GPSNR est de diriger l'amélioration des performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

La vision de GPSNR est d'avoir une chaîne de valeur du caoutchouc naturel juste, équitable et respectueuse de l'environnement.

Les membres de GPSNR doivent adhérer aux 12 principes de caoutchouc naturel durable<sup>13</sup>.

Peu après sa formation, le GPSNR a mis en place ses éléments de gouvernance : statuts, code de conduite, Comité Exécutif dont fait partie Socfin, etc. Puis, des workshops<sup>14</sup> et des groupes de travail ont permis d'avancer sur les objectifs et la stratégie visant à atteindre l'état souhaité (processus équivalent de celui utilisé par RSPO avec la « Theory of change »).

L'Assemblée Générale de 2020 a validé les éléments de politique GPSNR qui devront être inclus dans les politiques des membres à partir de 2021.

## 2.4 Nos actions pour le développement local et rural

### 2.4.1 Notre collaboration avec nos partenaires locaux

#### 2.4.1.1 Nos sous-traitants

Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE) locales.

#### 2.4.1.2 Nos partenaires planteurs villageois

**Nos partenariats favorisent le développement des plantations villageoises et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.**

Les plantations entretiennent des relations étroites, et spécifiques à chaque région, avec les planteurs villageois d'hévéas et de palmiers. Elles s'approvisionnent auprès d'eux et certaines ont mis en place, à leur initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement.

Ces partenariats permettent aux planteurs de bénéficier de formations et de soutiens financiers, d'accéder à du matériel végétal sélectionné, à des usines de traitement de la production et ainsi au marché international, etc.

« Fredson Global Venture est une entreprise de construction et d'ingénierie engagée par Okomu Oil Palm Co. Plc. En tant qu'entreprise locale, nous sommes heureux de nous associer à Okomu en raison de son grand sens de la qualité et nous continuerons à fournir des projets de qualité. Nous nous conformons aux normes de santé, de sécurité et d'environnement d'Okomu, ce qui a sans aucun doute amélioré notre efficacité dans la gestion et la livraison des projets. Nous sommes sincèrement fiers d'être associés à Okomu ».

*Fredrick Nnamani, Directeur Général, Fredson Global Ventures, Nigéria*

Nous nous assurons aussi que leurs opérations partenaires soient conformes à nos politiques et à nos exigences en matière de gestion responsable.

**Par exemple, en Côte d'Ivoire, 8 500 planteurs villageois livrent, au quotidien, leur production à notre usine de SCC.**

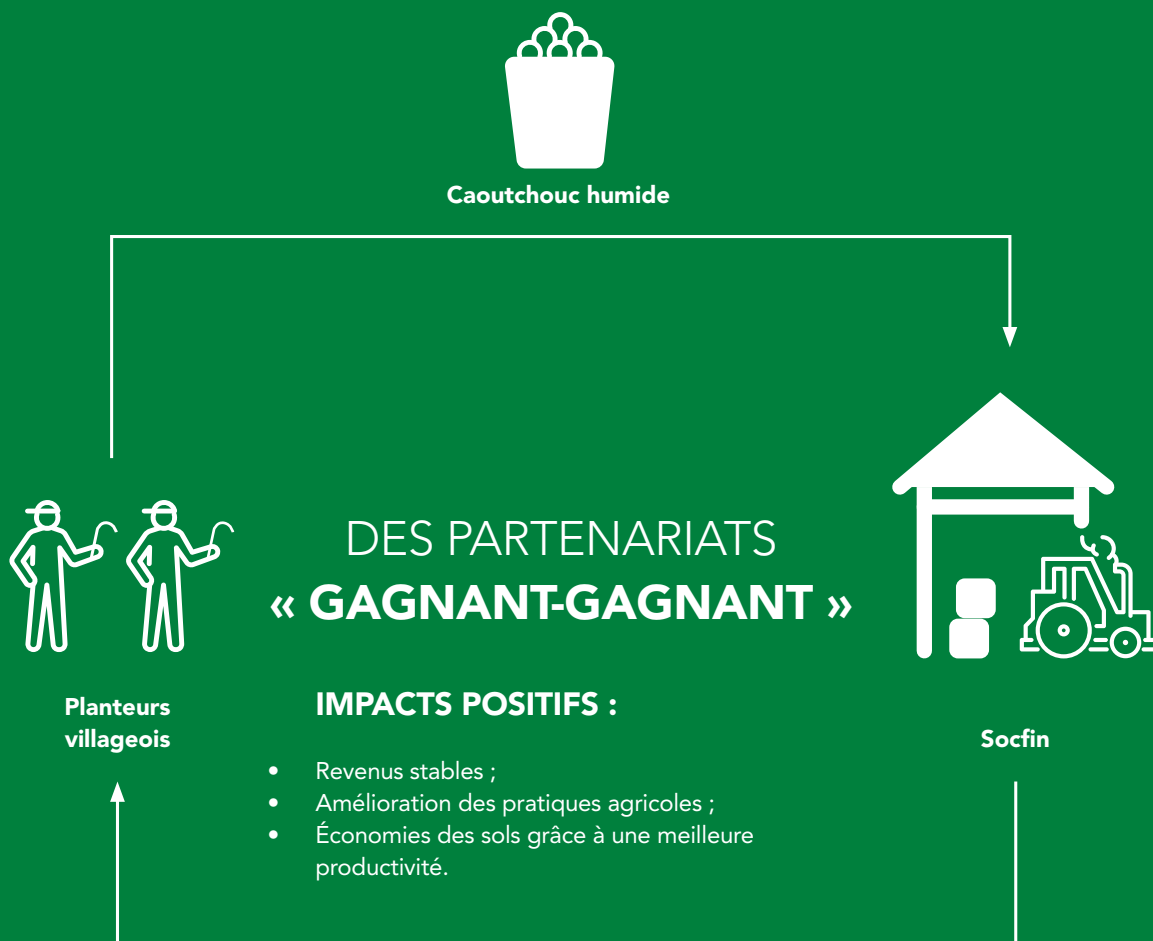
Les cultures pérennes, par opposition aux cultures annuelles, ont un impact positif majeur sur leurs planteurs : les plantations leur apportent des revenus réguliers, et ce, tout au long de l'année (à l'inverse des productions saisonnières de café, cacao, coton, etc.).

En parallèle, la production villageoise apporte aussi une contribution non négligeable à la production globale mise sur le marché (cumul de la production industrielle et villageoise), ce qui permet de satisfaire progressivement la demande pour ces matières premières.

<sup>13</sup> [www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf](http://www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf)

<sup>14</sup> [www.gpsnr.org/news-publications/smallholders-representation-working-group-update-march-2020](http://www.gpsnr.org/news-publications/smallholders-representation-working-group-update-march-2020)

Ces partenariats favorisent le développement des plantations villageoises et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.



Achat de la production au prix du marché



Formations & accompagnements



Fourniture d'intrant phytosanitaire



Fourniture de matériel végétal sélectionné à prix coûtant



« Durant la crise nous avons maintenus de bonnes relations avec la SOGB. La SOGB nous a fourni du matériel sanitaire afin de nous protéger contre le virus. Nous avons reçu un kit sanitaire comprenant un seau pour le lavage des mains, du gel hydroalcoolique et des masques que nous utilisons toujours. Nous avons pu continuer à travailler normalement tout le temps de la crise jusqu'à aujourd'hui. Nous avons aussi continué notre collaboration avec le moniteur qui encadre notre zone et grâce à lui, nous pouvons rectifier les problèmes que nous rencontrons dans nos champs. Cet encadrement existe depuis toujours et nous en sommes très satisfaits ».

*Djié Holo, Planteur villageois dans le village de Hannié, Côte d'Ivoire*

## COVID-19

Au printemps 2020, la pandémie, le confinement strict et l'arrêt temporaire de toute une partie de l'économie mondiale ont eu de graves conséquences sur de nombreux secteurs d'activité.

Au sein du Groupe, nous avons tenu à tout prix à assurer la continuité de nos activités opérationnelles afin de garantir les emplois et les revenus stables de milliers de familles vivant sur et autour des plantations tout en mettant en place les mesures nécessaires pour les protéger au mieux du Covid-19.

Nous savons tous à quel point la sécurité financière et alimentaire, et l'accès des familles aux soins de santé sont des conditions sine qua non pour faire face à ce type de crise sanitaire, spécialement dans ces zones rurales reculées.

Nous avons donc pris les mesures de gestion nécessaire afin de préserver au maximum les emplois et les achats aux planteurs villageois.

En effet, nos sites opérationnels présentent 3 profils différents : ils produisent uniquement du caoutchouc ou de l'huile de palme, ou les deux. Cela signifie que **les plantations produisant de l'huile de palme et du caoutchouc pouvaient compter sur les revenus de l'activité palmier pour compenser temporairement le ralentissement des ventes de caoutchouc**. Par contre, d'autres plantations comme LAC ou SCC, dépendantes à 100% de la vente de leur caoutchouc, ont été beaucoup plus impactées par ce ralentissement d'activités européennes car elles ne produisent pas d'huile. Elles auraient dû ralentir leurs activités opérationnelles et mettre des milliers de personnes au chômage technique ou arrêter de s'approvisionner auprès des planteurs villageois partenaires.

Pour éviter cela, **nous avons réorientés les commandes de nos clients vers ces sites dépendant à 100% des ventes de caoutchouc afin d'y assurer une continuité des activités et d'y conserver le maximum d'emplois et d'achats aux planteurs villageois**.

Cette stratégie a été fructueuse et a permis au plus grand nombre de conserver son emploi. Par exemple, les planteurs villageois ont continué à livrer leur production à nos usines et, dans les plantations produisant de l'huile et du caoutchouc, **des employés spécialisés dans l'hévéaculture ont temporairement travaillé dans les plantations de palmiers** et ont ainsi **conservé leur emploi et leur revenu** pour leur famille.

Seule, la plantation de SRC au Libéria a dû temporairement suspendre ses activités qui reprendront dès que possible. Néanmoins, son centre de santé est resté ouvert ainsi que les écoles, lorsque cela était autorisé par le Gouvernement.

En conclusion, c'est grâce à l'engagement de nos équipes en Europe et de nos employés et partenaires sur le terrain que nous avons su faire preuve de résilience et assurer une continuité de nos opérations agronomiques et industrielles tout en se protégeant de l'épidémie.

Par exemple, LAC a continué d'acheter du caoutchouc aux planteurs locaux, malgré les contraintes financières qui ont englouti de nombreuses entreprises à la suite de la pandémie de Covid-19.

En 2020, le nombre de planteurs villageois des régions de Leeward livrant à LAC a considérablement augmenté. Cette hausse est due au fait que les autres acteurs ont réduit leurs achats de caoutchouc auprès de ces planteurs locaux, alors que la direction de LAC, comprenant que ces petits exploitants dépendent fortement de leurs plantations d'hévéas pour générer des revenus et assurer leur subsistance, n'a pas refusé les centaines d'exploitants pour qui LAC était le seul acheteur potentiel de caoutchouc.



# INTERVIEW DE MONSIEUR JEAN-LOUIS TAKY

CHEF DU DÉPARTEMENT DES PLANTATIONS VILLAGEOISES, SOGB, CÔTE D'IVOIRE



2.4.1.2 Jean-Louis Taky, Chef du département des plantations villageoises, SOGB, Côte d'Ivoire

*Jean-Louis TAKY travaille depuis 2010 à la SOGB où il occupe le poste de Chef du Département des Plantations Villageoises depuis mars 2018.*

## **Quel type de collaboration existe-t-il entre la SOGB et les planteurs villageois ?**

Le premier volet concerne l'assistance technique aux planteurs villageois (PV) et le second volet concerne l'achat de leur production de matières premières, que nous transformons ensuite dans notre usine.

Pour ce qui est de l'encadrement, nous sommes assistés par l'APROMAC, qui a divisé le sud forestier de la Côte d'Ivoire en secteurs géographiques, eux-mêmes subdivisés en lots d'encadrement. L'APROMAC finance l'assistance technique et c'est par le biais du FIRCA (Fond Interprofessionnel pour le Conseil Agricole) que l'APROMAC pilote l'assistance technique. La SOGB a 4 lots et encadre 23 000 planteurs sur une surface d'à peu près 65 000 hectares.

L'assistance technique est conduite par des moniteurs, qui sont employés de la SOGB. Chaque moniteur encadre 300 planteurs qu'il visite 5 fois par an. Ils apportent les conseils agricoles nécessaires aux PV. Les moniteurs sont soumis à un cahier des charges défini par l'APROMAC. La SOGB est auditée chaque trimestre afin de vérifier le bon fonctionnement de cette assistance technique.

Nous réalisons également la formation des saigneurs afin de pouvoir fournir des saigneurs qualifiés aux planteurs. Dans ce cadre, nous formons 1 600 saigneurs par an dont 2% sont des femmes.

Cette répartition d'encadrement par lot n'oblige en aucun cas les saigneurs à livrer leur production à la SOGB. Chaque planteur est libre de livrer là où il le souhaite, même s'il bénéficie de notre encadrement.

### Pouvez-vous nous décrire les relations entre les planteurs villageois (PV) et la SOGB ?

Les relations avec les planteurs ont toujours été bonnes.

Cependant, depuis 2015, la production de caoutchouc naturel issue des plantations villageoises a fortement augmenté et les usiniers ne sont pas assez nombreux en Côte d'Ivoire pour absorber toute la production de matière première. Donc, afin de donner des débouchés à cet excédent de production ivoirienne, une loi a été votée afin de permettre l'exportation de caoutchouc frais vers l'Asie. Ceci représente entre 200 000 et 300 000 tonnes d'exportations par an. Néanmoins, le prix d'achat du caoutchouc brut ainsi exporté est moins élevé que le prix officiel mensuel établi par l'APROMAC. Donc les planteurs préfèrent livrer à la SOGB qui paie le prix fixé par l'APROMAC.

Malheureusement, nous faisons face à un problème de capacité d'usinage trop faible pour absorber cette plus grande quantité de matières premières, ce qui peut générer une insatisfaction chez certains planteurs. Alors, afin de pallier ce problème, la SOGB a fixé des quotas par planteur basés sur leurs superficies de production afin de permettre à tous de vendre une quote-part équivalente de sa production à la SOGB. Un planteur qui a trois hectares peut nous livrer 1 tonne par mois.

### Comment estimez-vous que les planteurs ont vécu la crise du coronavirus ?

Il faut savoir que notre zone géographique n'a pas été tellement impactée par la crise du coronavirus. De plus, de larges campagnes de prévention ont été faites à travers tout le pays. A notre niveau, nous avons notamment exigé des planteurs qu'ils portent le masque dès leur entrée dans la concession.

Nous avons apporté des seaux de lavage des mains, des gels hydroalcooliques et du savon ainsi que des masques réutilisables par planteur. En plus de cela, des séances de

sensibilisations ont été données et des affiches ont été distribuées.

Maintenant, le problème se situe plutôt au niveau des livraisons. De ce côté-là, les planteurs ne réalisent pas toujours les efforts que la SOGB fournit afin de maximiser les achats de caoutchouc brut aux planteurs.

### La SOGB a-t-elle pu maintenir la même cadence d'achat auprès des planteurs ?

Oui, il n'y a pas eu d'arrêt. Et les quantités d'achat ont même été augmentées. Afin d'y parvenir certaines parcelles peu productives de la SOGB ont été mises en arrêt de saignée en 2020. Cela a permis d'augmenter les quantités achetées aux planteurs villageois.

Grâce aux efforts de la SOGB, les planteurs ont pu continuer à livrer. Et malgré tout ce qui se passe, les planteurs restent fidèles à la SOGB. Afin de les aider, la SOGB a également distribué 150 hectares de plants aux planteurs en 2020. L'hévéa continue à être planté en Côte d'Ivoire.



AFIN D'Y PARVENIR CERTAINES PARCELLES PEU PRODUCTIVES DE LA SOGB ONT ÉTÉ MISES EN ARRÊT DE SAIGNÉE EN 2020. CELA A PERMIS D'AUGMENTER LES QUANTITÉS ACHETÉES AUX PLANTEURS VILLAGEOIS.

### 2.4.1.3 Nos partenaires pour des projets de développement

Au Cameroun, la Socapalm et la Safacam se sont engagées dans un partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement) en 2013. Leur objectif commun est de faciliter le développement socio-économique local par la création d'Écoles Familiales Agricoles<sup>15</sup> (EFA) qui ont pour but de former les jeunes de la région aux métiers et à l'entrepreneuriat rural (production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.).

Les EFA de Kienké et Dizangué ont ouvert leurs portes en 2014 en suivant le modèle d'alternance : 15 jours à l'école et 15 jours au sein du projet rural. En juin 2017, les EFA avaient diplômé leurs premiers élèves. Depuis, nous observons qu'une grande partie des diplômés s'est lancée comme entrepreneur agricole (14), d'autres ont obtenu des emplois qualifiés (12), alors qu'une majorité a poursuivi ses études (24). **Aujourd'hui, ce sont donc plus de 50 jeunes, auparavant en situation de décrochage scolaire, qui ont retrouvé le chemin de l'école ou poussé les portes de l'entrepreneuriat rural.**

« Je m'appelle Bell Bell Cédric, ancien élève de l'EFA de Dizangué. Concernant ma formation, je l'ai trouvée très intéressante et elle m'aide vraiment aujourd'hui dans mon travail, ainsi, je peux donner mes conseils aux autres. Actuellement, je suis dans un projet de bananes plantains, avec un champ de 200 m<sup>2</sup> que je suis chargé de suivre. Ce que j'ai appris à l'EFA m'est vraiment utile et je conseillerai aux jeunes d'y aller. Concernant Safacam, c'est vraiment une société intéressante, qui aide des jeunes comme moi, comme mes camarades de promotion qui s'en sont sorti en y étant recruté ».

*Cédric Bell Bell, ancien apprenant de Dizangué.  
Promotion 2014-2017, Cameroun*



FUNDACIÓN  
Real Madrid

Depuis fin 2019, à Agripalma, nous avons noué un partenariat avec la Fondation du Real Madrid pour associer sport et éducation et contribuer de cette façon au bien-être des enfants.

Notre objectif est de susciter une passion pour le sport, tout en favorisant l'éducation et le respect de valeurs comme l'égalité, l'estime de soi, l'esprit d'équipe, la tolérance, etc. Ce sont 139 enfants qui bénéficient de ce projet à Agripalma, ils sont répartis en 6 groupes et s'entraînent deux fois par semaine. Dans le monde, 306 écoles ont été créées par le Real Madrid Foundation, et ce, dans 77 pays, ce qui bénéficie à près de 53 000 jeunes.



2.4.1.3 Jeunes intégrés à l'équipe de la fondation du Réal Madrid, Agripalma, Sao Tomé-et-Principe

### 2.4.1.4 Nos initiatives formatrices pour favoriser le développement des régions

Nous croyons que le développement des régions reculées passe par la formation des jeunes, des femmes et de toute personne motivée. Pour y parvenir, nos plantations mettent en œuvre divers programmes, projets et initiatives visant le renforcement des capacités de tout un chacun.

<sup>15</sup>L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFA.





« Je m'appelle Hak Sophal, Je suis chef d'équipe de saignée dans la plantation de Socfin-KCD depuis 2018.

Je ne connaissais pas du tout la saignée et j'ai suivi la formation pendant un mois. Les gestes sont très

techniques et donc difficiles à apprendre au début. Je pense que c'était plus facile d'apprendre ces gestes à travers le programme développé par la société : en petit groupe et avec un formateur dédié à travers trois étapes. J'ai réussi le test de fin de formation du premier coup, prouvant que j'avais acquis beaucoup de compétences à l'école de saignée et que je pouvais travailler en tant que chef d'équipe. Après l'école de saignée, je suis devenu chef d'équipe de saignée et je gère 14 saigneurs chaque jour.

Ma femme est aussi venue avec moi à Socfin Cambodia, elle a pu apprendre le métier à l'école de saignée aussi. Grâce à l'école de saignée, nous avons tous les deux un emploi, travaillons ensemble et vivons ensemble avec notre fille de 3 ans, sur la plantation dans un logement de l'entreprise.

La plantation où je travaillais avant n'avait pas d'école de saignée. **Je trouve que c'est une bonne chose que Socfin Cambodia ait un programme de formation des saigneurs car tous les cambodgiens peuvent venir et trouver un emploi dans l'entreprise même s'ils n'ont pas d'expérience dans ce domaine.** Il n'y a pas d'autre entreprise qui fasse la même chose et je remercie la société pour ce programme d'apprentissage qu'il faut poursuivre ».

*Sophal Hak, Chef d'équipe de saignée, Socfin Cambodia, Cambodge*



2.4.1.4 Sophal Hak, Chef d'équipe de saignée, Socfin Cambodia, Cambodge



« Je m'appelle Vong Vann, j'ai 37 ans et je suis originaire de la région de Tboung Khmum. Je suis saigneur dans la plantation de Socfin-KCD depuis 2015. Avant de travailler ici, je cultivais du riz dans mon village natal. Des amis m'ont parlé de Socfin

Cambodia et je suis venu avec ma femme et un groupe de 15 personnes de mon village pour trouver un emploi.

**L'hévéa n'est pas du tout la filière dans mon village et personne ne savait saigner. Grâce à l'école de saignée nous avons tous pu apprendre et trouver un emploi.**

Au début, c'est difficile mais j'ai toujours pensé qu'il faut persévérer et, en voyant l'exemple d'autres saigneurs ayant appris à l'école de saignée, je me suis dit que je pouvais y arriver aussi. Mes nouvelles compétences me servent dans mon travail de tous les jours, et en respectant bien ce que j'ai appris à l'école de saignée je peux avoir chaque mois de hauts bonus pour la qualité de mon travail (présence, qualité de saignée et production).

Comme nous savions que nous pourrions apprendre le travail à l'école de saignée, même sans expérience, ma femme est venue avec moi et a aussi suivi le programme. Elle est aussi saigneuse aujourd'hui et nous travaillons dans la même équipe. Nous habitons dans un village de la plantation avec nos deux enfants ».

*Vann Vong, Saigneur, Socfin Cambodia, Cambodge*



2.4.1.4 Vann Vong, Saigneur, Socfin Cambodia, Cambodge

« Nous pouvons former jusqu'à 300 personnes par an à l'école de saignée. Tous les élèves sont logés à la SOGB dans le centre de formation. Ils sont également pris en charge et une restauratrice s'occupe de l'intendance des stagiaires. Environ 80% de nos stagiaires restent car ils y voient des perspectives d'avenir ».

*Henri N'da Bilé, Chef de Département Formation et Amélioration Continue de la Direction de l'exploitation agricole, travaille à la SOGB depuis 2008, Côte d'Ivoire*



2.4.1.4 Henri N'da Bilé, Chef de Département Formation et Amélioration Continue de la Direction de l'exploitation agricole, SOGB, Côte d'Ivoire

« Nous avons des élèves chaque semaine et nous enseignons nos techniques chaque semaine à de nouvelles personnes. Nous formons également des personnes qui ne font pas partie de la SOGB à travers notre partenariat avec nos planteurs villageois. Ces personnes sont envoyées par les planteurs qui souhaitent que leurs saigneurs soient formés aux bonnes techniques pour l'hévéaculture ».

*Nana Issa, formateur à l'école de saignée de la SOGB dans le village agricole de BACO 2, Côte d'Ivoire*



2.4.1.4 Nana Issa, formateur à l'école de saignée de la SOGB dans le village agricole de BACO 2, Côte d'Ivoire

## 2.4.2 Nous favorisons la circulation des biens et des personnes

Implantées dans des régions reculées, toutes nos plantations construisent, entretiennent et réparent des routes et des ponts, même en dehors des concessions.

**Ces routes sont indispensables** pour permettre l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines. En effet, dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistantes et les pistes trop rarement entretenues. Alors, nous favorisons autant que possible la circulation des biens et des personnes, et en 2020, nous y avons consacré un budget de **9,1 millions €**.

## 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement

Nous nous sommes engagés à mettre en place des outils de traçabilité pour plus de transparence dans notre chaîne d'approvisionnement.

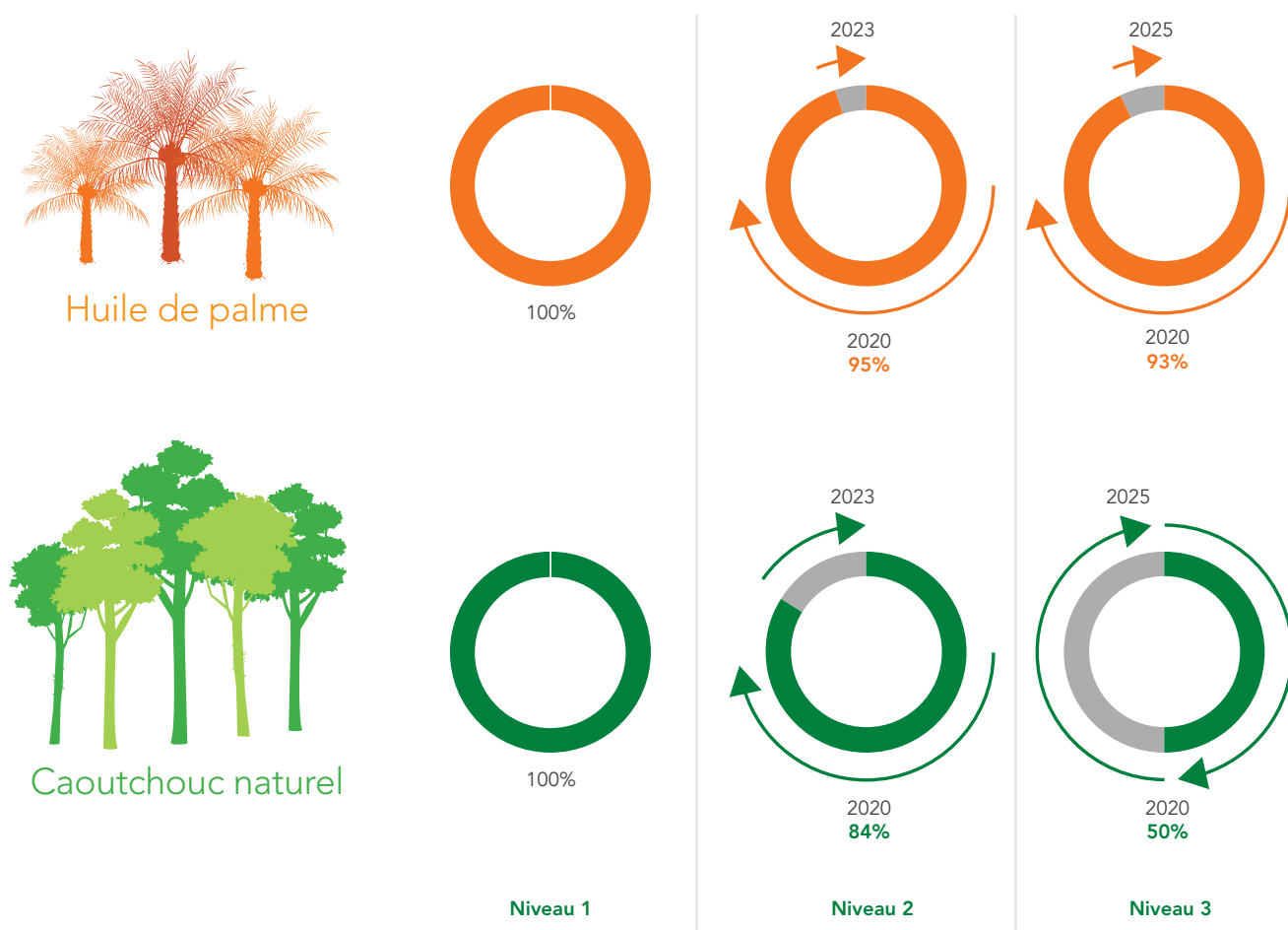
Notre Groupe s'assure que ses engagements de durabilité et de gestion responsable s'appliquent également à tous ses fournisseurs (incluant les planteurs villageois auxquels nous achetons du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers).

A ce jour, nous avons une traçabilité de 100% de nos approvisionnements de « niveau 1 », tant pour les régimes de palmier à huile que pour le caoutchouc.

Nous avons développé des outils de traçabilité permettant d'identifier et de localiser la région de production des planteurs partenaires. Cette traçabilité sera étendue à la totalité de notre chaîne d'approvisionnement et de ses intermédiaires : coopératives, commerçants, etc.

Cela nous permettra de faire évoluer notre traçabilité du niveau 1 au niveau 3.

## OBJECTIFS DE TRAÇABILITÉ



**Niveau 1** : identification du fournisseur ;

**Niveau 2** : identification et localisation régionale de la production ;

**Niveau 3** : identification et localisation de toute la chaîne d'approvisionnement et de ses intermédiaires.



### 2.5.1 Nous identifions nos fournisseurs de fruits et de caoutchouc

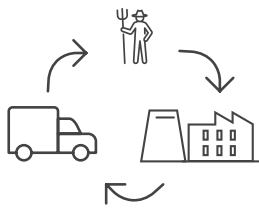


Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes (fruits) de palmiers à plusieurs milliers de planteurs villageois qui livrent directement aux usines, ou vendent à une coopérative qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

Les planteurs partenaires qui livrent directement et individuellement leur production à nos usines sont tous identifiés sur base de leurs noms et quantités livrées. Pour faciliter le suivi et la vérification par des organismes et tiers, nous publions sur notre « tableau de bord de transparence<sup>16</sup> » en ligne, toutes nos données de traçabilité (coordonnées des usines, cartes des concessions, etc.).

Ces informations, rendues publiques, sont aussi vouées à limiter les éventuelles erreurs d'interprétation qui pourraient être faites par des entités externes.

### 2.5.2 Achats équitables



Nous suivons scrupuleusement et en pleine transparence les réglementations nationales ou sectorielles de fixation des prix et utilisons au maximum notre influence pour que les prix payés par le secteur aux petits planteurs restent à un niveau suffisamment élevé pour leur garantir un revenu décent.



*Tous les mois, la SOGB reçoit le prix du caoutchouc de l'APROMAC (Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire) et celui des régimes de palme de l'AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile). Les prix sont communiqués à tous les planteurs par les différents moyens de diffusion et appliqués par la SOGB pour le caoutchouc et les régimes de palme achetés aux ponts-basculés.*

### 2.5.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité. Nous organisons aussi des sensibilisations et des formations pour les planteurs et les sous-traitants et leur apportons aussi une aide à la décision et un support technique. En cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.



La SOGB et la SCC sont les filiales les plus dépendantes des planteurs villageois et, de ce fait, ont été désignées pour participer à une cartographie des risques en matière de responsabilité sociétale dans le cadre du projet « Rubberway ». Une application sur smartphone a été développée par Michelin et, en 2018, les acheteurs de fonds de tasse et les conseillers agricoles en charge y ont été formés. Les résultats du déploiement de ce projet dans les opérations ivoiriennes du Groupe nous permettent d'identifier les actions à prendre pour corriger certaines faiblesses.

### 2.5.4 Sécurité dans la chaîne d'approvisionnement

Conformément aux engagements pris dans leurs politiques, nos plantations assurent également une partie des formations et sensibilisations des sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail, ce qui induit un suivi par chaque plantation du taux d'accident chez ses sous-traitants.

Le « code éthique des fournisseurs » créé en 2019 prévoit également plusieurs obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) et impose à nos fournisseurs d'accepter que ses opérations soient vérifiées, à ce niveau également, de manière régulière par le « compliance officer » du site.

<sup>16</sup> [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard)



**Interview de Mouroufie Amon KOFFI, 28 ans**

*Elève à l'école de saignée de la SOGB dans le village agricole de BACO 2 en Côte d'Ivoire*

**Depuis quand êtes-vous à l'école de saignée ?**

J'ai commencé ma formation à l'école de saignée depuis le début de la semaine.

**En quoi consiste la formation que vous suivez cette semaine ?**

Durant cette formation, le chef nous apprend les techniques de saignée afin de devenir saigneur. Nous apprenons par exemple la marche du saigneur, la façon dont nous devons tenir notre couteau mais également comment ne pas blesser l'arbre lors de la saignée.

**Quel est votre parcours avant de venir à l'école de saignée de la SOGB ?**

Avant de venir ici j'étais élève. Je fréquentais encore les cours. Mais cela ne marchait pas pour moi. Afin de devenir indépendant et de ma lancer dans la vie active, j'ai décidé de venir ici à la SOGB et de suivre le programme de saignée pour trouver du travail et devenir indépendant.

**Qu'est-ce que cette formation vous apporte-elle ?**

Cette formation me permet de me prendre en charge afin de ne pas aller demander l'argent aux gens. Elle va me permettre de m'occuper de moi-même.

**Appréciez-vous cette formation ?**

Oui, j'apprécie beaucoup cette formation. Nous apprenons bien les techniques de saignée et j'ai bon espoir pour devenir saigneur.

**Est-ce que vous comptez travailler à la SOGB à la suite de cette formation ?**

Oui, je souhaiterais travailler à la SOGB. Je souhaite évoluer dans ce métier afin d'arriver au même niveau que les chefs qui nous encadrent durant cette formation.



2.4.1.4 Mouroufie Amon KOFFI, élève à l'école de saignée de la SOGB dans le village agricole de BACO 2, Côte d'Ivoire



# 3 POUR NOS EMPLOYÉS LOCAUX ET LES COMMUNAUTÉS



3.1 Contexte



3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés



3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés





3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains





Equipe de saignée, Socfin Cambodia, Cambodge

---

 **61 300**  
  
ENFANTS SCOLARISÉS

---

**91**   
CENTRES DE SANTÉ ET HÔPITAUX

---

**2,7 M€**   
POUR LES PROJETS  
COMMUNAUTAIRES

---

### 3.1 Contexte

Parce que nos employés représentent l'essence de notre Groupe, **nous veillons à leur assurer un encadrement solide et la meilleure protection sociale possible** compte tenu des contextes respectifs spécifiques de nos plantations et des possibilités de renforcement de leur connaissance et de leur savoir-faire.

Dans les régions isolées dans lesquelles nous sommes implantés, les travailleurs bénéficient rarement de longues expériences dans des structures agro-industrielles telles que les nôtres. De ce fait, nous avons à réaliser une sensibilisation et une formation intensive de nos équipes, comme par exemple en ce qui concerne le respect des règles de sécurité au travail.

Étant généralement le seul employeur privé de la région, les possibilités d'emplois, à long terme, accompagnées des conditions de travail et de salaire que nous offrons, représentent souvent une opportunité professionnelle unique pour certaines communautés.

### 3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés

Pour assurer le respect et l'amélioration du bien-être social de nos employés, de leur famille et des communautés, **nous avons pris des engagements spécifiques**, en complément des engagements pris dans notre politique de gestion responsable.



## NOS ENGAGEMENTS

Zéro tolérance concernant le non-respect de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme :

- Sensibiliser ;
- Résoudre les griefs et rendre compte publiquement des progrès réalisés.

Employés locaux (des pays producteurs) :

- Permettre aux employés locaux et à leur famille de bénéficier d'infrastructures, d'une couverture santé et d'un accès à l'éducation ;
- Améliorer les conditions de vie : eau, électricité, loisirs, etc. ;
- Renforcer l'équité entre les genres.

Communautés :

- Promouvoir une collaboration à long terme pour mettre en œuvre des projets avec les communautés locales afin d'amplifier l'impact social : vie sociale, santé, éducation, etc.



JE REMERCIE LA SOCAPALM  
POUR LES EFFORTS SANS CESSE  
FOURNIS AFIN D'ASSURER  
LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE  
DES TRAVAILLEURS ET DES  
POPULATIONS RIVERAINES

Au Cameroun, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, son Excellence Monsieur Gabriel MBAIROBE en visite à la Socapalm a tenu à remercier la Socapalm : « la Socapalm est un fleuron de l'agro-industrie camerounaise, elle est un exemple du développement intégré pour avoir permis de réduire considérablement le déficit en oléagineux (40%). Je remercie la Socapalm pour les efforts sans cesse fournis afin d'assurer la santé et le bien-être des travailleurs et des populations riveraines ». Août 2020

*Son Excellence Monsieur Gabriel MBAIROBE*





### 3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés

Nous savons qu'une plantation agro-industrielle génère des impacts sur la région où elle est implantée. Conscient de cela, nos recherches et nos choix d'acquisition de concessions s'orientent en priorité sur des plantations existantes, en activité ou abandonnées (anciennes plantations privées ou étatiques), qui nécessitent d'être réhabilitées et dont les titres fonciers sont bien établis.

#### 3.3.1 Notre conformité aux législations foncières

**Nous mettons tout en œuvre pour respecter scrupuleusement à la fois les législations foncières et environnementales des pays-hôtes dans lesquels nous sommes actifs**, mais aussi les normes et référentiels auxquels nous adhérons : ISO, RSPO, GPSNR, Global GAP, Bio Suisse, etc.

Sauf rares exceptions (Safacam et une partie d'Agripalma), nos filiales ne détiennent pas, directement ou indirectement, leurs concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme avec les États, légitimes propriétaires de ces terres. Toutes nos cartes de concession des plantations sont disponibles sur notre dashboard<sup>17</sup>.

Malheureusement, le régime foncier de certains pays est parfois peu documenté. Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours précis et, malgré les précautions, nous assistons parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.



Par exemple à la Socapalm, la disparition ou l'absence des bornes à certains endroits, indiquant les limites des concessions définies par l'État lors de la création de la concession est à l'origine de tensions. Cette absence de délimitation précise mène à des empiètements mutuels et crée des tensions et des malentendus entre les communautés et la plantation.

Aussi, du fait de l'explosion démographique récente dans certaines régions, nous remarquons que la pression foncière est devenue très forte autour de certaines plantations - notamment à Dibombari (Socapalm, Cameroun) - bien que celles-ci existent parfois depuis presque 50 ans.

Afin de résoudre ces situations parfois complexes, nous nous tournons systématiquement vers les États et leurs services locaux du cadastre, ainsi que vers les communautés concernées pour réaliser un état des lieux précis et clarifier la situation de manière objective et matérielle : bornage, établissement de cartes, etc.

Ce processus peut prendre du temps, mais il permet d'aboutir à des résultats positifs satisfaisants pour toutes les parties concernées en améliorant les relations de bon voisinage entre les communautés et la plantation.



Par exemple, la Socapalm, en collaboration avec les Ministères locaux compétents, procède à l'identification des parcelles rétrocédées par la Socapalm à l'État du Cameroun, propriétaire des terres.



3.3.1 Bornage Socapalm Mbambou, Cameroun

<sup>17</sup> [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard)



### 3.3.2 Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP

**Nous avons toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales à donner ou non leur accord avant toute opération affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers.**

Concrètement, lors d'un projet de développement, des études d'impact environnemental et social sont toujours réalisées. Elles comprennent des plans de gestion environnemental et social, des mesures d'atténuation des impacts, un plan de développement communautaire et un plan d'engagements avec les parties prenantes ; le tout faisant partie intégrante du contrat d'occupation convenu avec l'État et les communautés.



Au Cambodge, la plantation protège plus de 350 hectares de terres identifiées comme lieux sacrés.



En parallèle, dans notre politique de gestion responsable, nous avons pris l'engagement formel d'appliquer le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP<sup>18</sup>), concept juridiquement soutenu par l'UNDRIP<sup>19</sup> (United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples) avant toute opération affectant des terres, dans le but de limiter au maximum tout impact négatif sur les communautés locales.

Nous n'entreprenons aucun nouveau développement, tant que ce processus n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non-résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

Notre engagement pour la certification de nos filiales africaines à la RSPO, dont une des exigences est l'adhésion aux principes du CLIP, est une garantie supplémentaire de la bonne mise en œuvre de ce concept sur l'ensemble de nos plantations.

### 3.3.3 La compensation pour occupation de terres

Lorsque nous faisons le choix de louer une concession à un gouvernement, nous sommes conscients que les terres en question sont souvent à l'état d'abandon, et, bien qu'appartenant à l'État, utilisées par les communautés environnantes depuis de nombreuses années.

Des compensations sont alors prévues pour ces situations spécifiques et sont payées aux communautés qui auraient planté des cultures vivrières sur ces terres afin de les dédommager. Le montant de ces compensations est dans la plupart des cas fixé par la législation locale de manière très précise.

### 3.3.4 Nous favorisons le dialogue avec les communautés

**Les populations riveraines de nos plantations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires.** Les spécificités de chaque communauté sont reconnues et une place particulière est réservée à chacune.

« Okomu est une bonne entreprise. Depuis qu'elle est arrivée, nous avons obtenu un développement que nous n'avions jamais eu auparavant. Okomu est la seule société que nous connaissons qui s'est occupée de notre communauté et, depuis 2014, lorsqu'elle est arrivée près de notre communauté, elle n'a pas failli. L'entreprise a tenu toutes les promesses qu'elle nous a faites. Quelle que soit la situation, Okomu nous aide toujours à développer notre communauté. Okomu restera à jamais dans notre livre d'histoire comme celle qui nous a apporté le développement, notre souhait est que l'entreprise continue de croître de plus en plus ».

*Johnbull Ehigie, Communauté d'Oke, Nigéria*

Dans un cas de conflit foncier par exemple, nous dialoguons de manière transparente et ouverte avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, afin de résoudre la situation.

Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.

<sup>18</sup> [www.rspo.org/resources/free-prior-and-informed-consent-fpic-](http://www.rspo.org/resources/free-prior-and-informed-consent-fpic-)

<sup>19</sup> [en.wikipedia.org/wiki/Declaration\\_on\\_the\\_Rights\\_of\\_Indigenous\\_Peoples](http://en.wikipedia.org/wiki/Declaration_on_the_Rights_of_Indigenous_Peoples)



3.3.4 Rencontre avec l'AVD (février 2020), SOGB, Côte d'Ivoire

### 3.3.5 Mise en place d'un système de gestion des plaintes



Au niveau du Groupe, nous avons développé un système de gestion des plaintes externes avec l'appui de EF (voir 1.8.5, ci-dessus).

En complément, chaque plantation a développé son propre système de gestion des plaintes externes afin de résoudre aussi rapidement que possible chaque grief ou plainte en toute transparence et en pleine collaboration avec les parties concernées.

### 3.3.6 La protection des populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent nos opérations : les pygmées Bagyéli près de la plantation de Kienké (Socapalm)<sup>20</sup> et les Bunongs au Cambodge<sup>21</sup>.

**Nous nous sommes engagés**, notamment dans notre politique de gestion responsable, à **respecter les droits des communautés autochtones en nous conformant aux articles de la Déclaration des Nations Unies** sur les droits des peuples autochtones.



Au Cambodge, les démarches vis-à-vis des Phnongs sont accompagnées par l'Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) qui vérifie régulièrement l'adéquation des actions menées.

<sup>20</sup> [www.socfin.com/fr/implantations/cameroun](http://www.socfin.com/fr/implantations/cameroun)

<sup>21</sup> [www.socfin.com/fr/implantations/cambodge](http://www.socfin.com/fr/implantations/cambodge)

### 3.3.7 Notre engagement spécifique pour le développement à long terme des communautés

Notamment dans le cadre de nos plans d'engagement avec les communautés mais pas uniquement, **de nombreux projets sont menés avec et pour les communautés.**

**En 2020, plus de 2,7 millions € y ont été consacrés.**

« Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la direction d'Okomu pour être venue à notre secours lors du confinement dû au Covid-19 en 2020.

La fourniture de sacs de riz, de sacs de haricots et d'huile Banga a permis d'aider les personnes âgées, les femmes et les enfants de la communauté d'Udo à un moment où tout le monde ne pouvait pas sortir pour vaquer à ses occupations quotidiennes ».

*Ben Iyase, Communauté d'Udo, Nigéria*

« L'intervention de Socfin pour fournir des graines d'arachide a permis de développer ma propre culture d'arachide. De plus, l'aide apportée par Socfin m'a permis de soutenir d'autres femmes de la communauté ».

*Fatmata Tanu-Hinai, Bénéficiaire de la donation de graines d'arachide à SAC, Sierra Leone*



3.3.7 Donations d'Okomu à la communauté d'Udo



### 3.3.7.1 Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés

L'amélioration des services collectifs (eau, électricité et télécommunication) est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs et les fournisseurs d'énergie et de télécommunication. La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services.

Pour pallier ce manque, nous appuyons les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finançons le raccordement de ces communautés isolées.



200 000 € ont été consacrés aux raccordements en eau, électricité et aux télécommunications sur l'année écoulée.

« Depuis un certain temps les relations entre le village Mbanda et la Socapalm sont en train de s'améliorer. Avant, il n'y avait pas d'harmonie, maintenant qu'on s'assoit pour les réunions, les choses commencent à aller. Les aides, lors des deuils et certains évènements comme les mariages, permettent d'améliorer un peu les conditions de vie des populations. Nous recevons des bâches, des chaises, de l'eau et même de la main-d'œuvre lors de ces évènements. Les routes et les forages construits par la Socapalm apportent le développement. Les routes permettent aux petits planteurs d'évacuer leurs récoltes. Cette situation encourage à faire des plantations ».

*Paul Ewondo, Notable du village Mbanda, Cameroun*



3.3.7.1 Paul Ewondo, Notable du village Mbanda, Cameroun

### 3.3.7.2 Notre politique de soutien à l'éducation des jeunes

**Nous tenons à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les régions où nous sommes présents.**

**Les écoles publiques situées dans et autour des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et aux communautés environnantes**, dans la mesure où les infrastructures publiques le permettent bien sûr.

En collaboration avec les communautés et autorités locales, un soutien aux services publics est régulièrement apporté afin de favoriser l'éducation des jeunes : 167 000 € ont été consacrés aux écoles riveraines des plantations en 2020.

Afin d'assurer la plus longue scolarité possible aux enfants de ces régions reculées, nous offrons également des bourses aux élèves les plus méritants.

« La construction de notre école est le plus grand développement que SAC a apporté à notre communauté car avant, les élèves souffraient. Comme l'entreprise nous a aidé pour l'école, nous espérons qu'elle nous aidera également à recruter des enseignants communautaires ».

*Osman Kemokai Banalleh, Chef du village de Banalleh, SAC, Sierra Leone*



61 282 élèves occupent les bancs de ces écoles en 2020, et parmi eux, 21 479 élèves sont des enfants de communautés riveraines soit plus de 35% du total des enfants scolarisés.

### 3.3.7.3 L'accès à la santé pour les communautés

Au vu de l'enclavement de certaines régions où nous sommes présents, nous dispensons des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).

« L'hôpital est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au grand public. L'hôpital de LAC offre des traitements aux personnes de l'extérieur (les personnes qui ne sont pas des employés de LAC ou qui dépendent d'un employé et qui, dans la plupart des cas, ne sont pas des résidents de LAC). Les personnes de l'extérieur paient des frais très minimes pour obtenir un diagnostic et être traitées.

Dans le cadre de notre responsabilité sociale d'entreprise, nous servons de centre de référence pour la clinique Zondo du district 4 et la clinique du complexe 3 dans le cas de femmes enceintes et d'enfants de moins de 5 ans ; ces services sont fournis gratuitement ».

*Docteur Jean Machayo, chef médical de l'hôpital de LAC, Libéria*



A la demande des communautés et dans le cadre de nos plans d'engagements avec les communautés, nous avons aussi, sur certains sites, aidé logistiquement, rénové et/ou construit et fait don de centres de santé aux communautés : Socapalm, Safacam, SOGB, Socfin Cambodia, etc.

Pour plus de détail sur le fonctionnement de nos infrastructures médicales, se référer au point 3.4.4 ci-dessous.

## 3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains

Tel que formalisé dans nos engagements au début de ce chapitre, **nous tenons à offrir un environnement de travail favorisant le bien-être social de nos employés en leur offrant toute la protection sociale et la sécurité à laquelle ils ont droit.** Ceci est établi, entre autres, dans notre code éthique et nos politiques, qui soulignent aussi notre adhésion aux normes éthiques et notre conformité aux lois locales applicables.

Pour renforcer et encadrer nos engagements sociaux, nous avons basé nos politiques du travail et des droits de l'homme sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que

sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Lorsque les législations nationales, les standards et conventions traitent un même sujet, nous appliquons la disposition la plus favorable aux travailleurs.

Aussi, nous défendons fermement la liberté d'association et la non-discrimination, et l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Nous assurons aussi un traitement équitable et un logement décent à nos employés.

### 3.4.1 La protection sociale de nos employés

#### 3.4.1.1 Le respect des lois du travail



Nous veillons à ce que chacun de nos employés soit pleinement informé des conditions de service et des réglementations générales en vigueur au cours de son processus de recrutement.

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec nous. Ils devront également signer le nouveau code éthique et accepter par écrit de se soumettre aux vérifications menées par les « compliance officers » (chargés de la conformité).

Il est évident, que la retenue des pièces d'identité des employés ou de leurs documents de voyage ou de tout autre type est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

#### 3.4.1.2 Les contributions sociales



Toutes nos filiales respectent rigoureusement les lois sociales des pays hôtes. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées directement des fiches salariales et reversées au syndicat choisi par le travailleur.

#### 3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés



Nous assurons, à l'ensemble de notre personnel, le droit de constituer des syndicats et de s'affilier à celui de son choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous nos employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une Convention Collective de Travail (CCT) approuvée par les parties.

Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est estimé à 85%. Les représentants syndicaux sont choisis lors d'élections sociales. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sur nos sites sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.

**A compétences égales, nous favorisons une embauche prioritaire des riverains des plantations.**



En Sierra Leone, la plantation de SAC est établie autour de 52 villages communautaires, 94% de ses employés issus de ces villages continuent à y vivre.

En parallèle de nos engagements sociaux propres, nous appliquons bien sûr et avec rigueur toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales

relatives à notre secteur en matière de salaires et de conditions de travail : déductions obligatoires légales (comme les cotisations retraite), horaires de travail, heures supplémentaires, droit aux congés, congé de maternité, périodes de préavis, indemnités, retraite, etc. En complément, nous offrons aussi des avantages sociaux comme des denrées alimentaires à un prix subsidié par l'entreprise, des prêts à taux d'intérêt nul, etc.

#### 3.4.1.4 Tous nos employés reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum légal

Au sein de chacune de nos filiales, nous appliquons une politique salariale en conformité avec les législations locales et qui va même au-delà.

Les salaires en vigueur répondent à une grille salariale fixée par la législation locale complétée par une convention collective de travail et/ou un accord d'entreprise spécifique au secteur agricole, selon les pays. Le salaire mensuel brut minimum appliqué par les filiales est fixé par ces documents légaux et strictement respecté et égal pour les hommes et les femmes à expérience, formation et poste équivalent.



3.4.1.3 Election des délégués du personnel, Socfin Cambodia, Cambodge

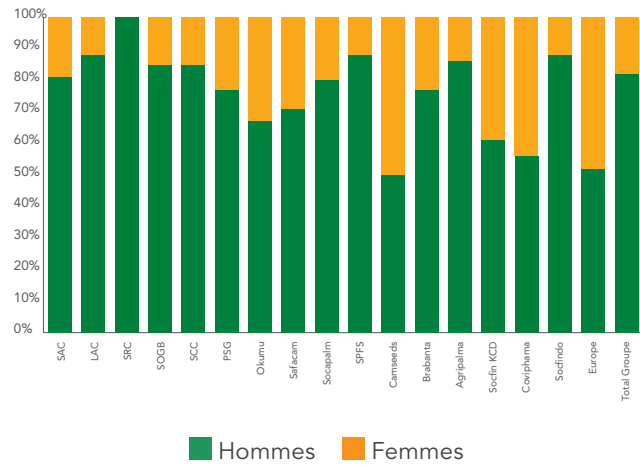


### 3.4.1.5 Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité

Parmi nos employés directs, en 2020, nous comptons plus de 5 300 femmes et 24 100 hommes. En 2020, les femmes représentent 18% des employés direct contre 17% en 2019 et 2018. Et sur le total de nos employés directs, temporaires et journaliers, **les femmes représentent plus de 25% des effectifs.**

Chaque filiale s'efforce d'accroître l'intégration des femmes de la meilleure manière dans ses activités. C'est Camseeds (spécialisée dans la recherche et la production de semences) au Cameroun qui atteint le meilleur équilibre avec 50% d'effectif féminin, suivi par nos plantations au Cambodge (39% pour Socfin KCD et 44% pour Coviphama) et du Nigéria avec 33%.

Répartition des effectifs par genre et par plantation (employés directs (2020))



3.4.1.5 Journée Internationale de la Femme, SOGB, Côte d'Ivoire

Il convient, toutefois, de respecter les coutumes locales qui peuvent, dans certains pays, privilégier un genre à un poste spécifique. Nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour éviter toute discrimination à l'égard des femmes. Nos sites opérationnels ont d'ailleurs mis en place des politiques internes et organisé des ateliers de travail et sensibilisation sur le sujet.

Aujourd'hui, **nous comptons 182 femmes sur les 1 181 superviseurs et cadres, soit 15%.**

« Socapalm m’a tout donné et tout appris, je suis une intellectuelle, une femme accomplie et épanouie. Socapalm m’a ouvert les portes du bonheur en me recrutant et, plus tard en me responsabilisant, je suis aujourd’hui un exemple pour mes jeunes sœurs de Bikobo- essaman mon village natal. Il faut noter que depuis que je suis arrivée à Socapalm, je n’ai subi aucune pression que ce soit de la part de mes patrons ou des aînés que j’ai trouvés au sein de l’entreprise. J’ai été nommée sans aucune condition, on ne m’a rien demandé en retour.

Si on me demande ce qui m’a le plus marqué, je répondrais sans hésiter le social et le management de proximité. Socapalm est une famille et non une société ».

*Marie Nha Monti, Chef du service Administratif et Comptable, Socapalm Mbambou, Cameroun*



3.4.1.5 Marie Nha Monti, Chef du service Administratif et Comptable, Socapalm Mbambou, Cameroun

« Travailler pour SAC au cours de l’année écoulée a été une expérience enrichissante et passionnante. Une entreprise qui donne la priorité à l’égalité des genres et qui offre une bonne plateforme de développement de carrière, où le talent et le travail acharné sont reconnus et appréciés. Si vous voulez travailler dans un bon environnement, vous pouvez rejoindre n’importe quel endroit, mais si vous voulez travailler dans un excellent environnement, SAC est l’endroit idéal.

J’ai obtenu une licence en sciences de l’environnement à l’université de Njala en Sierra Leone et suis responsable de l’environnement ».

*Sam Hawanatu, Responsable environnement et HSE à SAC, Sierra Leone*



3.4.1.5 Sam Hawanatu, Responsable environnement et HSE à SAC, Sierra Leone

“

SOCAPALM EST UNE FAMILLE  
ET NON UNE SOCIÉTÉ

### 3.4.1.6 Nous favorisons l’Intégration des jeunes dans le monde du travail

En 2020, les jeunes – âgés de 18 à 29 ans – représentent 16% des effectifs. La majorité des demandes de stage et d’emploi proviennent de jeunes vivants au sein et autour des plantations. A compétences égales, nous donnons toujours la priorité aux communautés vivant au sein et aux alentours de nos sites.



« Je m'appelle Chana et j'ai 28 ans. J'ai commencé à travailler pour Socfin Cambodge en 2013 et c'était mon premier emploi. À l'époque, j'étais magasinière pour l'entrepôt global où nous stockons les fournitures pour tous les départements.

Ensuite, j'ai été en charge du stock spécialisé pour le département Garage et Atelier.

Aujourd'hui, je suis magasinière en chef de la plantation Socfin-KCD et je supervise deux assistants magasiniers. Je suis également chargée de veiller à ce que le stock agrochimique soit toujours conforme aux normes de l'entreprise et aux règles HSE.

Comme je n'avais jamais travaillé avant de rejoindre l'entreprise, j'ai beaucoup appris sur le tas. Par exemple, le personnel informatique m'a appris à travailler avec des ordinateurs pour les tâches nécessaires à mon travail. Je n'avais jamais tenu de stock auparavant et je ne connaissais pas toutes les fournitures techniques nécessaires aux différents départements. Tout ce que je fais aujourd'hui, je l'ai appris ici, et aujourd'hui je suis responsable de tout le stock de l'entreprise ! C'est une très bonne expérience pour moi.

Sans compter qu'en travaillant avec une équipe internationale, je parle maintenant un très bon anglais !

### Être une femme dans une entreprise

Lorsque je travaillais pour le dépôt du Garage, j'étais la seule femme de l'équipe. C'est là que j'ai rencontré mon mari qui est mécanicien dans ce département et nous avons travaillé ensemble tous les jours. J'avais de très bonnes relations de travail avec mes collègues et le responsable du Garage ne m'a jamais traitée différemment parce que j'étais la seule femme. J'avais l'impression de faire partie de l'équipe, au même titre que les hommes. Cette équipe me manque et je vais souvent les voir au Garage.

Chez Socfin Cambodia, si nous faisons le même travail, nous avons le même salaire, que nous soyons homme ou femme.

### Associer « travail » et « famille »

Je suis la seule femme à travailler dans ma famille. Ma mère et ma sœur restent à la maison et s'occupent des enfants.

Je pense que Socfin Cambodia est une bonne entreprise pour les femmes qui ont une famille, car il y a beaucoup d'avantages pour le personnel et pour leurs enfants : école gratuite, logement gratuit, soins de santé, etc. J'ai déjà une fille et j'attends un autre bébé bientôt. Comme je travaille pour l'entreprise, je peux bénéficier d'un congé de maternité payé. Je sais qu'à la fin de mon congé de maternité, je pourrai revenir travailler au même poste, donc je n'ai pas de crainte pour l'avenir ».

*Chana Ron, Magasinière en chef, Socfin Cambodia, Cambodge*



3.4.1.5 Chana Ron, Magasinière en chef, Socfin Cambodia, Cambodge





« J'ai 25 ans. J'ai étudié l'horticulture à l'université de Battambang. Avant de rejoindre Socfin Cambodia, j'étais agent technique de terrain pour une ONG cambodgienne.

Je suis venue travailler pour Socfin Cambodia parce que j'étais intéressée par l'hévéaculture. Je pense que la vie est une aventure et je voulais apprendre d'une nouvelle expérience. Je suis donc venue dans la province de Mondulhiri pour rejoindre l'équipe de la plantation.

Je travaille pour Socfin Cambodia depuis 2018 en tant que superviseur de saignée. C'est l'un des postes les plus élevés du département de saignée.

Aujourd'hui, je gère 5 chefs d'équipe (3 hommes et 2 femmes) et 74 saigneurs. Tous les travailleurs de mon département me respectent et respectent mes décisions. Ce que je préfère dans mon travail, c'est trouver des solutions aux problèmes : nous discutons avec les chefs d'équipe pour trouver ensemble la meilleure solution. Nous pouvons discuter de toutes sortes de difficultés et les surmonter ensemble : l'agronomie, les comportements des travailleurs, l'organisation du travail, etc. Ce n'est donc jamais un travail ennuyeux !

C'est moi qui ai décidé de trouver un emploi après mes études et je ne pouvais pas rester à la maison. Je crois que nous avons besoin d'acquérir de nouvelles expériences dans notre vie pour avoir une force d'esprit.

Je suis heureuse d'avoir l'opportunité d'appliquer ce que j'ai appris pendant mes études et d'acquérir de l'expérience et des responsabilités grâce à mon travail ici ».

*Chhovymonyneat Keo, Superviseur d'équipes de saigneurs, Socfin Cambodia, Cambodge*



3.4.1.5 Chhovymonyneat Keo, Superviseur d'équipes de saigneurs, Socfin Cambodia, Cambodge



« Je travaille avec PSG presque depuis le début de l'entreprise en 2013. J'ai commencé en tant qu'employée sur le terrain. En 2015, j'ai été promue cheffe d'équipe avec la responsabilité d'une équipe de 20 personnes. Puis, en

décembre 2018, **j'ai été promue, je suis devenue la première femme à devenir superviseur.** En tant que superviseur, j'organise le travail chaque matin dans mon bloc avec deux équipes de 40 personnes chacune. Je m'assure que le travail est conforme aux normes et je fais la collecte et l'enregistrement des données nécessaires ».

#### Comment ce travail a-t-il affecté votre vie ?

« J'ai beaucoup appris. Avant que j'occupe ce poste [en tant que première femme], les gens disaient « une femme ne peut pas être superviseur et faire le travail de superviseur de la récolte ». Ils disaient que le travail était trop difficile pour une femme. Mais j'ai beaucoup appris, et je peux le faire même si je suis une femme. Les gens disaient que « ce que les hommes peuvent faire, les femmes ne le peuvent pas », mais je leur ai prouvé que les femmes peuvent le faire, et parfois même mieux. Maintenant, ils ont vu que les femmes peuvent travailler à égalité avec les hommes ».

*Victoria Beesi, 29 ans, Superviseur à PSG, Ghana*



3.4.1.5 Victoria Beesi, Superviseur à PSG, Ghana

#### 3.4.1.7 Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes

Tous nos employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout cas de harcèlement ou de violence. Si un incident de ce type devait être identifié, une mesure appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – serait immédiatement prise.

Nous prenons des mesures particulières pour réduire les risques potentiels de harcèlement :

- Sensibilisation de tous les employés et fournisseurs aux politiques contre la violence et le harcèlement ;
- Mise en place de forums de discussion sur les violences et le harcèlement ;
- Renforcement des procédures anonymes de plaintes ;
- Sensibilisation des femmes lors des campagnes de planning familial ;
- Sensibilisation et soutien spécifique aux « associations de femmes » présentes dans les plantations, etc.

Selon les déclarations enregistrées, le harcèlement semble ne pas être un problème répandu, mais il est possible que cela ne reflète pas la réalité. En effet, de nombreux cas pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou de menaces de représailles.

#### 3.4.1.8 Notre système de gestion des plaintes internes

Actuellement, toutes nos plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.

Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens pour faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme. Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre au vu des spécificités locales et des moyens disponibles. Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants syndicaux et sont protégés par une CCT.

#### 3.4.1.9 Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où sont implantées nos plantations, nous

accordons des prêts sans intérêt à nos employés permettant :

- L'acquisition de moyens de transport : vélos, motos, etc. ;
- L'organisation des événements de la vie sociale : décès, mariages, etc. ;
- Le financement de la scolarité et des études universitaires ;
- La construction de maisons personnelles, etc.

En 2020, plus de 2,1 millions € ont été prêtés aux employés des plantations du Groupe.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, nous encourageons les grandes banques à s'installer à proximité de nos plantations et, par la même occasion, à faciliter l'accès à nos travailleurs au système bancaire. A terme, cette accessibilité permet une gestion des rémunérations par virement bancaire et par conséquent une sécurisation des épargnes personnelles de nos employés.

#### 3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines

Au 31 décembre 2020, nous comptons **48 283 employés directs et indirects** (contre 47 554 en 2019).



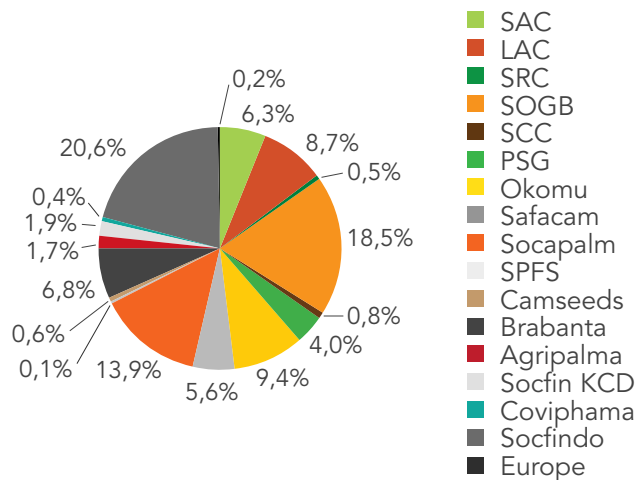
Sur certains sites, nous faisons appel à de la main-d'œuvre contractuelle afin de pourvoir aux besoins saisonniers des plantations<sup>22</sup>.

Ce personnel est mis à disposition des plantations par le biais d'entreprises spécialisées. Et, si ces travailleurs occupent finalement des postes pérennes dans l'entreprise, ils sont progressivement intégrés aux effectifs permanents (employés) des plantations.

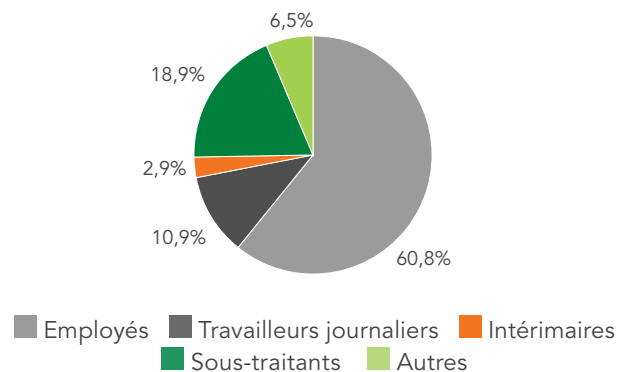
Il est important de préciser que, du fait de la nature saisonnière de l'activité, certains travailleurs contractuels (essentiellement les coupeurs) suivent la pointe de production et se dirigent ensuite vers d'autres cultures saisonnières. En conséquence, cette main d'œuvre est peu sédentaire.

<sup>22</sup> Se référer au tableau des chiffres clés en annexe de ce document pour plus de détails.

Répartition des effectifs (directs et indirects) par plantation (2020)



Emplois directs et indirects par statut (2020)



Bien que les opportunités d'emploi offertes par les plantations soient généralement vues de manière très positive, certaines plantations font face à un taux de rotation du personnel élevé. Celui-ci s'explique par le manque d'expérience de l'environnement professionnel de certains autochtones.

Une vision à court terme amène bon nombre d'entre eux à quitter l'entreprise dès perception de quelques mois de salaire. Un défi que nous tentons de résoudre tout en considérant et en acceptant les différences culturelles.

Le taux de rotation global du Groupe en 2020 : 11,40% contre 10,74% en 2019.



Nos employés directs représentent 60% de la main d'œuvre des plantations.





### 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité

#### 3.4.3.1 Notre politique de sécurité et de santé au travail

##### OHSAS 18001



Le système de management de la santé et de la sécurité au travail du Groupe est inspiré par le référentiel OHSAS 18001. L'objectif général de ce référentiel OHSAS est de soutenir et promouvoir de bonnes

pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques.

Pour nos opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la certification RSPO apportera la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail au travers des Critères RSPO pertinents (critère 6.7).

Chacun de nos sites a formalisé ses engagements dans des politiques (mises à jour continuellement). Leurs engagements comprennent notamment : la prévention des accidents et des atteintes à la santé ainsi que l'amélioration continue du management SST et de la performance SST.

**La santé et la sécurité de nos employés étant notre priorité majeure, plus de 1,4 millions € y ont été consacrés en 2020, soit l'équivalent de 2019.**

<sup>23</sup> [www.rsपो.org/principles-and-criteria-review](http://www.rsपो.org/principles-and-criteria-review)

### 3.4.3.2 Une politique encadrée par les certifications adéquates

#### La certification RSPO de nos sites produisant de l'huile de palme



Souhaitant confirmer et encadrer spécifiquement nos engagements et notre politique SST envers nos employés, nous avons lancé un processus de certification RSPO sur l'ensemble de nos plantations africaines de palmiers à huile, notre filiale asiatique étant déjà certifiée depuis 2015.

**Cette certification complète intègre un ensemble de principes et critères<sup>23</sup> liés aux aspects sociaux, environnementaux et à la performance durable ;** les principes « people », 4, 5 et 6, concernent aussi bien nos employés que les communautés environnantes.

#### Des comités de santé et sécurité au travail pour prévenir les risques

Nous tenons à avoir une gestion des risques préventive. En ce sens, les comités de SST jouent un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale.

Ils ont pour mission de :

- Donner des conseils et suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Stimuler et contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- Organiser des formations régulières en matière de SST.



3.4.3.2 Comité de santé et sécurité au travail à la SOGB, Côte d'Ivoire

### ☑ Une analyse de risques pour une meilleure prévention

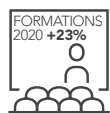
Sur tous nos sites, et conformément aux lois locales et aux prescriptions RSPO, OHSAS et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés aux opérations agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les travailleurs.

Suite à ces études, nous définissons des plans de mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel, le matériel, les populations et l'environnement.

Bien que la très grande majorité des accidents du travail sur les plantations soit mineur, des accidents mortels peuvent survenir. Chaque incident est traité avec la plus grande attention et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter sa répétition.

Les règles de sécurité sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire Technique Hévéa », manuels internes que nous avons établis pour nos deux secteurs d'activité.

#### 3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes



Nous tenons à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un développement professionnel des équipes. La plupart de nos employés suivent une formation professionnelle chaque année.

Dès le début de l'année 2020 et avant que la pandémie de Covid-19 n'impacte l'Afrique, certains de nos sites dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria et la Sierra Leone avaient mené des campagnes de formation massives dans le cadre de leur processus de certification RSPO. Par la suite de nombreuses formations ont été réalisées pour sensibiliser les travailleurs sur le respect des gestes barrières nécessaire pour éviter la propagation du Covid-19.

**En 2020, le nombre de formations organisées dans les plantations a augmenté de 23% passant ainsi de 12 594 en 2019 à 15 439 (8 343 en 2018).** Il s'agit de formations professionnelles, de programmes d'induction et de minutes de sécurité pour un budget total annuel de 261 000 €.

#### Formations et sensibilisations

Sites	2018	2019	2020	Δ 20/19	Heures 2020
SAC	2.537	2.233	3.163	42%	5.253
SRC	30	119	28	-76%	83
LAC	162	638	208	-67%	12.461
SOGB	238	1.075	1.866	74%	1.925
SCC	34	29	38	31%	57
PSG	366	1.393	1.343	-4%	19.575
Okomu	604	1.231	3.841	212%	3.262
Safacam	608	1.680	1.406	-16%	1.054
Socapalm	2.261	2.626	2.299	-12%	2.265
SPFS	N/A	N/A	0	N/R	0
Camseeds	N/A	N/A	0	N/R	0
Brabanta	380	836	708	-15%	625
Agripalma	0	3	2	-33%	3
Socfin KCD	N/A	N/A	49	N/R	2.272
Coviphama	N/A	N/A	22	N/R	1.401
Socfindo	1.123	731	466	-36%	14.157
<b>Socfin</b>	<b>8.343</b>	<b>12.594</b>	<b>15.439</b>	<b>23%</b>	<b>64.393</b>

### ☑ Lors de l'embauche de nos employés

Nous avons développé, au niveau du Groupe, une procédure, appelée « accueil Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) », qui présente le déroulement de l'accueil et de la formation des travailleurs (nouvellement engagés ou sous-contractés). Cette procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné aux travailleurs avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

### ☑ Les formations continues

Nous avons adapté nos programmes de formation aux exigences de nos différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Chaque responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) de site est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration avec le comité SST local, dont c'est aussi une des missions.

Certaines formations sont de longue durée (quelques jours) et d'autres, appelées « minutes sécurité », sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières permettent d'entretenir la vigilance des travailleurs et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur protection.

### ☑ Les formations réactives

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au comité SST. Une sensibilisation des travailleurs a ensuite lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a aussi été mis en place ce qui a amené les plantations à créer des postes de « premiers secours » là où cela s'avérerait nécessaire.

#### 3.4.3.4 Nous nous assurons de l'aptitude médicale de nos employés à leur poste de travail



La protection de nos employés nous est primordiale et la surveillance médicale est l'outil qui nous garantit l'aptitude de nos employés à leur poste de travail, et ce, au moment de l'embauche mais aussi périodiquement (pendant qu'ils sont employés). Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des éventuels risques médicaux liés à leur poste de travail. Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre pour les travailleurs exposés à des risques particuliers : physiques ou chimiques, ou pour les travailleurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes, etc.

#### 3.4.3.5 Le taux d'accident



Au sein du Groupe Socfin, nous avons harmonisé la définition d'« accident » sur l'ensemble des sites et utilisons désormais les standards internationaux les plus stricts (OHS – Etats-Unis). L'« accident » est ainsi défini comme une blessure ou un dommage corporel résultant d'un événement dans le milieu du travail. Par conséquent, nous enregistrons toutes les blessures qui ont nécessité au minimum des soins de premier secours.

Ainsi, un accident bénin comme une simple piqûre d'insecte, une foulure, un coup de chaleur ou un accident majeur comme un décès ou une morsure de serpent sont enregistrés de la même façon. Les accidents survenus sur le chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'employé sont également enregistrés.

Nous avons atteint **un taux d'accident corporel moyen de 12,95** par 200 000 heures (ou 100 employés) en 2020 contre 20,71 en 2019, soit **une baisse de 37%** qui reflète l'effet positif des formations et sensibilisations effectuées au quotidien par nos équipes et pour nos équipes.

Le DART (Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer) est calculé depuis 2018. Les DART sont des accidents qui causent des jours d'absence, empêchent un travailleur de faire son travail ou l'obligent à être muté à une autre fonction, pour une journée ou plus. Pour 2020, le DART est de 7,98 par 200 000 heures,

alors qu'il était de 12,87 en 2019. La différence entre le taux d'accident et le DART représente un tiers des accidents enregistrés et sont des accidents mineurs (38% en 2020 et 2019).

Il faut comparer les chiffres site par site afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socio-économiques comparables. Le taux d'accident est souvent plus élevé sur les nouveaux projets, où le manque d'expérience des employés est très marqué.

L'augmentation de la formation et de la sensibilisation a eu un effet secondaire imprévisible : une augmentation concomitante des déclarations d'accident. Cela s'explique par le fait qu'auparavant, les travailleurs ne considéraient pas leurs blessures mineures. En revanche, maintenant, ils vont se faire soigner au dispensaire et l'accident est alors enregistré. L'augmentation de certains taux est par conséquent normale et ne correspond pas à un échec de la politique de prévention mais plutôt à une augmentation de la sensibilisation.

L'augmentation des déclarations d'accident a pour avantage que les accidents sont mieux connus et les séances de formation et sensibilisation mieux ciblées.

#### 3.4.4 Notre politique de santé pour nos employés

Nous organisons et dispensons des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, à nos employés et à leurs ayants droit (conjoint, enfants légaux), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'Entreprise, et ce à notre charge.

**La gratuité des consultations médicales pour les employés est généralisée dans l'ensemble des centres médicaux des plantations.** Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisées, une partie des frais peut-être à la charge de l'employé.

**En 2020, un budget de 6,8 millions € a été consacré aux services médicaux du Groupe**, un poste en hausse (+11%) comparativement à 2019, ce qui s'explique entre autres par les activités menées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales.



## LA PANDÉMIE DE COVID-19

Après avoir fait face à l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest (2014-2016), nous sommes maintenant confrontés à la pandémie de Covid-19. Comme nous le savons tous, la situation épidémiologique varie d'un continent à l'autre mais aussi d'un pays à l'autre. Ces spécificités nous ont obligés à adapter nos mesures et nos systèmes de gestion sanitaire mis en place, en fonction de chaque situation locale.



3.4.4 Prévention Covid-19 Socfin Cambodia, Cambodge

« Je tiens à remercier le Dr Graham Hefer pour avoir fourni des denrées alimentaires à la communauté d'Ofunama pendant le confinement due au Covid-19. Bien qu'Okomu nous ait beaucoup aidés en nous fournissant des puits de forage, une mairie, des bâtiments scolaires, etc., nous ne nous attendions pas à recevoir ces denrées alimentaires de leur part à un moment où d'autres sociétés auraient profité de la situation pour fermer leurs portes aux communautés voisines ».

*Tripes Soku, Communauté d'Ofunama, Nigéria*



3.4.4 Donations d'Okomu à la communauté d'Ofunama

« Depuis le premier cas déclaré de Covid-19 en Côte d'Ivoire, nous avons entrepris toute une série de sensibilisations et formations, tant au niveau du personnel médical qu'au niveau des villages agricoles, des villages riverains, des guides religieux ou des leaders d'opinion sur la plantation. Cette sensibilisation a consisté à parler de l'origine de la maladie mais surtout à insister sur les modes de transmission et les moyens de prévention. Elle a été très bien accueillie auprès de la population et des différents services ».

*Dr Bessy Raphael Yao, Directeur du Centre Médical de la SOGB*

**Grâce à notre modèle d'affaires basé sur de solides structures sociales et de santé et grâce à l'engagement de nos équipes, nous parvenons jusqu'ici à gérer la crise sanitaire que nous traversons de manière efficace.**

Nous avons pu mettre en œuvre très rapidement un programme opérationnel dans toutes les régions où nous sommes implantés en réactivant des infrastructures notamment mises en place lors de l'épidémie d'Ébola. Des dons de matériel, des appuis financiers aux gouvernements locaux, et des plans de formation et de sensibilisation ont été déployés par et pour les équipes médicales, les employés et les communautés. Au quotidien, des mesures strictes ont été mises en place pour tenter d'endiguer la pandémie et, pour monitorer notre gestion de la crise, un système de tracking a été développé et activé.

Nous adaptons les mesures préventives et notre organisation interne en fonction de l'évolution de la situation, et ce, afin de protéger au mieux l'ensemble de nos employés.

# INTERVIEW DU DOCTEUR LUDO LAVREYS

MÉDECIN CONSULTANT POUR LE GROUPE SOCFIN, UNE COLLABORATION QUI DURE DEPUIS PRÈS DE 10 ANS



3.4.4 Docteur Ludo Lavreys avec l'équipe médicale de Brabanta (février 2020), République démocratique du Congo

Lors du développement de nos activités, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'une coordination de nos services médicaux au niveau du siège du Groupe serait nécessaire, car si nous voulions améliorer la santé de nos employés et de leurs familles, **nous devons améliorer la qualité des soins et les infrastructures dont nous avons hérités.**

### Quelle est votre mission au sein du Groupe Socfin ? Comment travaillez-vous avec les plantations ?

**Ma mission est de coordonner les activités médicales des plantations** en donnant le conseil technique nécessaire pour l'amélioration des infrastructures médicales et la formation et l'appui adaptés aux équipes locales travaillant dans les centres de santé des plantations.

Une de mes premières missions a été la coordination de la lutte contre le VIH/SIDA.

### Quel parcours professionnel vous a-t-il amené à cette fonction ?

J'ai terminé mes études de médecine en 1986 et ensuite j'ai suivi la formation de médecine tropicale de l'IMT (l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, Belgique). Ensuite en 1988, mon épouse, infirmière, et moi sommes partis pour la Côte d'Ivoire où nous avons vécu et travaillé pendant 4 ans dans un hôpital missionnaire à Dabou. Pendant notre séjour là-bas, j'ai été invité par le Dr Luc Boedt, alors Directeur Général de la SOGB, à former des équipes médicales de l'hôpital de la plantation. Ce fut le début d'une longue collaboration !

Après les 4 années passées en Côte d'Ivoire, j'ai fait une maîtrise en sciences biomédicales tropicales à l'IMT, me spécialisant davantage dans le travail sur le VIH en Afrique ; après quoi, j'ai été nommé directeur d'un programme de recherche sur le VIH à Mombasa, au Kenya, en 1995.

À notre retour en Belgique 11 ans plus tard, j'ai manifesté mon intérêt à visiter les plantations du Groupe Socfin sur base volontaire, initialement dans le cadre du programme VIH mis en place entre le Groupe Socfin et la Banque allemande d'investissement et de développement (DEG), afin de continuer à partager mon expérience mais aussi pour me permettre de continuer à élargir mes propres connaissances sur le terrain.

**En 2012, je suis devenu consultant indépendant,** et le Groupe Socfin a commencé à occuper une part importante de mon travail quotidien.

### Comment le Groupe Socfin s'est-il préparé pour faire face à la pandémie actuelle ?

Dès le début de la pandémie, nous avons vite compris que le continent africain ne serait pas épargné. Du coup, j'ai organisé des visioconférences de coordination médicale avec toutes les plantations, afin de partager les expériences des uns et des autres et travailler ensemble à une gestion de la crise la plus efficace possible.

**Aussi, la prévention étant l'un des piliers principaux de notre politique de santé, certaines mesures préventives, comme le lavage des mains, étaient en réalité déjà en place.** Nous bénéficions malheureusement d'une expérience avec l'épidémie d'Ébola et en avons gardé certaines traces dans nos activités.

Ensuite, voyant que la pandémie se propageait rapidement, et qu'il s'agissait d'un nouveau virus, nous avons progressivement mis en œuvre de nouvelles mesures préventives et lancé tout un programme de sensibilisation. Nous avons aussi **développé un système d'identification des cas suspects pour réduire la propagation potentielle du virus** et, toutes les plantations ont collaboré étroitement avec leurs gouvernements respectifs afin d'appliquer rapidement et correctement les directives sanitaires locales.

### Quelles mesures ont-été mises en place pour les employés et les communautés ? Comment ont-elles été accueillies par ceux-ci ?

Les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 qui ont été mises en place au niveau des plantations et des communautés sont basées sur les directives nationales (gouvernements locaux) et internationales (par exemple, OMS, FAO, CDC). Elles sont globalement identiques dans le monde entier : distanciation sociale, port du masque et lavage des mains.

**Concrètement, notre action se focalise sur les employés qui travaillent dans des zones à haut risque de transmission, c'est-à-dire les travailleurs de la santé, et ceux qui travaillent dans des « espaces confinés » : bureaux, usines, conducteurs de véhicules, etc.**

Nous avons aussi sensibilisé les communautés à l'importance des gestes barrières, notamment la distance physique et le port du masque dans les lieux très fréquentés (par exemple, un marché). Également, dans ces régions, souvent isolées, il est important que ce genre de message soient transmis par les représentants de la communauté : les notables de la communauté, les enseignants, les chefs religieux, etc. afin que les communautés se rendent compte de l'importance de ces mesures et acceptent de les appliquer de manière positive.



**Quels sont les challenges auxquels vous devez faire face dans la gestion globale d'une pandémie comme celle-ci ? Le Groupe est implanté dans de nombreux pays aux situations locales spécifiques et complexes.**

L'un des principaux défis est probablement l'évolution rapide du paysage scientifique. Cette pandémie est une nouveauté pour le monde entier, y compris le monde scientifique, les dirigeants politiques et les communautés locales. Il était clair que **nous devons être flexibles pour permettre une action rapide afin de limiter toute propagation potentielle, en gardant à l'esprit que les moyens de subsistance de nombreuses personnes et les économies locales sont en jeu.** Heureusement, grâce aux actions rapides du monde scientifique et des gouvernements locaux, les meilleures stratégies pour contenir l'épidémie ont pu être identifiées. Et enfin, l'anticipation et le haut niveau de flexibilité des services médicaux de toutes les plantations ont ici été déterminants.

**Il y-a-t-il eu des cas de Covid-19 dans les plantations ? Est-ce que l'on peut dire que la pandémie est sous contrôle actuellement dans les plantations ?**

Grâce aux interventions rapides, à la mise en place de règles de prévention strictes et au tracking des cas-contacts, toutes les plantations ont pu garder, jusqu'à ce jour, le nombre de cas de Covid-19 confirmés sous contrôle, même s'il est inévitable que des personnes contractent le virus. L'incidence du virus varie aussi en fonction de l'emplacement de la plantation : les plantations situées dans des zones plus proches des grandes villes ont enregistré plus de cas, d'autres situées dans des zones plus éloignées en ont eu moins, voire aucun. **Dans l'ensemble, les chiffres sont bien inférieurs aux chiffres moyens observés dans tous les pays.**

**Comment voyez-vous l'évolution de la situation ?**

L'impact de la pandémie Covid-19, en termes de personnes nécessitant une hospitalisation, a été différent sur le continent africain des autres continents. Toutefois, même au sein du continent africain (Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique centrale), des différences assez importantes ont été observées avec un impact plus ou moins important sur les infections et les décès. Un certain nombre de facteurs ont été évoqués pour expliquer ces différences, notamment une population globalement beaucoup plus jeune en Afrique qu'ailleurs, des personnes pratiquant davantage d'activités de plein air en raison du climat plus chaud, etc. Bien sûr, il faut aussi tenir compte du fait que la capacité de dépistage a été plus faible sur le continent africain, de sorte que des infections ont pu être manquées.

L'apparition de nouvelles variantes virales comme celle d'Afrique du Sud, avec un potentiel de transmission plus élevé, a compliqué la situation, et il est possible que d'autres variantes apparaissent encore. **D'où l'importance de poursuivre nos efforts pour limiter la transmission au maximum afin de maintenir les employés et leurs familles, et l'économie en bonne santé.**

En parallèle, des vaccins ont déjà été approuvés et d'autres suivront, dont les plus récents sont beaucoup plus faciles à distribuer et à administrer aux patients (injection unique, conservation à la température du réfrigérateur, etc.). Aussi, **le lancement de la vaccination a également été lancé dans plusieurs pays africains avec le soutien d'organisations internationales et nationales** ce qui nous laisse espérer que le plus dur est passé. Et comme on dit parfois, « transformer une catastrophe en une opportunité » : la catastrophe étant la pandémie, l'opportunité étant que nous avons beaucoup appris sur la façon de traiter ces questions à l'avenir.



**NOUS DEVONS ÊTRE FLEXIBLES POUR PERMETTRE UNE ACTION RAPIDE AFIN DE LIMITER TOUTE PROPAGATION POTENTIELLE, EN GARDANT À L'ESPRIT QUE LES MOYENS DE SUBSISTANCE DE NOMBREUSES PERSONNES ET LES ÉCONOMIES LOCALES SONT EN JEU.**



3.4.4 Employé de Salacam se lavant les mains, Cameroun

### 3.4.4.1 Notre personnel et nos infrastructures de santé



**Nous gérons, entre autres, 3 hôpitaux que nous avons entièrement équipés. Nos services de santé**

**sont accessibles 24h/24 et 7j/7** et sont équipés d'une ambulance. Tous les hôpitaux sont gérés par des médecins, tandis que les centres médicaux sont gérés par un médecin ou un infirmier major.

Les avant-postes sont généralement situés dans les villages des plantations. Ils répondent aux besoins médicaux les plus élémentaires de la population de ces villages.

#### Infrastructures de santé (2020)

Hôpitaux	3
Dispensaires et centres médicaux	24
Avant-postes	64
Ambulances	33

Nos laboratoires d'analyses médicales et nos pharmacies sont dirigés par des techniciens de laboratoire et des assistants en pharmacie qualifiés. Lorsque des services de maternité sont fournis, l'assistance à l'accouchement est assurée par des sages-femmes, qui assurent également les consultations prénatales et postnatales.

#### Évolution des équipes médicales dans les services médicaux des plantations

	2018	2019	2020
Médecins	34	36	35
Infirmiers et majors	196	161	163
Sages-femmes	37	36	34
Autres personnels	165	216	230
Total	432	449	462

### 3.4.4.2 Notre système de prévention, de détection et de traitement des maladies



La prévention est notre premier axe de travail. Tous les départements mènent régulièrement des sensibilisations dans les villages des plantations, et autant que possible dans les communautés environnantes. Notre objectif est de sensibiliser la population à la prévention des maladies courantes et autres problèmes médicaux.

« Malgré la situation pandémique du Covid-19, d'autres épidémies peuvent refaire surface, comme le choléra.

Au Centre médical, nous élaborons alors une stratégie de riposte via des sensibilisations dans tous les villages de la plantation et les villages riverains.

Les populations sont formées pour adopter les gestes essentiels des mesures d'hygiène, d'assainissement, d'accès à l'eau potable et d'accès au Centre médical pour les cas suspects ».

*Dr Mbvoula, Socapalm, Cameroun*



3.4.4.2 Action de sensibilisation au Choléra, Socapalm, Cameroun



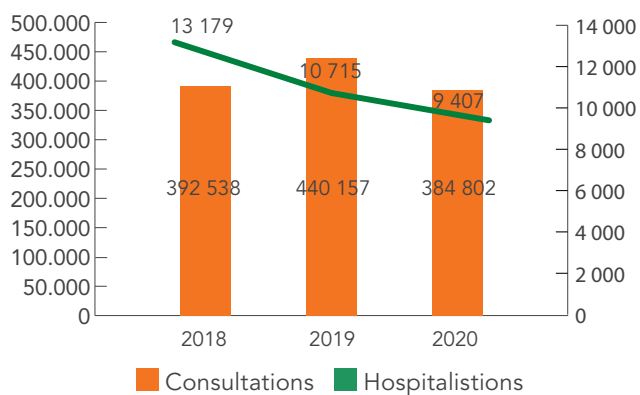
« Ces réalisations sont le fruit du travail de toute mon équipe, qui a travaillé sans relâche au fil des ans. Au cours des dernières années, l'hôpital a toujours utilisé l'approche préventive, en veillant à la sécurité et au bien-être des autres. Lors de l'épidémie d'Ébola, aucun membre de mon personnel n'a été infecté, comme ce fut le cas dans d'autres centres de santé et hôpitaux du pays. Idem concernant la fièvre de Lassa. Récemment, l'hôpital de LAC est apparu dans les médias comme un cas d'école au niveau mondial. Notre hôpital pourrait être un lieu où d'autres praticiens de santé pourraient apprendre les mesures préventives et curatives concernant la fièvre de Lassa ».

*Dr Jean Machayo, Chef du service médical de l'hôpital de LAC, Libéria*

Le second axe de prévention est le planning familial : 75% de nos services médicaux en plantation proposent ces services qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec le gouvernement et des ONG (PSI via ACMS, AIBEF, ASF, PSK).

En 2020, 385 000 personnes se sont présentées dans les centres de santé du Groupe (le graphe ci-après comprend les employés, ayants droit, sous-traitants et riverains), soit une légère diminution par rapport à 2019. En effet, nous avons remarqué une baisse de la fréquentation de nos infrastructures médicales en 2020 qui s'explique par les craintes de la population de contracter le Covid-19 en se rendant dans une infrastructure médicale. Ce comportement a été également et malheureusement observé en Europe et ailleurs dans le monde.

#### Evolution des consultations et hospitalisations



Dans un effort de standardisation des recommandations, **plus de 75% des services médicaux de nos plantations sont équipés des guides cliniques et thérapeutiques et des médicaments essentiels recommandés par MSF (Médecins Sans Frontières).**

Tous les services médicaux travaillent en étroite collaboration avec les ministères nationaux de la santé pour les traitements contrôlés par les gouvernements. Cela comprend habituellement, mais sans s'y limiter, le VIH, le paludisme et la tuberculose. En 2020, 74 960 patients ont été diagnostiqués et ont reçu un traitement contre le paludisme, soit 9% de moins qu'en 2019.

Nos services médicaux sont tenus de partager les informations de leurs services avec les gouvernements et d'autres organisations. Au niveau de notre Groupe, une analyse des données est réalisée, avec un logiciel dédié, ce qui facilite la prise de décisions de gestion et de prévention des risques adéquates.

#### 3.4.4.3 Nous nous préparons aux situations d'urgences

Des formations de base en premiers secours ont été dispensées dans la plupart des plantations, et ces plantations ont à leur tour mis en place des formations plus pratiques. Ces programmes, qui sont issus d'une collaboration entre les services médicaux et les services HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), visent à garantir que les travailleurs formés sur le terrain puissent gérer les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

#### 3.4.5 Notre politique d'éducation pour les enfants de nos employés



3.4.5 Dons de kits scolaires aux enseignants Covphama, Cambodge

Nous tenons à **améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place** dans les régions où nous sommes présents.

Comme expliqué au chapitre 3.3.7.2 ci-dessus, des écoles publiques existent à proximité et au sein de nos plantations. A ces écoles, nous apportons une aide financière et/ou logistique, autant que possible, pour les rénovations, les constructions de nouveaux bâtiments ou la fourniture de mobilier.



Le 27 avril 2020, la direction de LAC a lancé une émission de radio d'une heure, intitulée « l'école à la radio ». Ce programme permet d'améliorer les compétences en mathématiques des élèves, de leur en apprendre davantage sur les sciences, la géographie et la littérature, et de promouvoir leur maîtrise de la langue anglaise. Cette initiative a été lancée pour aider les élèves qui restaient à la maison en raison de la fermeture des écoles pendant la pandémie de Covid-19.

Les effectifs d'enseignants affectés à ces régions reculées sont souvent insuffisants pour assurer un encadrement optimal des enfants. Dans ce contexte, nous soutenons les établissements en y affectant des enseignants supplémentaires et en les rémunérant.

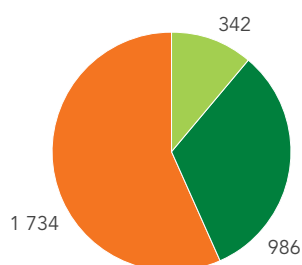
Cette année, nous remarquons que notre soutien a pu légèrement diminuer grâce à un plus grand nombre d'enseignants affectés par les Etats dans ces régions reculées, ce qui est une bonne nouvelle pour la jeunesse.

En 2020, **11% des enseignants des écoles concernées étaient affectés et rémunérés par les plantations** contre 13% en 2019.

Et, **le taux d'encadrement des enfants** (nombre d'étudiants par enseignant) moyen pour les écoles s'est amélioré en passant de 26,10 en 2019 à **24,35 en 2020**.

Calcul réalisé sur base du taux d'encadrement de chaque école indépendamment l'une de l'autre.

Répartition des enseignants selon leur statut (2020)

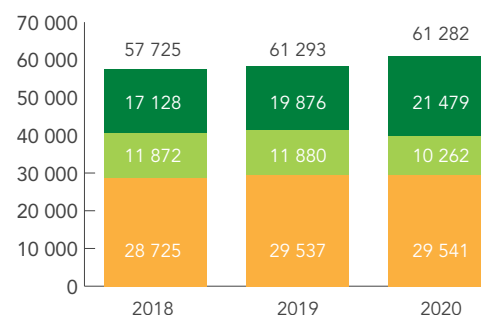


■ Rémunérés par la plantation/entreprise  
 ■ Rémunérés par des privés ■ Rémunérés par l'Etat

En 2020, un total de 3 062 enseignants ont pris en charge l'éducation des plus jeunes sur les plantations, soit 239 personnes de plus qu'en 2019 (2 823) et 438 de plus qu'en 2018 (2 624).

**61 282 élèves occupent les bancs des écoles en 2020**, soit 11 de moins qu'en 2019 (61 293) et 3 557 de plus qu'en 2018.

Evolution du nombre d'élèves par origine



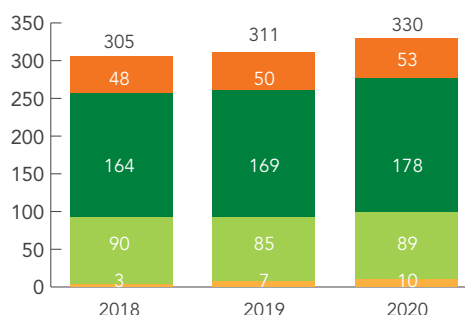
■ Enfants employés ■ Enfants de travailleurs indirects  
 ■ Enfants d'externes

**Nous avons presque atteint la parité au sein des élèves avec 49% des filles parmi les enfants de ces écoles.**

Conscients que, dans ces régions reculées, la situation socio-économique des familles est souvent difficile, nous offrons des bourses aux élèves les plus méritants afin de leur assurer la plus longue scolarité possible.

**L'appui consacré au système éducatif public** en place au sein et autour des plantations équivaut à un peu moins de **2 millions € par an**. En 2020, 4 nouvelles écoles ont été construites et 5 écoles riveraines externes supplémentaires ont bénéficié de l'appui des plantations. Ceci monte le nombre d'infrastructures disponibles à 330<sup>24</sup> écoles pour l'année 2020.

Evolution du nombre d'écoles



■ Crèches ■ Ecoles maternelles  
 ■ Ecoles primaire ■ Ecoles secondaires

<sup>24</sup>Nous avons ajusté quelques chiffres en 2020 par rapport à 2019 pour mieux refléter certaines situations spécifiques.

### 3.4.5.1 Nous soutenons financièrement nos employés pour la scolarité de leurs enfants

**Nos employés ont la possibilité de contracter des prêts à taux d'intérêt nul lors des rentrées scolaires.**

Ces prêts leur permettent d'acheter des fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants.



Chaque année, la SCC octroie des prêts scolaires à taux zéro aux employés qui en font la demande. Ces prêts ont pour but d'aider les employés à vivre les rentrées scolaires de leurs enfants avec le plus de sérénité possible.

### 3.4.5.2 Le transport scolaire des enfants

Sur certains sites (SRC, LAC, SOGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école.



Sur nos sites au Cambodge, les écoles ont été construites à proximité des villages des employés afin de faciliter les déplacements des enfants ; et pour garantir à tous l'accès à une éducation de qualité, la plantation fournit, via une compagnie locale de « Tuk-tuk », un transport gratuit aux enfants vivants dans les villages plus éloignés.

**Nous offrons aussi des bourses aux enfants les plus méritants afin de favoriser la poursuite de leur scolarité.**

En 2020, 727 000 € ont été octroyés à des donations et près de 25 000 € ont été consacrés à des bourses d'études.



3.4.5.2 Bus scolaire, traversant la rivière, plantation de Negeri Lama, Socfindo



### 3.4.6 Nos infrastructures mises à la disposition de nos employés

Notre volonté au sein du Groupe Socfin est d'assurer un environnement de vie agréable et adapté à nos employés et leur famille, et qu'ils bénéficient des infrastructures sociales et de santé nécessaires et jouissent de bonnes conditions de vie.



3.4.6 Mardi Gras, enfants SOGB, Côte d'Ivoire

### 3.4.6.1 Au sein des villages des plantations

Chaque nouvel employé se voit attribuer, selon les disponibilités, un logement au sein de la plantation, adapté à sa composition familiale et au niveau de son poste de travail.

Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés des logements plus proches de leur lieu de travail afin de faciliter leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.



Nous tenons à ce que tous nos employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée. Malheureusement, à l'heure actuelle, certaines plantations font face à des non-conformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple, au Cameroun). Pour résoudre cette situation complexe, qui peut dans certains cas, dater de plusieurs décennies, nous mettons en place des solutions au cas par cas.

Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés au Cameroun ont été lancés depuis quelques années et 4,2 millions € y ont été consacrés en 2020.

Au sein du Groupe, **le budget consacré à la construction et à la rénovation de logements était de 11,3 millions € en 2020. Cet investissement massif et 124% supérieur à 2019, illustre bien la volonté du Groupe d'améliorer son parc immobilier.** Ci-après, le détail des travaux réalisés sur les 3 dernières années au sein du Groupe Socfin.

Les villages disposent, en fonction de leur éloignement ou de leur proximité de certains centres plus animés et urbains, des infrastructures nécessaires à la vie du village : logements, écoles, postes de secours, échoppes, forages, places des marchés, terrains de sport, bars, etc.

#### Evolution des rénovations et constructions dans les villages des plantations

	2018	2019	2020
Logements construits	565	277	434
Logements rénovés	441	455	721
Cuisines construites	622	264	396
Cuisines rénovées	76	53	360
Latrines construites	1 006	907	1.361
Latrines rénovées			490
Douches construites			839
Douches rénovées	255	311	153



Un des objectifs est que chaque village dispose, selon sa taille, d'un ou plusieurs forages afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau. Pour les quelques villages pour lesquels cela n'est pas encore une réalité, les ressources seront mises en place au plus vite afin d'y remédier.

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Si nécessaire un traitement au chlore est effectué pour assurer la potabilité de l'eau. En 2020, un budget de 650 000 € y a été consacré, soit 30% de plus qu'en 2019.

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites. En 2020, plus de 9 millions € ont été nécessaires pour entretenir ou créer de nouvelles routes. Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification dans nos pays d'implantation se limite aux capitales et aux grandes villes sans parvenir jusqu'aux zones agricoles. Certaines plantations ont financé l'accès à l'électrification par l'extension des lignes électriques jusqu'aux logements des travailleurs. En 2020, le Groupe Socfin y a consacré 4,7 millions €.

### 3.4.6.2 Nos infrastructures de loisirs

Au total, 219 terrains de sport, 46 places de marché et 135 lieux de rencontre accueillent nos employés et leur famille. Nous organisons, dans la plupart des plantations des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

Les 784 échoppes/magasins favorisent, quant à eux, le commerce et les échanges de produits locaux et de denrées importées des centres urbains.

Evolution des infrastructures (loisirs)			
	2018	2019	2020
Terrains de sport	190	201	219
Magasins	613	734	784
Clubs	55	92	92
Places des marchés	44	43	46
Lieux de rencontre	101	122	135

Enfin, 92 clubs/bars, généralement gérés par un prestataire extérieur, offrent aux habitants des villages l'opportunité de se réunir pour suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales. En 2020, le budget du Groupe consacré aux infrastructures de loisirs était de 643 000 €.



3.4.6.2 Finale Tournoi Espoir, SOGB, Côte d'Ivoire



### 3.4.6.3 Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter nos employés sur leur lieu de travail. Nous mettons également à disposition de certains employés une moto ou un vélo si leur fonction le nécessite. Les plantations soutiennent aussi financièrement leurs employés en leur offrant des « facilités d'achat » de leur propre moyen de transport : des prêts à taux d'intérêt nul.

### 3.4.6.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Notre Groupe s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place, sur chaque plantation, pour y assurer la sécurité. Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites ; et au besoin, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.



3.4.6.1 Nouvelles constructions Socapalm Edéa, Cameroun



# 4 POUR NOTRE ENVIRONNEMENT



4.1 Contexte



4.2 Nos engagements pour l'environnement



4.3 Des engagements validés



4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles



4.5 Recherche et développement





SOGB, Côte d'Ivoire

CERTIFICATION RSPO

50%



DES HUILLERIES  
CERTIFIÉES



8 MILLIONS €

CONSACRÉS À L'ENVIRONNEMENT

12 170 000

LITRES DE CARBURANTS  
ÉCONOMISÉS



#### 4.1 Contexte

Comme toute agriculture, les cultures pérennes, comme le palmier à huile et l'hévéa, ont un impact sur l'environnement qui doit être géré et minimisé pour garantir un juste équilibre entre préservation de l'environnement et production de produits de première nécessité.

La culture du palmier à huile présente de nombreux avantages favorisant une préservation de l'environnement, contrairement à certains de ses concurrents comme le tournesol ou le soja, etc.

L'hévéaculture présente aussi de nombreux avantages, c'est entre autres un puits de carbone considérable.

(Voir chapitre 5 pour plus de détails sur ces sujets).



## 4.2 Nos engagements pour l'environnement

Dans le cadre de notre politique de gestion responsable, nous avons pris des engagements spécifiques à la préservation de l'environnement visant à combattre la déforestation et à protéger les écosystèmes des plantations.



### NOS ENGAGEMENTS

- Prévenir la pollution de l'eau ;
- Accroître la production d'énergies vertes et réduction de l'utilisation des énergies fossiles ;
- Respecter les plannings de certifications ISO 14001 ;
- 100% certifié RSPO d'ici 2021 ;
- Membre fondateur de la plateforme encadrant la démarche de production de caoutchouc durable : « GPSNR ».

## 4.3 Des engagements validés

Afin d'encadrer nos engagements envers la préservation de l'environnement, et de développer encore plus notre expertise nous avons mis la priorité sur un certain nombre de certifications.

### 4.3.1 Pour assurer une amélioration continue de notre système de gestion environnemental : ISO 14001

**Nos activités étant étroitement liées à l'environnement naturel, nous tenons à faire certifier nos systèmes de gestion de l'environnement** selon la norme ISO 14001 qui apporte un cadre très efficace pour la gestion environnementale en permettant une amélioration continue des opérations. L'ensemble de nos plantations certifiées ISO 14001 sont auditées par des organismes externes et agréés, suivant la nouvelle norme ISO 14001:2015.

### 4.3.2 Pour la production d'huile de palme durable : RSPO



La certification RSPO inclut par exemple, la zéro-déforestation, la préservation des ressources, l'amélioration des écosystèmes, etc.

**Nous nous sommes fixés comme objectif de faire certifier RSPO l'ensemble de nos plantations de palmiers.**

- Toutes nos plantations de palmiers à huile en Indonésie ont été certifiées entre 2011 et 2015 ;
- Notre filiale Okomu au Nigéria est certifiée depuis janvier 2020 ;
- Notre plantation Safacam au Cameroun est certifiée depuis décembre 2020 ;
- Notre plantation SOGB en Côte d'Ivoire a réalisé son audit de certification en octobre 2020 et est certifiée depuis janvier 2021 ;
- Notre plantation de SAC en Sierra Leone a réalisé son audit de certification en septembre 2020 et sera certifiée lorsque RSPO aura validé son plan de remédiation et compensation.

Toutes les autres filiales africaines seront auditées pour la certification en 2021, il est cependant difficile pour l'instant de prédire l'impact qu'aura la pandémie actuelle du Covid-19 sur notre planning de certification.

En effet, cette année, notre planning de certification RSPO a été ralenti et limité, comme beaucoup d'activités et projets dans le monde en 2020, du fait de la pandémie de Covid-19. Nos auditeurs et nos équipes sur le terrain ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour malgré tout mener les actions, concertations, sensibilisations et audits nécessaires, tout en assurant un respect strict des gestes barrières.

### 4.3.3 Pour la production d'huile de palme biologique

Une première expérience concluante d'huile de palme bio a été réalisée sur notre plantation d'Agripalma à Sao Tomé-et-Principe. La certification Global Gap et « agriculture biologique » a été obtenue en 2017 et a ensuite renouvelée chaque année.



Fort de cette expérience positive, Agripalma a obtenu la certification Bio Suisse en janvier 2020.

### 4.3.4 Pour la production de caoutchouc naturel durable



L'initiative du TIP (Tire Industry Project) au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) a donné le jour à la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR) ; le lancement de cette plateforme, dont Socfin est un membre fondateur, a eu lieu en octobre 2018. GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG).

Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.

#### 4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles

Les systèmes de gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions, des effluents et des déchets ont été uniformisés dans toutes nos plantations.

Notre système de gestion des ressources naturelles assure d'une part, une conformité avec les législations environnementales pertinentes et les engagements pris par ailleurs, et d'autre part, une amélioration continue de nos performances.

**Près de 8 millions € ont été alloués à notre système de gestion de l'environnement en 2020, soit 90% de plus qu'en 2019.**

##### 4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol

###### 4.4.1.1 Nous veillons à protéger les eaux souterraines et de surface

L'eau est un actif précieux, nous veillons à en minimiser sa consommation, à en maintenir sa pureté et à en préserver les sources.

Les plantations utilisent de l'eau souterraine remontée à la surface grâce à des systèmes de pompage électrique ou manuel.

Ces forages ou puits fournissent de l'eau aux villages des plantations, aux usines et aux pépinières.

###### Des mesures spécifiques sont prises pour prévenir la pollution des eaux souterraines :

- Lutte contre les déversements accidentels de produits chimiques (carburants, engrais, produits phytosanitaires) par des formations adéquates sur la manipulation des produits et l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels ;
- Construction des lieux de stockage conformément aux standards internationaux, avec dalle imperméable et rétentions adaptées, à plus de 15 mètres d'un point d'eau ;
- Construction des latrines à plus de 15 mètres d'un point d'eau.

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.







4.4.1.1 Lagunes Socapalm, Cameroun

**Nous avons développé une stratégie de gestion des zones ripariennes, donc de préservation des eaux de surface**, qui est en accord avec les normes RSPO, et qui est graduellement mise en application sur l'ensemble de nos sites. Les eaux de surface seront analysées périodiquement, afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de ces zones ripariennes.

De plus, des légumineuses de couverture sont systématiquement semées pour éviter tout risque de pollution des eaux de surface en :

- Réduisant l'utilisation d'engrais azotés, qui peuvent entraîner une eutrophisation ;
- Diminuant l'érosion des sols ;
- Réduisant le ruissellement des produits phytosanitaires.

Aussi, toutes nos huileries et usines sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage anaérobies et aérobies). Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une huilerie ou d'une usine à caoutchouc sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO (Demande Biochimique en Oxygène) et de DCO (Demande Chimique en Oxygène) se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales, de la SFI (Société Financière Internationale) et/ou de la RSPO, selon le cas).

Dans le cas d'un dépassement des normes de rejet, une étude interne est menée afin d'identifier la cause du dépassement. L'ajout d'aérateurs mécaniques dans un des bassins anaérobies est souvent suffisant pour solutionner le problème.

#### **4.4.1.2 Nous veillons à maintenir notre consommation d'eau au plus bas**

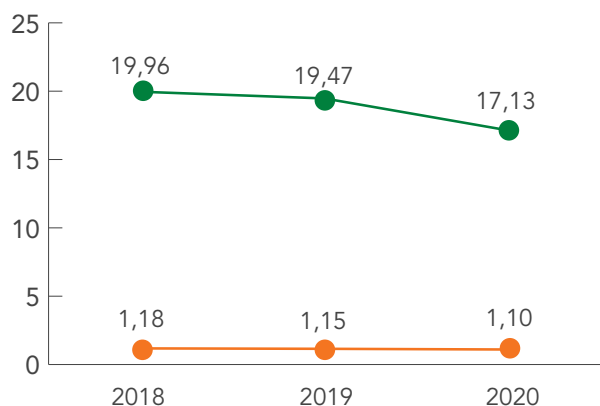
La consommation d'eau est contrôlée au niveau des usines, où des mesures appropriées sont appliquées pour la maintenir au plus bas. Notre consommation d'eau par tonne usinée de fruits de palmier est stable et conforme aux standards de la profession (Afrique : 1,28 m<sup>3</sup>/T de régimes traités ; Asie : 0,97 m<sup>3</sup>/T de régimes traités). Les procédés d'usinage (cuisson à la vapeur humide) n'offrent que peu de possibilités de réduction de la consommation d'eau par tonne de fruits.

La consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit est ici également stable et conforme à l'objectif fixé : rester sous les 20 m<sup>3</sup>/T. L'eau est utilisée pour le nettoyage des fonds de tasse : étape nécessaire afin de satisfaire les objectifs de qualité exigés par les clients.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués. L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite par la même occasion les risques d'érosion.



Evolution de la consommation moyenne d'eau (M<sup>3</sup>/T)



- Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec
- Consommation d'eau par tonne de régimes

#### 4.4.1.3 Nous protégeons les sols, le capital le plus précieux du planteur

Depuis des décennies, nous appliquons des techniques pour limiter systématiquement l'érosion du sol. Ces techniques font l'objet d'un chapitre important dans les manuels agronomiques du Groupe :

- Semis de plantes de couverture fixatrices d'azote ;
- Planting et andainage en courbes de niveaux ;
- Amélioration de la structure en favorisant la création d'humus ;
- Dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

Le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols sont assurés par une fertilisation raisonnée faisant la part belle aux engrais organiques produits notamment lors de l'usinage (644 626 tonnes utilisées en 2020). La fertilité des parcelles est suivie régulièrement par le laboratoire de pédologie du Groupe.

#### 4.4.2 Notre revalorisation des déchets

##### 4.4.2.1 Nous trions et revalorisons nos déchets

Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets.

Toutes nos opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en favorisant les niveaux supérieurs.

Valorisation	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
	Recyclage matière ou organique (compostage)	6
	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
Elimination	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
	Décharge ou lagune aménagées	3
	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, biodégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets tant industriels que domestiques font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental (SGE).

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI (Equipements de Protection Individuels) soient utilisés et que les déchets soient stockés de manière appropriée. 66 formations ont été dispensées en ce sens en 2020.

##### 4.4.2.2 Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations

- **Les raffles sont réutilisées comme engrais organique**, épandues sur le sol ou mélangées aux effluents pour produire un compost (centre de compostage de Socfindo) ;
- **Les fibres et les coques sont utilisées comme combustible** pour les chaudières des huileries ;
- **Les bois d'hévés issus de chablis**, ou d'opérations d'abattage avant replanting, sont utilisés comme combustible pour les séchoirs des usines à caoutchouc ou laissés en andins ;
- Lors de la replantation, **les stipes (troncs) et racines des vieux palmiers sont laissés en andains** afin qu'ils se décomposent. Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.



4.4.2.2 Centre de compostage Socfindo, site de Bangun Bandar, Indonésie

En matière de gestion des déchets dangereux, nos responsables QHSE organisent les stocks de produits chimiques selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les vieilles batteries sont collectés par des entreprises agréées.

Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attèlent également à sensibiliser les habitants des villages au tri des déchets domestiques.

Ces actions sont aussi supportées par certains de nos clients pneumaticiens qui modifient et adaptent leurs exigences en matière d'emballages aux préoccupations environnementales (Bridgestone, Michelin) et agissent ainsi au niveau de la prévention. Nous sensibilisons les autres pneumaticiens sur ces alternatives.



4.4.2.2 Construction d'un magasin phytosanitaire, Safacam, Cameroun

#### 4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration



Pour la préservation du couvert végétal, la SOGB a identifié des zones à protéger : ainsi, 2 212 ha sont désormais identifiés et protégés par 5 rangers formés par la Direction de l'Écologie et de la Protection de la Nature (DEPN).

##### 4.4.3.1 Nous appliquons les approches « Haut Stock de Carbone » (HCS/HSC) et « Haute Valeur de Conservation » (HCV/HVC)

Depuis 2017, et notre engagement d'éliminer toute déforestation, nous appliquons l'approche HSC : pour tout nouveau projet d'extension, une étude HCS doit être réalisée pour déterminer les zones HSC<sup>25</sup> à conserver et des plans d'actions seront mis en place afin de protéger efficacement ces zones.

Cette approche est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et l'identification des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC). L'étude de ces dernières permet d'identifier : les zones ripariennes, les zones protégées ou à écosystèmes rares, et les zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones, et d'ensuite, proposer les mesures nécessaires à leur protection.

En préparation de nos certifications RSPO, nous avons lancé, depuis 2018, les études HVC nécessaires ; elles se sont déroulées dans nos plantations au Cameroun, au Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, à Sao Tomé et en RDC.

**Les zones ripariennes** et les zones humides sont des zones potentielles de biodiversité animale et végétale, elles sont soit protégées soit recréées lorsque celles-ci ont été détruites par les populations locales ou par la plantation.

**Nos procédures de « gestion intégrée des ravageurs » contiennent également des actions en matière de protection de la biodiversité** (habitats pour certains insectes ou oiseaux de proie, voir ci-après).

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares (selon la liste de l'IUCN - International Union for Conservation of Nature), menacées ou en danger de disparition, sont souvent présentes dans et autour des concessions du Groupe ; ceci a été confirmé par les études de spécialistes de la faune et de la flore dans le cadre des études HVC. C'est pourquoi, nous contrôlons et empêchons toute activité inappropriée de chasse (viande de brousse), de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, et ce, dans le respect des lois locales.

Pour les zones autour de nos concessions, nous appuyons les autorités chargées de leur protection, en leur fournissant des ressources matérielles. Dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé, Nigéria, Ghana) nous effectuons un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, avec l'autorisation des autorités locales. Bien entendu, tous les travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et sensibilisés.



Brabanta encourage le reboisement et travaille avec l'assistance d'organisations spécialisées pour vulgariser les techniques culturelles sédentaires afin de freiner les techniques traditionnelles de culture sur brûlis.

<sup>25</sup> [www.highcarbonstock.org/the-hcs-approach-toolkit](http://www.highcarbonstock.org/the-hcs-approach-toolkit)





4.4.3.1 Astrild à tête noire (*Estrilda atricapilla*)

PHOTOS PRISES LORS DES ÉTUDES HVC MENÉES SUR LES SITES SOCFIN EN AFRIQUE



4.4.3.1 Bulbul tacheté (*Ixonotus guttatus*)



4.4.3.1 Cigogne épiscopale (*Ciconia episcopus*)



4.4.3.1 *Afrixalus dorsalis*



4.4.3.1 Perroquet jaco (*Psittacus erithacus*)



# INTERVIEW DE PHILIP PATTON

## ÉVALUATEUR HVC AGRÉÉ, ÉCOLOGISTE TERRESTRE, HCV AFRICA



4.4.3.1 Phillip Patton, Auditeur HCV

Philip Patton est agréé en tant qu'évaluateur des zones à Hautes Valeurs de Conservation (ALS15041PP) et a réalisé des évaluations HVC, des évaluations de la biodiversité, des évaluations de l'impact environnemental et des audits en Europe, au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et dans toute l'Afrique.

Philip est également un ornithologue expérimenté et un scientifique naturel professionnel enregistré (400029/14). Il a plus de 20 ans d'expérience de conseil en évaluations écologiques et en audits environnementaux dans les secteurs de l'agriculture, des mines et des énergies renouvelables.

**Depuis 2014, il s'est concentré sur l'industrie de l'huile de palme pour soutenir le mouvement en faveur de plantations plus durables en Afrique et en Asie.** Philip est titulaire d'une licence en sciences de l'environnement de l'Université du Cap et d'une licence en géologie et botanique de l'Université de Port Elizabeth. Il a réalisé des évaluations/audits HVC en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Ouganda, au Cameroun, à Sao Tomé, en Angola, à Bornéo et au Myanmar et a été chargé par le Forestry Stewardship Council (FSC) de dispenser une formation sur les HVC en Afrique australe.

### Qu'est-ce qu'une approche « Haute valeur de conservation » (HVC) et une approche « Haut Stock de Carbone » (HSC) ?

Les paysages contiennent des aspects naturels et sociaux importants tels que des habitats critiques, des forêts intactes, des espèces rares et endémiques, des écosystèmes vitaux et des sites culturels/patrimoniaux.

L'évaluation HVC permet d'identifier et de protéger ces valeurs dans les zones où l'agriculture, la sylviculture et l'exploitation minière connaissent une croissance

soutenue. La demande continue de terres exerce une pression immense sur les communautés, les écosystèmes et la biodiversité. L'évaluation HVC et l'audit qui s'ensuit permettent d'éviter et de gérer les effets néfastes sur les communautés et la nature en identifiant, gérant et surveillant les caractéristiques naturelles et sociales d'importance critique dans ces paysages. L'audit HVC est une phase essentielle pour s'assurer que les résultats et les recommandations des évaluations de base sont correctement respectés.

Haute valeur de conservation est un terme très approprié, parce que vous pouvez avoir un paysage ou un habitat forestier qui est très stérile ou qui a été sévèrement touché par la pression démographique en constante augmentation, et qui détient très peu de valeur de conservation. Vous pouvez aussi avoir une forêt ou un habitat plus vierge avec une écologie plus saine qui contient certaines espèces importantes. L'approche HVC permet de distinguer ces zones.

En plus de l'approche HVC, il existe également l'approche HSC (Haut Stock de Carbone). L'approche HSC n'est pas seulement une méthodologie permettant d'identifier les zones à fort stock de carbone. Il s'agit d'une stratégie visant à limiter la déforestation et à définir et protéger les « zones forestières viables » (Greenpeace, mars 2014). Elle est conçue pour protéger les zones viables HVC et HSC, ainsi que les terres communautaires. L'approche HVC/HSC est désormais intégrée, elle n'est utilisée que pour les projets d'extension, et c'est un processus distinct de l'approche HVC autonome pour les plantations existantes.

#### Quel est le lien entre RSPO et ces approches ?

Ces approches sont nécessaires au cours du processus de certification RSPO. Ce qui est important, c'est que, puisque la plantation elle-même existe déjà et a eu un impact, la zone limitrophe ou proche de la plantation peut encore avoir une importance écologique ou sociale. Pour RSPO, il est crucial de distinguer ces zones, et pour la plantation de les protéger. Par exemple, dans une plantation, vous aurez des zones riveraines et des rivières - qui sont généralement des zones HVC, non seulement en raison de la diversité biologique aquatique et de l'eau, mais aussi en raison de la végétation et des habitats naturels adjacents à la rivière.

Une fois que le travail de terrain a été mené par un groupe de spécialistes en sciences naturelles et sociales, le rapport d'évaluation HVC et les audits annuels sont un résultat très important du processus global d'évaluation HVC. Il est essentiel que ces rapports contiennent les informations dont la plantation ou l'organisation a besoin pour prendre les bonnes décisions de gestion concernant les aspects environnementaux et sociaux de la plantation ou de la concession. Cela aidera la plantation à obtenir et/ou à conserver sa certification RSPO. RSPO effectue son propre audit pour la certification et vérifie si les zones HVC sont correctement délimitées et respectées et si toutes les informations nécessaires ont été présentées.

**Avant l'évaluation HVC, il y avait l'évaluation de l'impact environnemental. L'approche HVC est encore un processus récent et est devenue de plus en plus stricte au cours des 5 dernières années.**

#### Pouvez-vous décrire le processus HVC sur le terrain ?

Tout d'abord, il y a l'évaluation HVC, à ne pas confondre avec le processus de monitoring HVC, qui vient ensuite.

**L'évaluation principale peut prendre jusqu'à un an en raison de la saisonnalité**, de l'engagement des parties prenantes et de la collecte de données spécialisées. Parfois, il faut tenir compte des différentes saisons : été et hiver, ou fortes et faibles précipitations. Dans cette évaluation, nous proposons le plan de suivi et de gestion et stipulons toutes les recommandations nécessaires pour gérer les zones HVC qui ont été identifiées. Ensuite, un audit a lieu une fois par an pour mettre à jour et modifier l'évaluation des HVC et maintenir le processus en activité.

Pour l'évaluation principale des zones HVC, il y a un évaluateur principal et une équipe de spécialistes de la biodiversité et de spécialistes des sciences sociales qui se rendent sur le terrain (par exemple pour Socfin, il peut y avoir jusqu'à 8 personnes). Chaque spécialiste se concentre sur sa discipline respective, par exemple, l'anthropologie, les oiseaux, les mammifères, la végétation, les reptiles et les grenouilles, etc. Avant le travail sur le terrain, chaque spécialiste se concentre sur une zone à partir d'une image satellite de bonne qualité de la plantation et du paysage plus large où il pense pouvoir obtenir des résultats représentatifs pour trouver des espèces ou des habitats spécifiques pertinents pour les HVC. Le travail sur le terrain confirme ou infirme les conclusions de l'étude théorique. Les spécialistes de la biodiversité recherchent principalement des espèces rares, menacées ou en voie de disparition. Bien que nous puissions trouver des espèces communes, nous ne nous concentrons pas sur celles-ci car elles ne déclenchent pas une zone HVC. Pendant que les spécialistes de la biodiversité font leur travail sur le terrain, les spécialistes sociaux s'engagent avec les parties prenantes locales, les communautés et les villages pour discuter de la façon dont ils ont besoin des rivières et des forêts, pour les services de l'écosystème tels que la nourriture, les plantes médicinales ou culturelles, les besoins en eau et s'il y a des zones religieuses/patrimoniales importantes.

#### Combien de temps faut-il pour effectuer une évaluation ?

Cela dépend bien sûr de la taille de la zone qui doit être étudiée. Nous suivons généralement les meilleures pratiques internationales (par exemple les lignes directrices de l'IFC) qui suggèrent que **pour obtenir des résultats représentatifs de la biodiversité dans une zone, il faut consacrer au moins 5 jours et 5 nuits à l'étude** ; nous utilisons donc cela comme base de référence. En fait, un spécialiste pourrait retourner dans la même zone pendant une semaine chaque année pendant 50 ans et il trouverait toujours quelque chose de nouveau, en particulier dans le biome de la forêt tropicale africaine.

Nous ne trouvons pas toujours une espèce cible, mais avec l'aide des communautés locales, le spécialiste peut généralement confirmer sa présence ou non. Les spécialistes laissent aussi généralement des pièges photographiques sensibles au mouvement sur le terrain pendant de longues périodes et la direction de la plantation peut alors faire remonter les informations à l'évaluateur pour mettre à jour l'évaluation en conséquence. Par exemple, à **SAC, nous avons installé un certain nombre de pièges à caméra nocturnes dans la plantation pour le suivi de la faune.**

### Que se passe-t-il lorsque vous trouvez une espèce rare, en danger ou menacée (RME) ?

Le commerce illégal de viande de brousse en Afrique a un impact néfaste sur un certain nombre d'espèces RME. Certaines espèces bénéficient d'une protection internationale et il est illégal de les chasser. Cependant, certaines communautés ne comprennent pas ce type de réglementation et il n'existe pas d'autorité en place pour assurer un contrôle adéquat. Lorsque nous trouvons des espèces en danger, la plantation doit s'assurer que les communautés sont conscientes, par le biais de formations et d'affiches, de l'existence de ces espèces et du fait qu'elles ne peuvent être blessées, ou que les cultures ne sont pas autorisées dans cette zone HVC. Mais c'est le cas lorsque c'est sous le contrôle de la plantation. Dans le cas contraire, il ne s'agit que d'une recommandation et il peut être difficile de faire comprendre aux communautés l'importance de la protection de ces zones. C'est un effort conjoint qui doit être fait, de la part des entreprises privées, des communautés et du gouvernement.

### Depuis quelques années, avez-vous constaté une prise de conscience de la part des entreprises concernant l'approche RSPO et HCV ?

Je pense que la certification RSPO a été brillante pour les entreprises qui ont accepté le processus de certification dans l'industrie du palmier à huile. En fait, pour les grandes entreprises, on peut maintenant voir une différence même dans les plantations existantes où elles ont arrêté de planter dans des zones qui pouvaient être des zones à hautes valeurs de conservation et elles les ont réhabilitées. Ainsi, tout d'un coup, cette zone peut redevenir une zone HVC avec des zones tampons plus importantes, par exemple à proximité de réseaux fluviaux essentiels. Cependant, les petites entreprises et les petits exploitants sont de plus en plus nombreux et beaucoup ne suivent pas les pratiques de la RSPO, surtout lorsque la population continue de croître, ce qui exerce une pression sur l'environnement naturel pour l'agriculture de subsistance. Le continent sera confronté à ces défis en raison de l'explosion de la population. Avec le changement climatique, c'est le plus grand problème auquel l'environnement naturel de l'Afrique est confronté aujourd'hui.

Ainsi, bien que la RSPO soit une initiative fantastique et que les grandes entreprises fassent de leur mieux, il y a encore beaucoup de travail à faire pour que tout le monde adopte les normes RSPO et réduise l'impact sur l'environnement. Malheureusement, cela ne réduira pas la taille de la population. Pour les petits exploitants, ce n'est pas la priorité de s'occuper de la zone HVC car nourrir leurs familles passe avant tout. Cependant, l'éducation peut peut-être les faire changer d'avis. En effet, s'ils prennent soin de la forêt et trouvent un équilibre entre la production de fruits de palmiers à huile et la protection de la forêt, des rivières et des habitats naturels, ils peuvent continuer à utiliser les zones nécessaires à l'agriculture de subsistance. Il faut donc regarder la situation dans son ensemble, ce qui est une discussion très complexe.



JE PENSE QUE SOCFIN A TRÈS BIEN RÉUSSI À METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE SENSIBILISATIONS LIÉS À LA RSPO ET AUX ZONES HVC.

Par exemple, à SAC en Sierra Leone, nous avons aidé à lancer des programmes de formations pour tout le personnel, les communautés et les parties prenantes. Pour conclure, nous pouvons dire que la sensibilisation sera essentielle pour passer au niveau supérieur. La RSPO est une chose, mais **je pense que la sensibilisation des petits exploitants et de la population est la clé aujourd'hui.**







#### 4.4.3.2 Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air

Un de nos objectifs est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous avons commencé à réaliser les bilans carbone de nos opérations palmier (avec l'utilisation du calculateur PalmGHG).

Les résultats des calculs annuels réalisés avec PalmGHG sont disponibles sur le site internet de la RSPO<sup>26</sup>.

En 2018, un projet pour développer un modèle de bilan carbone pour les plantations d'hévéas a été mis en place. Ce calculateur carbone a été validé en 2019 dans nos plantations du Libéria et sera progressivement mis en application dans l'ensemble de nos plantations.

Notre objectif est de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d'énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l'utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l'environnement et en excluant l'utilisation du feu pour préparer les nouvelles zones de développement.

Toutes nos plantations, sous le contrôle du département industriel, assurent un contrôle et une réduction progressive des consommations : utilisation rationnelle de l'énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc. Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n'existent pas, aux prescriptions de la SFI.

<sup>26</sup> www.rspo.org/certification/palmghg/palm-ghg-calculator

Les plantations d'hévéas de la SOGB, LAC, la Safacam, etc. optimisent leurs techniques de replantation sans avoir recours au feu. Ces techniques seront graduellement étendues à toutes les plantations d'hévéas du Groupe. Le risque phytosanitaire lié aux pourritures des racines d'hévéas semble maîtrisé mais nécessite un suivi méticuleux continue pour s'en assurer. Par ailleurs, des projets de valorisation du bois sous forme de cogénération sont à l'étude.

Les émissions nettes en équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) sont calculées pour l'ensemble des opérations agricoles et industrielles de chaque site.

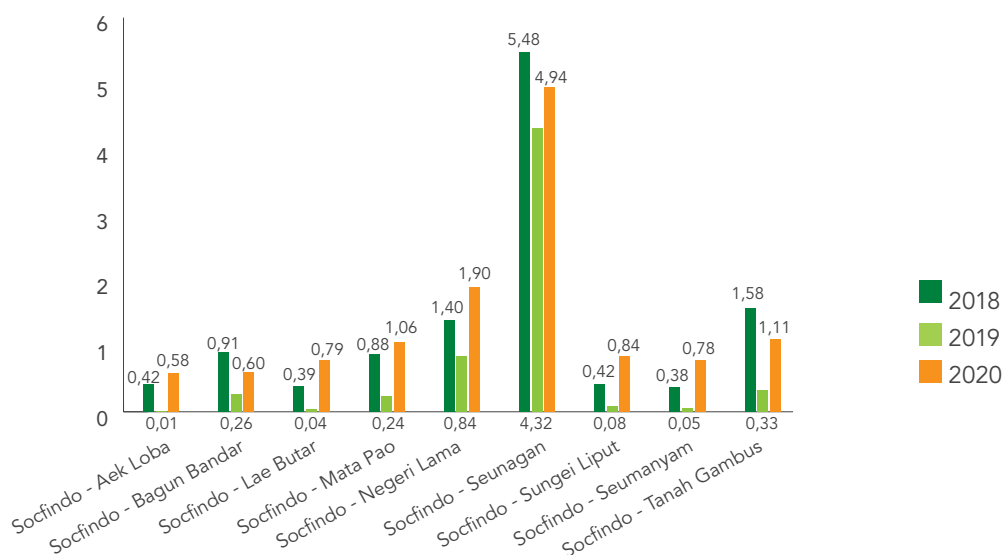
Les émissions brutes dépendent de :

- La surface de la concession ;
- Le type de végétation qui a été convertie ;
- La consommation en carburants fossiles ;
- L'application d'engrais ;
- Des transports, etc.

Les quantités de carbone fixées par les plantations (puits de carbone) sont ensuite déduites de ces émissions pour donner les émissions nettes.

En plus des efforts liés à la réduction des émissions atmosphériques, nous limitons la production de poussières ou les effluves de solvants de diverses façons : réduction de la vitesse sur les pistes en plantation (ralentisseurs), aspersion d'eau sur les routes en saison sèche, zone tampon entre les villages et les routes, hottes pour aspirer les vapeurs de solvants, etc.

Émissions nettes (T CO<sub>2</sub>e/ T CPO)



#### 4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux

L'utilisation optimale des déchets organiques issus des usines limite le recours aux engrais chimiques : 644 629 tonnes d'engrais organiques utilisés en 2020.

Les plantations parviennent à **réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à leur procédure de « gestion intégrée des ravageurs »**. L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les nichoirs et les perches pour les rapaces afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

En réduisant au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, on diminue l'exposition des travailleurs et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

De faibles quantités de produits chimiques classés 1B par l'OMS sont encore utilisées de manière exceptionnelle dans les plantations de palmiers à huile.

Les responsables cherchent activement des solutions adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue.

Conformément à nos engagements la consommation de produits dangereux, utilisés avec toutes les précautions qui s'imposent, est réduite au strict nécessaire.

Nous nous sommes engagés à supprimer l'utilisation du paraquat. Depuis longtemps, nos plantations africaines ne l'utilisaient plus et, suite à une réduction graduelle dans nos plantations indonésiennes avec une dernière utilisation en 2019, cet objectif est désormais atteint.

#### 4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie

Conformément à notre engagement de protéger les écosystèmes, nous travaillons intensivement à la réduction de la consommation d'énergie, ce qui engendre aussi une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). La maintenance préventive des équipements et des installations garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être optimisées.

(Voir chapitre 4.5.3 pour la production d'énergies renouvelables).

#### 4.4.3.5 La prévention passe par la formation

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE (Santé, Sécurité et Environnement) et suivent une formation appropriée à leurs activités professionnelles et à leurs impacts sur l'environnement.

Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités.

**En 2020, 158 sensibilisations à l'environnement ont été organisées.**

#### 4.4.3.6 Le reporting des non-conformités environnementales

Le traitement des non-conformités environnementales et le reporting systématique des accidents environnementaux, requis par la norme ISO 14001, sont disponibles localement.



## 4.5 Recherche et développement

### 4.5.1 Projets de recherche et développement



4.5.1 Camseeds Kienké, Cameroun

Nos activités de recherche et développement sont menées essentiellement par notre filiale, Socfin Research, qui suit et appuie nos filiales et collabore avec des instituts de recherche et des universités dans les domaines de la culture du palmier à huile et de l'hévéaculture.

**L'amélioration et la sélection de semences de palmiers à huile** est l'un des défis majeurs de nos recherches. Notre objectif est d'obtenir les palmiers les plus productifs et les plus résistants aux maladies. Ceci, afin d'une part d'optimiser les surfaces plantées, mais aussi de réduire au maximum l'utilisation de méthodes de lutte phytosanitaire. Ces deux résultats auront un **impact significatif sur la préservation de l'environnement**.

Ces recherches sont encadrées par nos deux laboratoires : Camseeds au Cameroun et Socfindo en Indonésie.

Socfin Research est également **à la pointe de la recherche en biotechnologie appliquée dans l'hévéaculture**. Ainsi, en réalisant des boutures d'hévéa, Socfin Research cherche à obtenir des arbres robustes, plus productifs et résistants au vent et aux maladies. L'amélioration de la santé des arbres en limitant l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux a un impact notoire sur la protection des écosystèmes locaux et sur l'utilisation des ressources.



La SOGB mène plusieurs projets relatifs :

- A la création de variétés d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France) pour augmenter leur productivité et leur résistance aux maladies ;
- Au développement de techniques agricoles pour augmenter la productivité des parcelles d'hévéas et de palmiers à huile tout en limitant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ;
- A des associations culturales hévéa + cacao et hévéa + teck en vue d'optimiser la productivité économique et écologique des terres.

En 2018-2019, le département développement durable, en collaboration avec la Direction agronomique hévéa, a établi un partenariat avec MEO Carbon Solutions en vue du développement d'un calculateur de bilan carbone pour les plantations d'hévéas. Le calculateur est prêt et permet de calculer les émissions de CO<sub>2</sub> de nos opérations. Sur base des résultats, nous pourrions étudier les possibilités de réduire notre impact. Mais le calculateur permet également de mesurer les effets de séquestration nette de CO<sub>2</sub> sous forme de biomasse dans nos plantations et dans le caoutchouc naturel (à l'inverse du caoutchouc synthétique, dérivé des produits pétroliers). Fort de ces connaissances, nous allons étudier la possibilité d'obtenir des crédits carbone (VSC).

### 4.5.2 Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet comportent une analyse des risques liés aux changements climatiques.

Les rendements, la gestion des ravageurs, les services écosystémiques, les sols, la disponibilité en eau et en ressources pour les communautés villageoises sont les domaines qui sont les plus susceptibles d'être affectés positivement ou négativement par des changements climatiques.

Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et d'assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

Opportunités d'emplois, formations à de meilleures techniques agricoles (lutte anti-érosion, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides), mise en œuvre de la politique zéro-déforestation dans la chaîne d'approvisionnement font partie des nombreuses actions menées par le Groupe afin de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.

#### 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables

*"Our universe is a sea of energy - free, clean energy. It is all out there waiting for us to set sail upon it".*

R. Adams

La gestion de l'impact que nos activités pourraient avoir sur l'environnement est une priorité pour nous, alors depuis plus de 10 ans, nous avons concrétisé cet engagement en investissant massivement dans les solutions d'énergies vertes et renouvelables, bien que nos huileries soient alimentées avec de la biomasse depuis plus de 30 ans.

En effet, nos activités agro-industrielles nous permettent une performance environnementale enviable, **nos huileries et certaines de nos usines à caoutchouc sont déjà presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique** car elles sont alimentées en énergie par des chaudières alimentées elles-mêmes par de la biomasse issue de nos activités agricoles : fibres, rafles, coques et bois d'hévéas.

**Aussi, afin d'améliorer continuellement le bilan énergétique de nos activités, nous développons de nouvelles solutions sur le terrain** : après la construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria et l'installation de chaudières et de séchoirs à biomasse sur divers projets, nous avons lancé l'installation d'une turbine à condensation au Nigéria et d'une centrale solaire en Sierra Leone.

## 25 PROJETS DANS 7 PAYS

- Construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria ;
- Production de chaleur grâce à l'utilisation de la biomasse ;
- Alimentation des groupes électrogènes avec de l'huile de palme ;
- Production d'électricité à partir de panneaux solaires.

Étant actifs dans des régions isolées, et souvent non raccordées aux réseaux nationaux d'électricité, l'installation d'énergies vertes nous permet d'avoir un impact positif à plusieurs niveaux :

- Préserver l'environnement ;
- Améliorer les conditions de vie des populations par une disponibilité des services collectifs : eau et électricité pour alimenter les bureaux, les centres de santé et des maisons, etc. ;
- Favoriser le développement local par la disponibilité d'une énergie nécessaire à toute activité économique locale ou industrielle.

Ces solutions présentent aussi des impacts positifs pour diminuer le réchauffement climatique :

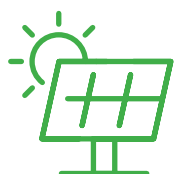
- Lors de l'utilisation de turbines à vapeur, de séchoirs à biomasse et de groupes électrogènes, il n'y pas d'émissions nettes de CO<sub>2</sub> car il s'agit d'une boucle de carbone fermée ;
- Lors de l'utilisation de panneaux solaires et du barrage hydroélectrique : il n'y a pas d'émission de CO<sub>2</sub>, ou d'autres émissions provenant des combustibles fossiles.

Finalement, ces solutions ont également des effets positifs aux niveaux logistique et financier :

- Nous avons une production locale d'électricité, disponible à la demande ;
- Nous supprimons les risques liés à la logistique d'approvisionnement du carburant sur les plantations ;
- Nous stabilisons le coût de l'énergie : indépendance vis-à-vis des importations et producteurs étrangers (pétrole).

## 1. Des panneaux solaires

- 585 panneaux photovoltaïques avec une capacité totale de 170 kW/c sur une superficie de 1 800 m<sup>2</sup> ;
- Un stockage 400 kWh sur batteries ;
- Le potentiel d'économie de diesel est de 115 000 litres par an.



« La réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre est un petit pas vers une planète plus verte. Un autre avantage supplémentaire sera le silence de la production d'électricité. Cette unité solaire sera l'une des plus grandes en Sierra Leone et est la première du groupe à être testée, ce dont SAC est honoré ».

*Philip Tonks - Directeur Général de SAC, Sierra Leone*

## 4. Des groupes électrogènes alimentés avec de l'huile de palme

- Pour une huilerie produisant 15 000 tonnes d'huile par an :  
l'économie est de 450 000 litres de carburant.



<sup>27</sup> Les crédits carbone liés à ce barrage hydroélectrique sont certifiés et mis sur le marché conformément à la norme VCS (Verified Carbon Standard). Ce projet devrait apporter 9 100 tonnes de crédits.

# Socfin Green





# Energy



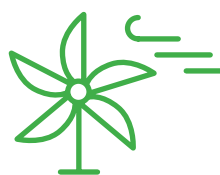
## 2. Un barrage hydroélectrique

- En 2020, 1 707 000 litres de carburant économisés, soit 4 506 T CO<sub>2</sub><sup>27</sup>.
- Production de 5 689 MWh d'électricité.



## 3. Les turbines à vapeurs et chaudières à biomasse

- En 2020, 9 537 656 litres de carburant économisés. 36 turbines sont actuellement opérationnelles.
- Capacité totale de production : environ 35 GWh par an.
- En 2020, 31 792 MWh ont été produits. Cette production correspond à 74% de l'énergie utilisée dans les huileries en Afrique et à 94% en Asie.



## 5. Les séchoirs à biomasse

- En 2020, 1 104 000 litres de carburant économisés.



# 5

## FOCUS SUR NOS PRODUITS DURABLES



5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture responsable



5.2 L'huile de palme durable



5.3 Le caoutchouc naturel





Plantations de palmiers et d'hévéas, Socapalm Dibombari, Cameroun

## HUILE DE PALME CERTIFIÉE RSPO ZÉRO DÉFORESTATION



# 98%

DE NOTRE PRODUCTION EST  
CONSOMMÉE EN AFRIQUE  
ET EN ASIE ET CONTRIBUE À  
NOURRIR UNE DÉMOGRAPHIE  
EN FORTE CROISSANCE

# 85%

DU CAOUTCHOUC NATUREL  
PRODUIT DANS LE MONDE  
FAIT VIVRE 6 MILLIONS DE  
PLANTEURS VILLAGEOIS



### 5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture responsable

Nos plantations produisent deux matières premières : l'huile de palme et le caoutchouc naturel.

La première est issue des fruits du palmier à huile cultivé dans les régions tropicales, et la seconde est issue de l'écorce de l'hévéa cultivé dans ces mêmes régions.

### 5.2 L'huile de palme durable

L'huile de palme est l'huile la plus consommée au monde, représentant 35% des consommations alors qu'elle n'occupe que 10% des surfaces plantées en oléagineux. Une plante efficace et robuste pour nourrir les populations des régions tropicales.



5.1 Plantation de palmiers, Socapalm Dibombari, Cameroun





## L'HUILE ROUGE NOUS A FAIT GRANDIR.



5.2.1 Madeleine Ngo Iléga, mère de 3 enfants à Dizangué, Cameroun

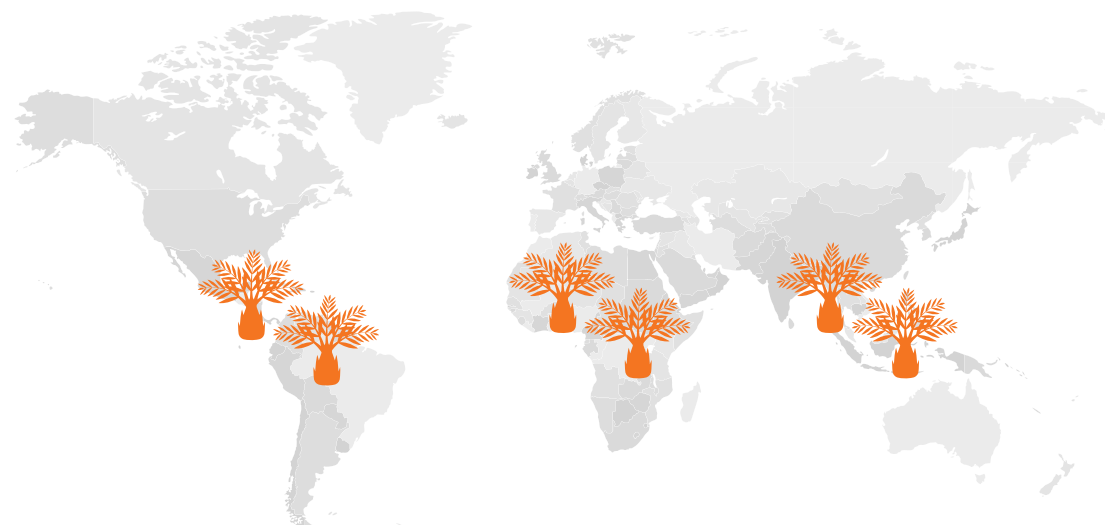
### 5.2.1 L'huile de palme est très appréciée dans les régions tropicales

Depuis des siècles, l'huile de palme – appelée aussi huile rouge – constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes dans les régions tropicales.

Grâce à ses propriétés, elle est une source importante et stable de vitamine A et d'antioxydants dans l'alimentation quotidienne. Comme il est souvent répété au Cameroun « l'huile rouge nous a fait grandir ».

Elle y est en effet très appréciée pour ses qualités gustatives et nutritives ainsi que pour son faible coût.

## RÉGIONS DANS LESQUELLES L'HUILE DE PALME EST TRADITIONNELLEMENT PRODUITE ET CONSOMMÉE<sup>28</sup>



<sup>28</sup> FAO



HUILE DE PALME

= 0,26 ha



HUILE DE COLZA

= 1,25 ha



HUILE DE TOURNESOL

= 1,43 ha



HUILE DE SOJA

= 2,00 ha

### 5.2.2 Notre production d'huile de palme améliore la sécurité alimentaire des régions

Dans les régions tropicales dans lesquelles nous sommes implantés, contrairement à l'Europe, aucune production de beurre, ou même de lait, n'a lieu. L'huile de palme constitue donc le premier apport en graisse de ces populations depuis des millénaires.

Il est aussi important de rappeler que l'explosion démographique que connaît l'Afrique exige un approvisionnement en matières premières de plus en plus important. L'excédent issu de l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire les besoins nationaux de ces pays en huile végétale, ce qui les rend dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est, alors que le potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.

En conclusion, **la production locale générée conjointement par les grandes plantations et les planteurs villageois participe progressivement à améliorer la sécurité alimentaire de ces régions et sous-régions.**

 **98%**

DE NOTRE PRODUCTION EST CONSOMMÉE LOCALEMENT DANS NOS PAYS D'IMPLANTATIONS

AUTRES CULTURES OLÉAGINEUSES

HUILE DE PALME  
10%

 **35%**

LE PALMIER À L'HUILE PRODUIT 35% DE TOUTES LES HUILES VÉGÉTALES SUR MOINS DE 10% DES TERRES ALLOUÉES AUX CULTURES OLÉAGINEUSES

### 5.2.3 L'huile de palme contribue à créer de nombreux emplois dans l'hémisphère Sud, faisant vivre des millions de personnes et leurs familles

Grâce à la production d'huile de palme dans ses plantations, le Groupe Socfin fait vivre près de 49 000 personnes et leurs familles ainsi que 1 500 planteurs villageois partenaires.



**> 3 MILLIONS**

DE PLANTEURS VILLAGEOIS VIVENT DE L'HUILE DE PALME DANS LE MONDE<sup>29</sup>

### 5.2.4 L'huile de palme a des qualités nutritionnelles incontestables

L'huile de palme contient environ 50% d'acide gras saturés. A titre de comparaison, l'huile de coco en contient 85%, le beurre de cacao en contient 60%, l'huile de soja ou d'olive 15%, l'huile de tournesol 11%, l'huile de colza 7%.

D'un point de vue nutritionnel, rien ne prouve que la consommation d'huile de palme dans le cadre d'une alimentation équilibrée soit liée à un quelconque problème de santé. Le lien entre les nutriments et la santé doit être considéré dans le contexte de l'alimentation dans son ensemble, et pas seulement par rapport à des produits alimentaires individuels.

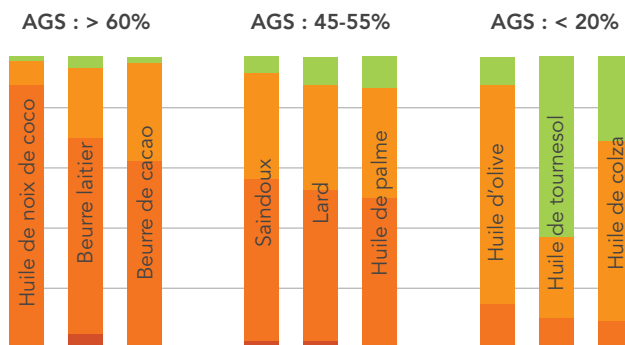
Par comparaison à d'autres graisses et huiles, l'huile de palme présente des niveaux moyens de graisses saturées.

En outre, les relations entre acides gras et obésité ou acides gras et maladies cardio-vasculaires sont complexes, les résultats publiés sont souvent contradictoires et très difficilement transférables d'une espèce animale à l'autre<sup>30</sup>.

Notons que l'acide palmitique, contenu dans l'huile de palme, est l'un des acides gras saturés les plus courants chez les animaux ou les plantes. On en trouve dans toutes les graisses et huiles animales ou végétales (beurre, fromage, lait et viande). C'est également le corps gras du lait maternel.

Rappelons pour finir que l'huile de palme brute (CPO) est le produit le plus riche que l'on connaisse en carotènes (précurseurs de la vitamine A) et en tocophérols, un antioxydant, d'où notamment l'intérêt de son utilisation en Afrique comme source naturelle de Vitamine A.

### Teneur en acides gras de différentes graisses et huiles<sup>31</sup>



- Acides gras polyinsaturés
- Acides gras mono-insaturés
- Acides gras saturés
- Acides gras trans (> 1%)

### 5.2.5 L'huile de palme est aussi destinée à d'autres utilisations

L'huile de palme est principalement destinée à la consommation alimentaire :

- raffinée : huile de table ;
- transformée : margarines, pâtes à tartiner, biscuiteries, pâtisserie, etc.

L'huile de palme est aussi destinée à :

- la production de cosmétiques : savon, shampooing, etc. ;
- la production de biodiesel.

Ainsi, l'huile de palme est aujourd'hui essentielle dans de nombreux domaines de la vie courante que ce soit dans les pays développés et en développement.

### 5.2.6 La productivité du palmier à huile favorise la préservation de l'environnement

Le palmier à huile est, parmi ses concurrents (le soja, le tournesol, l'olivier, etc.), la plante qui produit la plus grande quantité d'huile à l'hectare.

Concrètement, pour nourrir une même population, le palmier occupera 3 à 9 fois moins de surface que les autres oléagineux<sup>32</sup>.

### 5.2.7 Pourquoi ne faut-il pas boycotter l'huile de palme ?

D'une part, la production d'huile de palme fait vivre des millions de personnes dans les régions tropicales du monde et, d'autre part, c'est la solution la plus respectueuse de l'environnement pour subvenir aux besoins en huile végétale de la population mondiale.

<sup>29</sup> Source : RSPO

<sup>30</sup> Source : European Palm Oil Alliance

<sup>31</sup> Source : European Palm Oil Alliance

<sup>32</sup> Source : IUCN





L'HUILE DE PALME DOIT ÊTRE PRODUITE DE MANIÈRE DURABLE, SUIVANT UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE. [...] LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS ONT UN RÔLE IMPORTANT À JOUER POUR RESPONSABILISER LA PRODUCTION<sup>33</sup>.

## FAUT-IL REMPLACER L'HUILE DE PALME?<sup>33</sup>



L'huile de palme est très rentable. Pour la remplacer, il faudrait planter d'autres oléagineux sur des surfaces beaucoup plus importantes - avec des répercussions négatives pour l'environnement. Ce n'est pas l'huile en elle-même qui pose problème, mais la manière dont elle est produite.

## NE BOYCOTTEZ PAS L'HUILE DE PALME<sup>34</sup>

### Le saviez-vous ?

#### 2 raisons clés pour l'IUCN de ne pas boycotter l'huile de palme



- La forte demande internationale stimule une agriculture durable
- Remplacer l'huile de palme par une autre culture nécessitera plus de terres pour le même volume de production



1

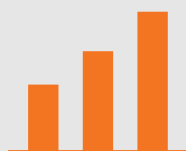
Les producteurs chercheront de nouveaux clients et baisseront leur prix



Des prix plus bas augmenteront la demande dans des marchés moins sensibles aux questions de durabilité



Les incitations à produire une huile de palme durable seront moindres



2

Les entreprises achèteront des huiles alternatives



Ces autres huiles requièrent jusqu'à neuf fois plus de terres que l'huile de palme



Cela augmentera la perte d'habitats naturels et d'espèces entre autres impacts



AUTRES CULTURES OLÉAGINEUSES

X9



<sup>33</sup> Source : [www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/huile-de-palme](http://www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/huile-de-palme)

<sup>34</sup> Source : IUCN

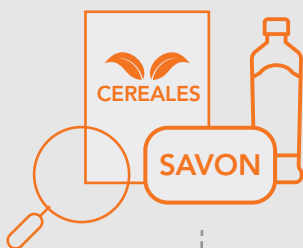
# TOUT LE MONDE A UN RÔLE À JOUER<sup>35</sup>

L'huile de palme durable est une action collective, chacun peut y contribuer..  
et c'est ce qui se passe aujourd'hui !



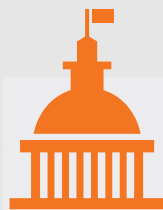
## Détaillants et consommateurs

Exiger des huiles végétales plus durables  
et responsabiliser les marques



## Décideurs

Mettre en œuvre des politiques de promotion d'une  
demande d'huile de palme durable et de limitation  
de son utilisation dans les produits non-alimentaires  
comme les biocarburants



## Pays importateurs

Appliquer des stratégies de  
durabilité à toutes les huiles  
végétales

## Entreprises du secteur de l'huile de palme

Stopper la déforestation et gérer les  
terres plus durablement



## Pays producteurs

Appliquer les normes de protection  
et interdire la déforestation dans les  
nouvelles plantations

### 5.2.8 L'huile de palme durable RSPO : une approche transformatrice

RSPO (Table Ronde sur l'huile de palme durable) est une initiative visant à développer et à mettre en œuvre des normes mondiales pour une huile de palme durable notamment à travers via un processus de certification.

Elle rassemble des parties prenantes issues de 7 secteurs de l'industrie de l'huile de palme : producteurs, transformateurs ou négociants, fabricants de biens de consommation, détaillants, banques/investisseurs et ONG environnementales et sociales.

RSPO a élaboré un ensemble de critères environnementaux et sociaux que les entreprises doivent respecter pour produire de l'huile de palme durable certifiée. Ces critères contribuent à minimiser l'impact négatif de la culture de l'huile de palme sur l'environnement mais aussi sur les communautés dans les régions productrices d'huile de palme.

Elle compte aujourd'hui plus de 4 000 membres dans le monde qui représentent tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement en huile de palme et s'engage également auprès des planteurs villageois.

### Volume d'huile de palme durable certifiée RSPO



<sup>35</sup> Source : IUCN

Les missions de RSPO <sup>36</sup>:

- Faire progresser la production, l'approvisionnement, le financement et l'utilisation de produits à base d'huile de palme durable ;
- Développer, mettre en œuvre, vérifier et revoir régulièrement des normes mondiales crédibles pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme durable ;
- Contrôler et évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'huile de palme durable sur le marché ;
- Mobiliser et faire participer toutes les parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les gouvernements et les consommateurs.

En 2018, les Principes et critères (P&C) RSPO ont été revus et renforcés avec 7 principes généraux, 50 critères et 180 indicateurs.

## RSPO et les planteurs villageois



**163 212**  
planteurs villageois

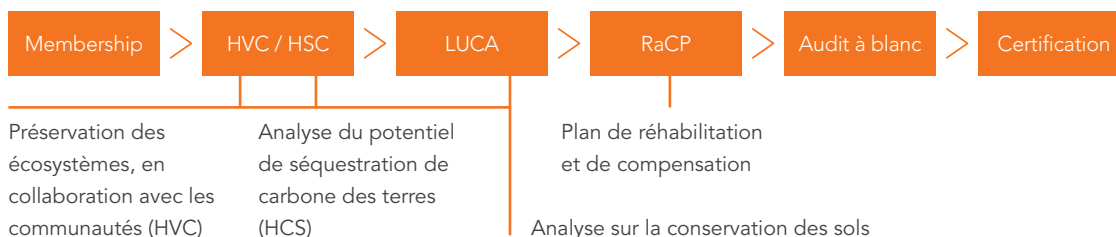


**449 720**  
hectares de surface  
certifiée par les  
planteurs villageois

En parallèle du respect des principes et critères RSPO, un producteur d'huile de palme souhaitant être certifié doit entamer un processus qui comprend diverses études et procédures.

## UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION STRICTE

**DÉLAI : 2 à 4 ans - Mise en conformité avec les principes et critères RSPO** >>



## LES 7 PRINCIPES RSPO <sup>37</sup>



### LA PROSPÉRITÉ

Objectif d'impact sur

#### LA PROSPÉRITÉ :

Un secteur compétitif, robuste et durable

**Principe 1.** Se comporter de manière éthique et transparente

**Principe 2.** Gérer légalement et respecter les droits

**Principe 3.** Planification procédures et améliorations



### LES POPULATIONS

Objectif d'impact sur

#### LES POPULATIONS :

Moyens de subsistance durables et réduction de la pauvreté

**Principe 4.** Respecter la communauté et les droits de l'homme, et en fournir des avantages

**Principe 5.** Appuyer l'inclusion des petits producteurs

**Principe 6.** Respecter les droits et les conditions des travailleurs



### LA PLANÈTE

Objectif d'impact sur

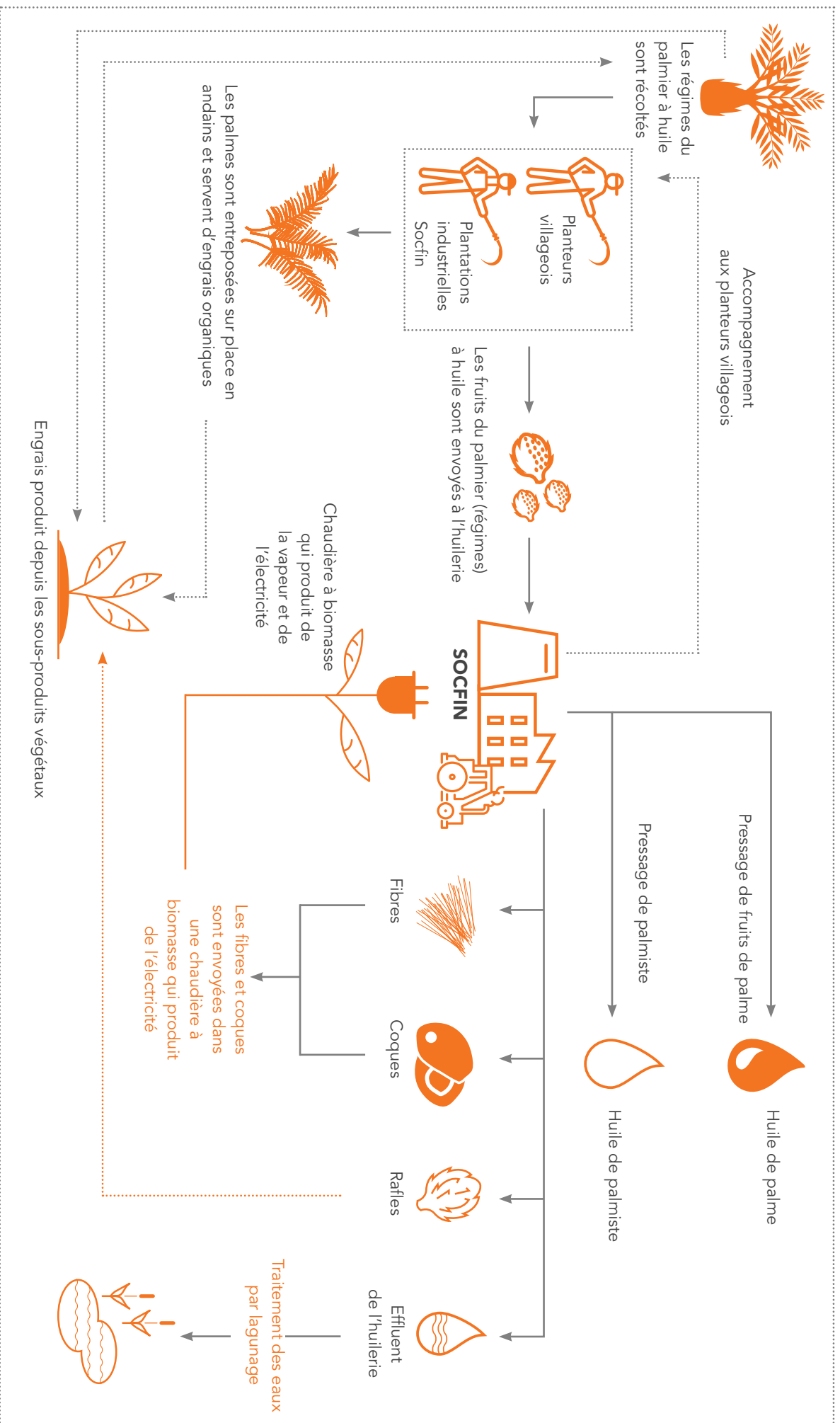
#### LA PLANÈTE :

Écosystèmes conservés, protégés et améliorés permettant de subvenir aux besoins de la génération future

**Principe 7.** Protéger, conserver et améliorer les écosystèmes et l'environnement

<sup>36, 37</sup> Source : RSPO





100% du palmier à huile, de l'arbre jusqu'aux fruits, est valorisé

**Exemples d'utilisations possibles**

- Alimentation
- Cosmétiques
- Agrocarburants

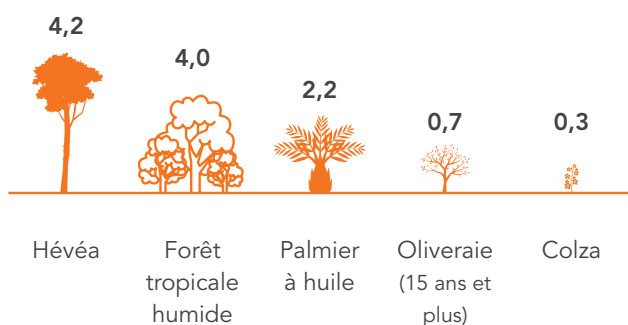
### 5.3 Le caoutchouc naturel

Le caoutchouc naturel représente 46% de la consommation annuelle de caoutchouc au niveau mondial, contre 54% pour le caoutchouc synthétique (issu du gaz naturel et de sous-produits pétroliers).

#### 5.3.1 L'hévéa est un puits de carbone

L'hévéa est un puits de carbone considérable, très utile dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Fixation en tonnes de carbone (C) par ha par an<sup>39</sup>



Le caoutchouc naturel est un bio-polymère qui présente un bilan carbone positif. Il est un substitut végétal renouvelable aux élastomères issus de l'industrie pétrochimique, le caoutchouc synthétique. Sa culture permet une fixation efficace du carbone.

#### 5.3.2 Le caoutchouc naturel est une matière renouvelable

L'hévéa est planté en champ ; après 6 ans, il atteint une maturité physiologique et un stade végétatif permettant le début de la saignée.

Il présente un cycle de vie de près de 30 ans : lorsque le rendement des arbres diminue, le bois d'hévéa peut être utilisé pour la fabrication de meubles, de pâte à papier

ou encore comme bois de chauffe, sinon il est laissé en champ pour se décomposer naturellement et maintenir un bon taux de matière organique dans le sol.

Après abattage, de jeunes arbres sont replantés sur les mêmes surfaces pour régénérer la plantation et un nouveau cycle démarre.

#### 5.3.3 Le caoutchouc naturel est recherché pour ses propriétés

Le caoutchouc naturel a l'avantage d'être une matière première renouvelable aux multiples atouts.

Il est recherché par les industriels pour ses propriétés physiques :

- Son faible échauffement ;
- Son élasticité ;
- Sa résistance aux chocs ;
- Ses qualités d'amortissement des vibrations et de bruits.

#### 5.3.4 Le caoutchouc naturel est utilisé dans la composition de nombreux objets<sup>40</sup>

Dans le monde entier, le caoutchouc est une matière première à la base de nombreux objets domestiques, médicaux et industriels : pneus de voitures, tracteurs, avions et vélos, bottes et semelles, ustensiles médicaux, tétines de biberon, accessoires automobiles (ballons d'essuies glaces, joints), adhésifs et bien d'autres encore.

La fabrication de pneus représente 70% du marché et la fabrication des objets domestiques et médicaux représentent 30% du marché.

<sup>38</sup> Source :

"Potential carbon sequestration in rubber tree plantations in the northwestern region of the Parana State, Brazil" S.R Maggionto, page 242, 2014

"Increasing carbon storage in intact African tropical forests" Simon L. Lewis, page 242, 2009

"A review of models for assessing carbon stocks and carbon sequestration in oil palm plantations", Ian E Henson, page 6, 2019

"Carbon footprint of an olive tree grove", Stefania Proietti, Page 119

"Stocker du carbone dans les sols agricoles de France" m INRA, page 136

<sup>39</sup> Source : GPSNR

### 5.3.5 Améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel

Environ 85% du caoutchouc naturel est cultivé par des planteurs villageois, principalement en Asie. La demande mondiale de cette matière première indispensable ne cesse de croître, tout comme les questions relatives à sa durabilité environnementale, sociale et économique.

C'est pourquoi nous sommes membre fondateur de l'initiative **GPSNR**, une initiative visant à mettre en place des critères de durabilité pour le caoutchouc naturel et qui regroupe de nombreuses parties prenantes de sa chaîne de valeur.

Ainsi, nous avons travaillé ensemble à l'intégration dans les éléments de politique GPSNR des 12 principes pour une production durable du caoutchouc naturel.

DEMANDE MONDIALE DE  
CAOUTCHOUC NATUREL

**12,9 MILLIONS**

DE TONNES



**4,2 TONNES**

DE CARBONE CAPTÉES  
PAR L'HÉVÉACULTURE  
PAR HECTARE PAR AN



**85%**

DU CAOUTCHOUC NATUREL  
PRODUIT PAR 6 MILLIONS DE  
PLANTEURS VILLAGEOIS

**60%** DE LA PRODUCTION DE  
CAOUTCHOUC DU GROUPE SOCFIN  
PROVIENT DE PLANTEURS VILLAGEOIS



#### 12 PRINCIPES GPSNR :

DURABILITÉ DES FORÊTS

GESTION DE L'EAU

DROITS FONCIERS (FPIC)

DROITS DU TRAVAIL

DROITS HUMAINS

EQUITÉ

TRAÇABILITÉ

TRANSPARENCE

ANTI-CORRUPTION

MÉCANISME DE PLAINTES

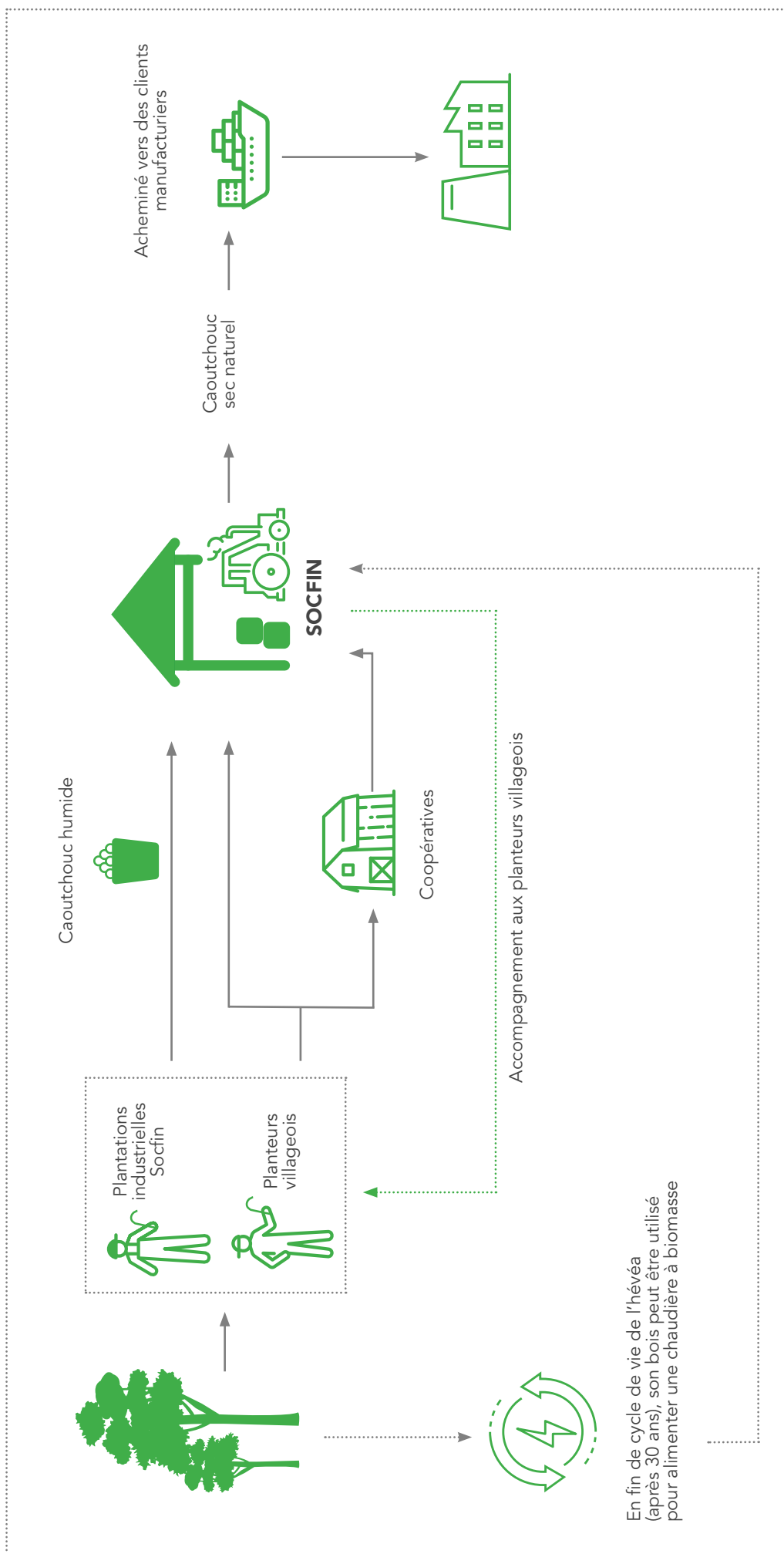
PROTOCOLES D'AUDIT

FORMATION ET ÉDUCATION

Aujourd'hui, il est primordial de développer une production de caoutchouc naturel durable



5.3.6 La production de caoutchouc naturel



100% de transferts de compétences



Exemples d'utilisations possibles

## 6. SUIVEZ-NOUS

Si vous souhaitez en savoir plus sur la mise en œuvre concrète de nos engagements et les initiatives mises en place pour atteindre nos objectifs de développement durable, suivez-nous sur les réseaux sociaux ou consultez nos sites internet et nos rapports développement durable.



[www.socfin.com](http://www.socfin.com)



[www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard)

Pour découvrir nos autres publications et les rapports développement durable de nos plantations :

[www.socfin.com/fr/publications](http://www.socfin.com/fr/publications)







## 7.1 Chiffres clés

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu
<b>Données financières (dépenses)</b>									
Infrastructures générales	EUR		1 931 616	163 472	2 326 106	3 847 735	329 953	682 043	6 076 394
Médical	EUR		132 274	170 743	879 275	1 453 343	4 381	142 487	376 075
Education	EUR		93 603	163 067	457 622	174 402	0	18 103	55 672
Environnement	EUR		125 222	0	20 961	268 474	110 004	465 538	210 357
Santé et sécurité au travail	EUR		64 088	0	65 656	302 688	20 755	99 698	168 927
Formations	EUR		1 450	0	12 394	114 863	5 839	899	59 615
Encadrement	EUR		0	39 623	0	488 825	206 321	84 399	0
Dons	EUR		14 068	1 409	34 677	215 616	104 848	63 724	75 763
Autres projets	EUR		6 090	0	7 055	6 035	0	0	0
Investissements totaux	EUR		2 368 411	538 314	3 803 746	6 871 981	782 101	1 556 891	7 022 803
Prêts	EUR		0	0	0	1 360 229	116 231	52 203	0
<b>Effectifs</b>									
Employés permanents	nb		1 554	4	2 108	6 008	364	708	468
Dont employées femmes	nb		297	0	252	904	56	163	154
Travailleurs journaliers	nb		1 238	0	0	2 169	24	1 226	0
Intérimaires	nb		0	0	0	0	0	0	18
Sous-traitants	nb		235	245	2 080	780	0	0	902
Autres : stagiaires, etc.	nb		0	0	7	0	0	0	3 140
<b>Effectif total</b>	<b>nb</b>		<b>3 027</b>	<b>249</b>	<b>4 195</b>	<b>8 957</b>	<b>388</b>	<b>1 934</b>	<b>4 528</b>
Taux de rotation du personnel	%		10,98%	195,22%	6,59%	11,74%	5,19%	10,10%	4,40%
Employées admissibles au congé de maternité	nb		10	0	9	69	6	10	1
Employées en congé de maternité	nb		10	0	9	69	6	10	1
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		10	0	9	69	6	7	1
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		10	0	9	69	6	7	1
Congé de maternité taux de retour au travail	%		100%	N/A	100%	100%	100%	100%	100%
Employés admissibles au congé de paternité	nb		0	0	9	45	25	0	0
Employés en congé de paternité	nb		0	0	5	45	25	0	0
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	nb		0	0	5	45	25	0	0
Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	nb		0	0	5	45	25	0	0
Congé de paternité taux de retour au travail	%		N/A	N/A	100%	100%	100%	N/A	100%
<b>Concessions et surfaces plantées</b>									
Concession	hectares		18 473	8 000	121 407	34 712	N/A	18 303	33 113
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		12 349	N/A	N/A	7 489	N/A	6 140	19 061
Surface plantée en hévéas	hectares		N/A	4 445	12 743	16 177	N/A	942	7 335
<b>Infrastructures générales</b>									
Huileries	nb		1	0	0	1	0	1	1
Usines à caoutchouc	nb		0	0	1	1	1	0	1
Raffineries	nb		0	0	0	0	0	0	0
Palmisteries	nb		0	0	0	1	0	0	1
<b>Production</b>									
Huile de palme brute produite	T		30 748	N/A	N/A	36 228	N/A	18 892	45 445
Dont huile de palme certifiée RSPO	T		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	29 904
Huile raffinée	T		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile de palmiste	T		N/A	N/A	N/A	2 674	N/A	N/A	1 602
Caoutchouc sec produit	T		N/A	N/A	28 363	67 594	35 882	N/A	7 341

<sup>40</sup> 67 employés des sièges en Europe sont inclus dans le total.

<sup>41</sup> Les 31 employés des sièges en Europe sont inclus dans le total.

	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	1 217 739	7 746 745	N/A	N/A	771 407	192 404	107 363	191 597	1 626 355	27 210 929
	561 785	1 295 367	N/A	N/A	480 167	1 020	20 298	18 945	1 291 112	6 827 272
	73 797	783 352	N/A	N/A	1 958	7 303	7 775	4 037	87 465	1 928 156
	289 614	799 749	N/A	N/A	423 642	4 416 274	88 684	27 977	747 873	7 994 369
	122 988	301 434	N/A	N/A	89 607	68 213	3 165	543	167 317	1 475 079
	13 100	34 410	N/A	N/A	276	1 454	0	0	16 255	260 555
	60 839	0	N/A	N/A	66 409	15 583	50 528	34 314	39 242	1 086 083
	22 867	48 620	N/A	N/A	11 318	15 349	0	0	119 111	727 370
	16 362	290 217	N/A	N/A	0	0	0	0	0	325 759
	2 379 091	11 299 894	N/A	N/A	1 844 784	4 717 600	277 813	277 413	4 094 730	47 835 572
	115 681	1 310 711	N/A	N/A	200 163	31 975	0	0	0	3 187 193
	2 257	2 293	33	88	2 782	243	834	162	9 369	29 350 <sup>40</sup>
	664	461	4	44	641	33	328	72	1 160	5 269 <sup>41</sup>
	0	0	0	0	6	577	0	0	0	5 240
	176	1 031	6	182	0	0	0	0	0	1 413
	250	3 407	0	0	503	0	89	41	601	9 133
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 147
	2 683	6 731	39	270	3 291	820	923	203	9 970	48 283
	9,47%	4,36%	0,00%	2,25%	19,80%	5,59%	59,31%	57,68%	5,05%	11,40%
	35	17	0	2	91	1	20	6	44	2 179
	35	17	0	2	91	1	20	6	44	603
	26	17	0	2	101	1	20	6	44	596
	26	16	0	2	91	1	15	3	42	589
	100%	94%	N/A	100%	90%	100%	75%	50%	95%	99%
	21	0	0	5	49	5	0	0	448	1 390
	21	0	0	5	49	5	0	0	448	321
	7	0	0	5	56	5	0	0	448	319
	7	0	0	5	49	5	0	0	448	298
	100%	N/A	N/A	100%	88%	100%	N/A	N/A	100%	93%
	17 690	58 063	N/A	N/A	8 689	4 917	6 659	5 345	47 695	383 066
	5 325	32 574	N/A	N/A	6 169	2 100	N/A	N/A	38 727	129 934
	4 425	2 079	N/A	N/A	N/A	N/A	3 847	3 280	7 288	62 561
	1	6	0	N/A	1	1	0	0	9	22
	1	0	0	N/A	0	0	1	0	2	8
	0	0	1	N/A	0	0	0	0	0	1
	1	0	0	N/A	0	0	0	0	0	3
	16 543	145 898	N/A	N/A	20 438	5 097	N/A	N/A	182 577	503 926
	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	182 577	212 481
	N/A	N/A	5 405	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5 405
	9 510	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	13 786
	5 276	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5 466	N/A	9 802	160 411

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu
<b>Vente</b>									
Semences	milliers		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Santé et sécurité</b>									
Accidents du travail - Uniquement pour les employés permanents et temporaires									
Total heures travaillées	nb		3 062 381	371 016	4 287 512	12 068 939	609 386	4 358 464	1 327 888
Décès*	nb		0	0	0	1	0	0	3 (5)
Blessures non mortelles	nb		499	6	126	988	50	939	11
Taux de blessures par 200 000 heures	nb/200 000 h		32,59	3,23	5,88	16,39	16,41	43,09	2,11
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	nb		456	0	126	988	21	337	6
Taux d'accidents de la DART par 200 000 heures	nb/200 000 h		29,78	0,00	5,88	16,37	6,89	15,46	0,90
Journées perdues	nb		1 698	23	504	3 483	129	640	89
Taux de jours perdues par 200 000 heures	nb/200 000 h		110,89	12,40	23,51	57,72	42,34	29,37	13,40
<b>Formation</b>									
Formations et sensibilisations	nb		3 163	28	208	1 866	38	1 343	3 841
Heures de formation	h		5 253	83	12 461	1 925	57	19 575	3 262
Travailleurs sensibilisés	nb		51 274	271	667	63 700	491	29 079	147 355
Les formations reportées concernent non seulement les travailleurs permanents et temporaires mais aussi les contractuels	Oui/Non		Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
<b>Indicateurs de consommation</b>									
<b>Usines</b>									
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	L/T FFB		0,28	N/A	N/A	0,12	N/A	0,11	2,93
Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m3/T FFB		1,19	N/A	N/A	1,02	N/A	1,20	1,36
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB		13,79	N/A	N/A	21,51	N/A	16,27	21,41
Consommation de carburant par tonne de caoutchouc sec produit	L/T dry		N/A	N/A	15,72	39,13	39,01	N/A	5,05
Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit	m3/T dry		N/A	N/A	18,21	13,48	23,20	N/A	15,73
Consommation d'électricité par tonne de caoutchouc sec produit	kWh/T dry		N/A	N/A	192,00	185,15	208,23	N/A	176,52
<b>Ateliers et garages</b>									
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	l/100 km	< 14,5	13,44	13,17	12,74	11,85	10,96	13,23	18,04
Consommation moyenne de carburant - camions	l/100 km	< 55	55,56	29,08	59,23	19,69	33,62	27,74	35,32
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	l/h	< 4,0	3,40	0,00	4,70	4,20	N/A	5,60	4,60
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	l/kWh	<1,8	0,30	0,56	0,31	0,28	1,39	0,26	0,30s
<b>Production d'énergie renouvelable</b>									
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		309 792	N/A	N/A	3 341 224	N/A	1 059 430	1 839 860
Quantité d'énergie verte consommée/T de régimes	kWh/T FFB		2,29	N/A	N/A	19,19	N/A	14,97	8,06
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		16,63	N/A	N/A	89,18	N/A	92,01	37,67
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/A	N/A	5 689 105	N/A	N/A	N/A	N/A
Gasoil économisé par les centrales à biomasse	l		N/A	N/A	636 149	N/A	N/A	N/A	256 578
<b>Indicateurs de qualité</b>									
<b>Emissions atmosphériques et air ambiant</b>									
SO2	mg/m³	<500	BDL	N/A	N/A	0,80	1,35	0,00	<0 01
NOx	mg/m³	<200	BDL	N/A	N/A	0,80	50,00	0,01	<0 01
Poussières PM10	mg/m³	<50	514,00	N/A	N/A	N/A	1 962,35	0,02	N/A
Poussières PM2 5	mg/m³		288,20	N/A	N/A	N/A	96,56	N/A	N/A
CO2	mg/m³	<9	BDL	N/A	N/A	400,00	2 030,00	0,01	0,47
<b>Gestion des déchets ménagers industriels banals</b>									
Déchets vendus	kg		35 594	0	37 940	279 164	24 560	0	89 760
	m³		0	0	0	0	12	0	0
	P/C		0	0	0	0	0	0	241

\* Les données entre parenthèses correspondent aux décès des travailleurs journaliers, contractuels et autres



	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	N/A	N/A	N/A	1,00	N/A	N/A	N/A	N/A	6,03	7,03
	3 932 721	4 901 353	52 981	171 929	5 570 005	1 575 016	1 620 563	349 524	19 092 947	63 352 625
	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6 (5)
	186	210	3	9	657	301	47	2	62	4 096
	9,46	8,57	11,32	10,47	23,59	38,22	5,80	1,14	0,67	12,95
	148	47	1	3	313	0	17	2	62	2 527
	7,53	1,92	3,77	3,49	11,24	0,00	2,10	1,14	0,65	7,98
	2 771	1 509	1	12	1 290	168	106	6	2 610	15 039
	140,92	61,57	3,77	13,96	46,32	21,33	13,08	3,43	27,34	47,48
	1 406	2 299	2	1	708	2	49	22	466	15 439
	1 054	2 265	10	3	625	3	2 272	1 401	14 157	64 393
	25 100	67 951	2	4	92 565	129	861	104	15 177	494 724
	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	N/A
	0,33	0,42	N/A	N/A	0,28	6,73	N/A	N/A	0,08	0,57
	0,84	1,21	N/A	N/A	1,13	0,98	N/A	N/A	0,95	1,10
	12,70	18,59	N/A	N/A	17,31	17,21	N/A	N/A	18,42	18,43
	0,00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	34,93	N/A	43,70	32,24
	8,62	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	21,66	N/A	19,94	17,13
	171,19	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	124,97	N/A	196,39	189,33
	12,25	12,30	N/A	12,01	20,74	10,31	10,91	11,56	10,78	12,95
	40,67	56,90	N/A	N/A	79,61	132,34	20,51	15,63	39,57	46,10
	4,50	3,30	N/A	3,30	3,50	5,60	3,40	2,80	3,39	3,73
	0,37	0,49	N/A	0,71	0,47	0,67	0,64	0,64	1,65	0,60
	763 080	10 672 828	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	13 724 175	31 710 389
	10,50	16,80	N/A	N/A	N/A	0,00	N/A	N/A	17,34	12,74
	82,72	90,63	N/A	N/A	N/A	0,00	N/A	N/A	94,11	71,85
	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5 689 105
	211 078	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 103 804
	15,00	2,80	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	62,21	N/A
	9,00	9,80	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	66,99	N/A
	N/A	21,83	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	33,00	27,75	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	6,40	34,51	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	119 400	249 944	0	0	0	0	0	0	0	836 362
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	241

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu
Déchets éliminés dans une décharge municipale	kg		0	0	0	0	0	0	0
	m³		0	0	0	0	0	0	0
Déchets collectés par un revendeur agréé	kg		35 594	7 000	0	283 822	0	594	0
	P/C		4 041	0	0	0	0	0	0
Déchets éliminés dans la décharge de l'entreprise	kg		9 891	265	0	3 669 185	21 540	0	541 880
	m³		0	0	0	0	0	0	0
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m³		134 105	0	414 903	123 572	832 870	0	207 520
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	kg		0	0	0	0	0	888	0
Déchets valorisés par récupération d'énergie	kg		0	0	0	0	0	0	0
Déchets valorisés par recyclage organique/compostage	kg		9 891	0	0	47 296 000	0	0	14 926 860
	m³		0	0	0	0	0	0	0
<b>Déchets industriels spéciaux (DIS)</b>									
DIS remis à un collecteur agréé	kg		0	0	0	27 970	0	0	0
	m³		0	0	0	0	0	0	0
<b>Données agricoles</b>									
<b>Produits toxiques utilisés</b>									
Utilisation d'aldicarbe	kg		0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de Paraquat	kg		0	0	0	0	0	0	0
	l		0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de Carbofuran	kg		0	0	0	0	0	112	0
Autre OMS 1a / 1b	kg		0	0	0	0	0	0	0
<b>Engrais organiques utilisés</b>									
Raffles	T		33 502	0	0	47 279	0	13 278	43 791
Quantité de compost de raffles/effluent d'usine	T		0	0	0	0	0	0	43 791
Fibres de palmistes	T		0	0	0	18	0	0	0
Guano	T		0	0	0	0	0	0	0
Autres solides	T		0	0	0	0	0	3 876	0
<b>Données médicales</b>									
Hôpital	nb		N/A	0	1	1	N/A	0	0
Clinique	nb		N/A	1	0	0	N/A	1	1
Avant-poste de santé	nb		N/A	1	4	18	N/A	3	3
Ambulance	nb		1	1	3	2	N/A	1	4
Médecins	nb		N/A	0	2	1	N/A	0	1
Infirmiers	nb		N/A	3	15	6	N/A	6	10
Sages-femmes	nb		N/A	3	3	2	N/A	0	2
Autre personnel	nb		N/A	11	58	78	N/A	7	17
<b>Total personnel médical</b>	<b>nb</b>		<b>N/A</b>	<b>17</b>	<b>78</b>	<b>87</b>	<b>N/A</b>	<b>13</b>	<b>30</b>
Consultations	nb		7 555	5 443	40 673	111 195	N/A	8 426	31 862
Hospitalisations	nb		54	30	2 702	1 346	N/A	217	429
Planification familiale	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Non	Oui
Prise en charge du VIH	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Non	Non
Prise en charge de la tuberculose	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Non	Non
Paludisme diagnostiqué	nb		869	1 113	2 129	31 615	N/A	2 575	9 873
<b>Données d'éducation</b>									
Crèches	nb		0	0	0	0	N/A	0	4
Écoles maternelles	nb		2	1	10	1	N/A	1	3
Écoles primaires	nb		23	3	10	14	N/A	1	3
Écoles secondaires	nb		2	2	3	0	N/A	1	0
<b>Total</b>	<b>nb</b>		<b>27</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>N/A</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agrípalma	Socfin KCD	Covíphama	Socfindo	TOTAL
	0	508 617	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	1 454	0	30	0	348	0	0	0	378
	150 696	385 004	0	0	0	0	0	27 979		505 685
	0	60	0	0	0	348	3 610	0	0	7 999
	13 720	84 000	0	0	Non pesé	0	82 616	0	1 099	4 340 196
	0	0	0	0	Non pesé	0	0	0	0	0
	100 343	1 817 455	0	0	0	0	0	0	136 104	1 949 417
	875	4 267	0	0	0	0	0	0	0	1 763
	0	50 892 363	0	0	0	0	0	0	0	0
	17 249	73 230 960	0	0	0	0	0	0	0	62 250 000
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	48 580	16 490	0	0	0	0	0	0	0	76 550
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	24	0	0	0	0	136
	4	3 242	0	0	0	0	0	0	0,01	3 246
	17 249	141 866	0	0	19 846	5 230	0	0	155 756	477 796
	17 249	23 490	0	0	0	0	0	0	12 621	97 151
	0	38 314	0	0	3 512	2 274	0	0	0	44 118
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	21 685	25 561
	0	0	N/A	N/A	1	N/A	0	0	0	3
	1	7	N/A	N/A	0	N/A	1	0	12	24
	11	2	N/A	N/A	3	N/A	0	1	18	64
	1	6	N/A	N/A	1	N/A	1	0	12	33
	1	6	N/A	N/A	1	N/A	1	0	22	35
	30	24	N/A	N/A	18	N/A	0	1	50	163
	0	1	N/A	N/A	6	N/A	0	0	17	34
	10	24	N/A	N/A	12	N/A	1	0	12	230
	41	55	N/A	N/A	37	N/A	2	1	101	462
	46 716	54 386	N/A	N/A	13 796	N/A	6 615	995	57 140	384 802
	1 233	661	N/A	N/A	2 060	N/A	0	0	675	9 407
	Oui	Oui	N/A	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/A
	Oui	Oui	N/A	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/A
	Oui	Oui	N/A	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/A
	6 665	12 673	N/A	N/A	7 426	N/A	2	0	0	74 940
	0	0	N/A	N/A	0	6	0		0	10
	8	18	N/A	N/A	1	0	0		44	89
	12	35	N/A	N/A	15	3	5		54	178
	4	7	N/A	N/A	11	2	1		20	53
	24	60	N/A	N/A	27	11	6		118	330



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu
Dont écoles gérées des plantations	nb		0	2	23	0	N/A	0	4
Enseignants	nb		117	29	87	88	N/A	39	31
Dont enseignants pris en charge par les plantations	nb		9	29	87	2	N/A	0	20
	%		8%	100%	100%	2%	N/A	0%	65%
Élèves	nb		5 703	443	6 118	4 133	N/A	1 271	823
Ratio Étudiants / Enseignant	nb		50,77	12,22	44,92	45,99	N/A	32,06	22,41
<b>Données des villages (uniquement pour les villages plantations)</b>									
Villages plantations	nb		8	10	81	23	N/A	1	5
Population - Travailleurs logés	nb		204	53	3 764	5 665	N/A	208	3 456
Population - Nombre d'ayant-droits	nb		506	214	13 433	17 572	N/A	0	2 976
Population - Nombre d'occupants illégaux	nb		0	316	20	0	N/A	0	0
Population - Nombre d'occupants autres	nb		0	0	2 125	2 239	N/A	29	450
Total - Population	nb		710	583	19 342	25 476	N/A	237	6 882
Logements	nb		66	424	1 418	4 062	N/A	161	2 812
Logements construits	nb		0	0	3	100	N/A	0	105
Logements rénovés	nb		40	0	149	7	N/A	10	220
Cuisines	nb		46	424	922	3 995	N/A	157	1 342
Cuisines construites	nb		0	0	2	104	N/A	0	105
Cuisines rénovées	nb		30	0	5	12	N/A	10	79
Latrines	nb		57	220	1 475	3 270	N/A	161	2 399
Latrines construites	nb		0	0	204	104	N/A	0	210
Latrines rénovées	nb		47	14	166	9	N/A	10	82
Douches	nb		57	0	544	3 468	N/A	161	2 399
Douches construites	nb		0	0	36	104	N/A	0	210
Douches rénovées	nb		48	0	18	6	N/A	10	0
Terrains de sport	nb		3	7	52	23	N/A	1	6
Magasins	nb		0	1	8	370	N/A	0	105
Clubs	nb		1	2	2	17	N/A	0	4
Marchés	nb		0	2	4	13	N/A	0	3
Lieux de rencontre	nb		1	4	37	21	N/A	2	5
Points d'eau	nb		8	40	286	501	N/A	161	2 874

	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	0	6	N/A	N/A	0	2	0		24	61
	234	440	N/A	N/A	505	95	58		1 339	3 062
	46	91	N/A	N/A	0	6	0		52	342
	20%	21%	N/A	N/A	0%	6%	0%		4%	11%
	4 254	10 074	N/A	N/A	8 358	1 535	1 652		16 918	61 282
	26,84	25,78	N/A	N/A	21,02	16,72	26,23		11,87	24,35
	13	32	N/A	N/A	40	1	9		15	238
	1 971	5 159	N/A	N/A	1 273	410	852		3 645	26 660
	8 360	9 370	N/A	N/A	5 559	112	391		6 856	65 349
	18	314	N/A	N/A	11	17	0		3 449	4 145
	48	2 336	N/A	N/A	768	0	0		136	8 131
	10 397	17 179	N/A	N/A	7 611	539	1 243		14 086	104 285
	2 042	4 818	N/A	N/A	1 133	138	812		2 415	20 301
	8	134	N/A	N/A	82	0	2		0	434
	18	122	N/A	N/A	135	0	4		16	721
	1 689	3 810	N/A	N/A	516	138	812		2 415	16 266
	42	139	N/A	N/A	2	0	2		0	396
	2	56	N/A	N/A	12	138	0		16	360
	1 733	3 051	N/A	N/A	661	138	754		1 340	15 259
	228	297	N/A	N/A	289	0	2		27	1 361
	0	20	N/A	N/A	0	138	0		4	490
	1 733	1 557	N/A	N/A	454	138	209		1 334	12 054
	228	142	N/A	N/A	90	0	2		27	839
	0	63	N/A	N/A	4	0	0		4	153
	12	29	N/A	N/A	13	1	9		63	219
	6	164	N/A	N/A	3	1	6		120	784
	6	45	N/A	N/A	2	1	2		10	92
	12	3	N/A	N/A	5	1	0		3	46
	12	16	N/A	N/A	1	6	2		28	135
	86	601	N/A	N/A	88	5	124		2 197	6 971

## 7.2 Index du contenu GRI

Normes GRI		Chapitre
102	Éléments généraux d'information	
102-1	Nom de l'organisation	Message du Président
102-2	Activités, marques, produits et services	1.2 Chiffres clés 1.3 Notre organisation
102-3	Lieu géographique du siège	Dernière de couverture
102-4	Lieu géographique des sites d'activités	1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice
102-5	Capital et forme juridique	Rapport financier Socfin 2020
102-6	Marchés desservis	Rapport financier Socfin 2020
102-7	Taille de l'organisation	5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture 3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines 1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice Rapport financier Socfin 2020
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
102-9	Chaîne d'approvisionnement	7.1 Chiffres clés 2.4.1 Notre collaboration avec nos partenaires locaux 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	5. Focus sur nos produits durables 1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement Rapport financier Socfin 2020
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 2.5.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité 4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
102-12	Initiatives externes	1.9 Nos engagements d'ici 2025 2.3 Des engagements validés par des certifications 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
102-13	Adhésion à des associations	Rapport développement durable 2020
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Message du Président
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.7 Notre système de gouvernance 1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 1.9 Nos engagements d'ici 2025 2.1 Contexte 3.1 Contexte
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	1.7 Notre système de gouvernance 1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions d'éthique	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés 3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés



		3.4.1.7 Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes
		3.4.1.8 Notre système de gestion des plaintes internes
102-18	Structure de gouvernance	1.7 Notre système de gouvernance
102-19	Délégation de l'autorité	1.7 Notre système de gouvernance
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance
		1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance
		1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
		1.9 Nos engagements d'ici 2025
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	1.7 Notre système de gouvernance
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	1.7 Notre système de gouvernance
102-33	Communication les préoccupations majeures	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	1.8.3 Nos partenaires au quotidien
		1.8.4 Nos parties prenantes nous évaluent
		2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
		3. Pour nos employés locaux et les communautés
		7.5 Glossaire
		Rapport financier Socfin 2020
102-41	Accords de négociation collective	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Rapport développement durable 2020
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport financier Socfin 2020
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	1.9 Nos engagements d'ici 2025
		7.3 Méthodologie
102-47	Liste des enjeux pertinents	1.9 Nos engagements d'ici 2025
102-48	Réaffirmation des informations	Rapport développement durable 2020
102-49	Modifications relatives au reporting	Structure du Rapport développement durable 2020
		7.3 Méthodologie
102-50	Période de reporting	2020
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport développement durable 2019 édité en mai 2020
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	info@socfin.com
		www.socfin.com/fr/contact

102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
102-55	Index du contenu GRI	7.2 Index du contenu GRI
102-56	Vérification externe	Un vérification externe est prévue pour le Rapport développement durable 2020
200	Économique	
201	Performance économique	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	1.2 Chiffres clés 7.1 Chiffres clés Rapport financier Socfin 2020
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	4.5.2 Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
201-4	Aide financière publique	Rapport financier Socfin 2020
202	Présence sur le marché	
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	3.4.1.5 Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité 7.1 Chiffres clés
203	Impacts économiques indirects	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Rapport développement durable 2020 7.1 Chiffres clés
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	1.2 Chiffres clés 3.4.1.9 Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers 3.4.5.1 Nous soutenons financièrement nos employés pour la scolarité de leurs enfants 3.4.6.3 Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail
204	Pratiques d'achats	
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	2. Pour un développement local et rural
205	Lutte contre la corruption	
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
206	Comportement anticoncurrentiel	
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
300	Environnemental	
301	Matières	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	4.4.2 Notre revalorisation des déchets 4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux
302	Énergie	
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	3.3.7.1 Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés 4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés
302-3	Intensité énergétique	7.1 Chiffres clés
302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés

302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés
303	Eau et effluents	
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
304	Biodiversité	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	2.4.1.3 Nos partenaires pour des projets de développement 4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles
304-3	Habitats protégés ou restaurés	3.3.6 La Protection des populations autochtones 4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration
305	Émissions	
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	4.4.3.2 Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air 7.1 Chiffres clés
305-4	Intensité des émissions de GES	7.1 Chiffres clés
305-5	Réduction des émissions de GES	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 7.1 Chiffres clés
305-7	Émission d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	7.1 Chiffres clés
306	Effluents et déchets	
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	4.4.2 Notre revalorisation des déchets 4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux 4.5.3.3 Les séchoirs à biomasse 7.1 Chiffres clés
307	Conformité environnementale	
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	4.4.3.6 Le reporting des non-conformités environnementales
308	Évaluation environnementale des fournisseurs	
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
400	Social	
401	Emploi	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines 7.1 Chiffres clés
401-3	Congé parental	7.1 Chiffres clés
403	Santé et sécurité au travail	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	2.5.4 Sécurité dans la chaîne d'approvisionnement 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-3	Services de santé au travail	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	3.1 Contexte 4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration



403-6	Promotion de la santé des travailleurs	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité 3.4.4 Notre politique de santé pour nos employés
403-9	Accidents du travail	3.4.3.5 Le taux d'accident 7.1 Chiffres clés
404	Formation et éducation	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes 7.1 Chiffres clés
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide de transition	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes
405	Diversité et égalité des chances	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines 7.1 Chiffres clés
408	Travail des enfants	
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
409	Travail forcé ou obligatoire	
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
410	Pratiques de sécurité	
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains
413	Communautés locales	
413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	3.3.2 Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP 4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration

### 7.3 Méthodologie

#### Périmètre de reporting :

les plantations, les sociétés opérationnelles (Socfinco FR, Socfin Green Energy, Socfin Research, Sodimex FR et Sogescol FR).

#### Calendrier et collecte des données :

Pour rédiger ce rapport, les actions suivantes ont été entreprises :

- Mensuellement tout au long de l'année 2020, nous avons collecté les données chiffrées en matière environnementale, médicale et de santé et sécurité au travail. Ces données sont contrôlées, éventuellement corrigées, et traitées statistiquement (statistique descriptive).
  - Au fur et à mesure des évaluations par des tierces parties (comme le programme SPOTT ou le questionnaire EcoVadis), nous identifions les données que nous devons éventuellement ajouter à la liste des indicateurs à mesurer et à collecter auprès des sites.
  - Chaque site est invité à rédiger son propre rapport développement durable en suivant la même table des matières que l'année précédente, et à transmettre certaines données chiffrées qui évoluent peu au courant de l'année (infrastructures scolaires, villages, etc.).
  - En février 2020, la Direction financière a collecté les informations en matière de coûts d'investissements, de maintenance des infrastructures et d'actions dans les domaines sociaux et environnementaux.
  - Ensuite, nous contrôlons les rapports des sites, analysons les données factuelles et chiffrées, les croisons, les faisons corriger si nécessaire et traitons les informations chiffrées consolidées de manière statistique. Les actions remarquables des sites sont sélectionnées afin d'être mises en avant dans le rapport.
- Le rapport du Groupe est ensuite rédigé, il reprend des extraits des rapports développement durable des sites opérationnels et les réalisations au niveau du département.
  - Ce rapport est validé par au moins un membre du Conseil d'Administration de Socfin S.A.

## 7.4 Correspondance avec les recommandations de la Bourse du Luxembourg

Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (Décembre 2017)	Information correspondante par Socfin S.A.	Chapitre du rapport
Principe 9 – Responsabilité sociale et environnementale		
La société définit sa politique en matière de responsabilité sociale et environnementale,	Politique de gestion responsable	1.8.1
<b>Recommandation 9.1</b>	Politique de gestion responsable	1.8.1
La société intègre les aspects RSE dans sa stratégie de création de valeur à long terme et décrit comment la démarche RSE y contribue,		
<b>Recommandation 9.2</b> La société présente l'information en matière RSE dans un rapport dédié ou au sein du rapport de gestion, dans une rubrique spécifique ou dans une annexe relative au développement durable, Elle y analyse la durabilité de ses activités et fournit les informations non-financières claires et transparentes à l'appui,	Rapport de développement durable	1.8.1
<b>Ligne de conduite</b> La société est encouragée à utiliser un cadre reconnu au plan international (Global Reporting Initiative, International Integrated Reporting Framework, SASB sustainability standards, FSB-TCFD Climate related financial disclosures et/ ou normes similaires) pour préparer un tel rapport, Elle est invitée à s'aligner aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis,	Index GRI	7.2
<b>Recommandation 9.3</b> Le Conseil d'administration traite régulièrement des risques non-financiers de la société, dont notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux,	Les risques sociaux, sociétaux et environnementaux sont traités par le Conseil d'Administration deux fois par an	1.6



<p><b>Recommandation 9.4</b> La société publie une note méthodologique, soit dans son rapport RSE, soit sur leur site internet, relative à la manière dont les éléments significatifs ont été identifiés et les données établies,</p>	Méthodologie	7.3
<p><b>Ligne de conduite 1</b> La société indique sous forme de tableau de bord les indicateurs de performance RSE applicables à son activité, La société est amenée à présenter des indicateurs en faisant une comparaison dans le temps,</p>	Certains indicateurs sont présents dans des chapitres dédiés, d'autres sont répartis dans plusieurs chapitres :	
<p>A titre illustratif, les indicateurs significatifs pourraient comprendre :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• effectifs</li> </ul>	Effectifs	3.4.1.5, 3.4.1.6 et 3.4.2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• formation du personnel</li> </ul>	Formation du personnel	"2.2, 2.4.1.2, 2.4.1.4, 2.5.3, 2.5.4, 3.1, 3.4.3.2, 3.4.3.3, 3.4.3.5, 3.4.4.3, 4.4.1.1, 4.4.2.1, 4.4.3.5 et 4.5.2"
<ul style="list-style-type: none"> <li>• sécurité</li> </ul>	Sécurité	2.5.4, 3.1 et 3.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• absentéisme</li> </ul>	Absentéisme	3.4.3.5
<ul style="list-style-type: none"> <li>• parité hommes/femmes</li> </ul>	Parité homme/femme	1.5, 3.4.1.4, 3.4.1.5 et 3.4.1.7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• sous-traitance et relations avec les fournisseurs</li> </ul>	Sous-traitance	1.8.1, 1.8.2.1, 2.4.1.1, 2.5.3, 2.5.4, 3.4.1.1, 3.4.4.2 et 4.4.3.1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• consommation d'énergie</li> </ul>	Consommation d'énergie	3.3.7.1, 4.2, 4.4 et 4.5.3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• consommation d'eau</li> </ul>	Consommation d'eau	3.2, 3.3.7.1, 3.4.6.1, 4.2 et 4.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• traitement de déchets</li> </ul>	Traitement des déchets	4.1, 4.4 et 4.5.3.3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• émissions de CO2</li> </ul>	Emissions de CO2	4.4.3.2 et 4.5.3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• adaptation aux conséquences du changement climatique</li> </ul>	Adaptation aux conséquences du changement climatique	4.5.2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</li> </ul>	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.4

## 7.5 Glossaire

Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
AIBEF	Association Ivoirienne pour le Bien-Etre Familial
AIPH	Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte D'Ivoire
ASF	Association de Santé Familiale
AVD	Association des Villages Déplacés
CCT	Convention Collective de Travail
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CEO	Chief Executive Officer
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
COVID-19	Coronavirus 2019
CPO	Huile de palme brute
DART	Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft
DEPN	Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature
EF	Earthworm Foundation
EFA	Écoles Familiales Agricoles
EPI	Equipements de Protection Individuels
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FEFO	First Expired – First Out
FIRCA	Fond Interprofessionnel pour le Conseil Agricole
FISDES	Fonds Ivoirio- Suisse de Développement Economique et Social
FSC	Forestry Stewardship Council
GES	Gaz à Effet de Serre
GGAP	GLOBALG.A.P
GPSNR	Global Plateform for Sustainable Natural Rubber
HA	Hectares
HSC/HCS	Haut Stock de Carbone
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC/HCV	Haute Valeur de Conservation
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IFC	Institut Français du Caoutchouc
IMT	Institut de Médecine Tropicale
ISO	International Organization for Standardization
IUCN	International Union for Conservation of Nature
MSF	Médecins Sans Frontières
N/A	Non Applicable
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHCHR	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies

Abréviation	Sens
P&C	Principes et Critères (pour RSPO)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PSI	Population Services International
PSK	Population Services Khmer
PV	Planteurs Villageois
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
RDC	République démocratique du Congo
RME	Espèce Rare, en danger ou Menacée
RSPO	Table ronde pour l'huile de palme durable - Roundtable on Sustainable Palm Oil
SFI	Société Financière Internationale
SGE	Système de Gestion Environnementale
SIDA	Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquis
SPOTT	Sustainability Policy Transparency Toolkit
SST	Santé et Sécurité au Travail
TIP	Tire Industry Project
TPE	Très Petites Entreprises
UNDRIP	United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples
VCS	Verified Carbon Standard
VIH	Virus d'Immunodéficiency Humaine
WBSCD	World Business Council for Sustainable Development
WWF	World Wide Fund for Nature





"One can do nothing with nothing,  
but one can do plenty with little".

**Adrien Hallet**



4 avenue Guillaume  
L - 1650 Luxembourg  
info@socfin.com  
www.socfin.com

 [www.linkedin.com/company/socfingroup/](http://www.linkedin.com/company/socfingroup/)